

Constat d'échec en Birmanie

Après vingt-six ans de pouvoir quasi absolu, le général Ne Win a surpris tout le monde, le samedi 23 juillet, en annonçant qu'il souhaitait prendre sa retraite. Il a fait encore davantage en reconnaissant l'échec de la « voie birmane vers le socialisme » et en prévoyant la libéralisation d'une économie ruinée par au moins deux décennies de gestion catastrophique. Il est rare de voir ainsi un dictateur au soir de sa vie. M. Ne Win est âgé de soixante-dix-sept ans. Il jure l'éponge en invoquant la fatigue du pouvoir et, surtout, en endossant la responsabilité des dernières exactions de ses sbires — une répression qui aurait fait plus de deux cents morts ces cinq derniers mois.

On imagine volontiers que le vieux soldat, à la tête d'un appareil politico-militaire encore solide, entend continuer à tirer les ficelles du pouvoir. Même s'il prend du champ et s'il est sûr de son compte, le général n'a pas l'air de vouloir déjà quitter le pouvoir. Mais il a déjà appelé à des réformes radicales pour remettre sur pied une Union birmane confrontée non seulement à de graves difficultés économiques, mais aussi à plusieurs insurrections ethniques.

Il reste qu'une page vient d'être tournée dans l'histoire de ce pays rocaux, et qui a été, de longue date, pour un réalisme négatif, réduisant au minimum tout contact avec le monde extérieur. Car les réformes annoncées samedi, lors de l'ouverture d'un congrès extraordinaire du parti unique, ont tout fait d'une capitulation camouflée. M. Ne Win a été, en effet, jusqu'à proposer la tenue, en septembre, d'un référendum sur l'instauration d'un multipartisme de style occidental.

En outre, le secrétaire général du parti a, de son côté, préconisé la réhabilitation du secteur privé et l'ouverture du pays aux investissements étrangers. L'Etat abandonnerait ainsi des pans entiers de l'économie, à telle enseigne que des diplomates en poste à Rangoun se sont déclarés abasourdis par l'ampleur des changements annoncés. L'un d'entre eux a même jugé que la « liberté économique » ainsi proposée ferait de la Birmanie une deuxième Thaïlande, son prospère voisin capitaliste.

Il serait étonnant, cependant, que la classe dirigeante ne tentât pas de résister à une entreprise qui, de toute façon, se heurtera à la désorganisation complète de l'économie. Trop d'intérêts sont, en effet, en jeu. D'un autre côté, même si le pays a un potentiel économique exceptionnel, il est difficile d'imaginer le coup de baguette magique qui le remettrait en route.

Après un quart de siècle de dictature impuissante, la Birmanie est entrée dans une zone de turbulence, ainsi que l'ont déjà montré émeutes et affrontements de ces derniers temps. Ce peut être pour le pire. Il reste à souhaiter que ce soit pour le meilleur, et qu'elle pour un jour amorcer son développement à l'image des Etats non communistes de la région, qui aspirent à rejoindre, quand ils ne l'ont pas déjà fait, le peloton des nouveaux pays industrialisés.

(Lire nos informations page 20.)

M 0147 - 0726 0 - 4,50 F

3790147004500 07260

Face aux graves accusations du Pakistan - Moscou dément avoir renforcé la défense de Kaboul

Pour la première fois depuis la signature à Genève, le 14 avril, de l'accord sur le retrait militaire soviétique d'Afghanistan, une polémique sérieuse s'est amorcée sur le rythme de ce retrait. Le président pakistanais ayant affirmé, le 23 juillet, que Moscou avait interrompu le rapatriement de ses troupes et même dépêché dix mille soldats supplémentaires pour défendre Kaboul, les Soviétiques ont aussitôt « catégoriquement » démenti ces informations.

Le général Zia Ul Haq n'y a pas été de main morte au cours d'une conférence de presse à Rawalpindi en annonçant que les Soviétiques « ont renvoyé dix mille hommes (en Afghanistan) parce que Kaboul est menacé par les moudjahidins » et que la situation y est devenue « insupportable ». Il a ajouté que Moscou en avait averti la mission des bons offices de l'ONU (UNGOMAP), tout en reconnaissant que cette dernière n'en avait pas encore informé officiellement le Pakistan.

Les Soviétiques ont réagi avec vigueur. Le maréchal Sergueï Akhromeev, chef d'état-major des forces armées et premier vice-ministre de la défense, a parlé de « pure calomnie » et a ajouté que « le retrait se poursuivait conformément à l'accord de Genève », lequel prévoit que la moitié des 115 000 soldats soviétiques stationnés au Pakistan doivent avoir quitté le pays le 15 août, l'autre moitié devant être évacuée le 15 février 1989 au plus tard.

M. Youli Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a parlé, quant à lui, de « mensonge mal intentionné », dont le général Zia « aura répondu ». L'agence Tass a, de son côté, estimé « à plus de 35 000 sur 115 000 » le nombre de Soviétiques déjà rapatriés.

JEAN-CLAUDE POMONTI (Lire la suite page 4.)

Après le « oui, si... » des indépendantistes aux accords de Matignon

Le gouvernement a engagé de nouveaux pourparlers avec le FLNKS

Le gouvernement a engagé dès lundi 25 juillet, par l'intermédiaire de son délégué à Nouméa, de nouveaux pourparlers avec le FLNKS qui réclame une révision partielle de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Il avait exprimé, dimanche soir, sa « satisfaction » de voir que malgré leurs réticences les dirigeants indépendantistes n'ont pas rejeté le plan de paix de M. Rocard.

Après le « oui, si... » du FLNKS au processus engagé le 26 juin à l'hôtel Matignon pour essayer de restaurer la paix en Nouvelle-Calédonie, le gouvernement affiche une « détermination » mêlée de « prudence ».

Les revendications du mouvement indépendantiste concernant le corps électoral qui serait appelé à participer, en 1998 ou avant, à un nouveau scrutin d'autodétermination demeurent difficilement conciliables avec la ligne médiane suivie par M. Rocard entre les options du FLNKS et celles du RPCR.

Bien qu'une incertitude en résulte sur l'organisation d'un référendum national dès le mois de septembre, le premier ministre estime que « les conditions sont réunies » pour engager la deuxième phase de l'accord de Matignon. Il espère boucler à la mi-août, conformément à son calendrier initial, un projet de loi d'une centaine d'articles qui préciserait le statut transitoire du territoire jusqu'au futur scrutin d'autodétermination, et qui sera en principe soumis à l'ensemble de la population française. A condition, bien entendu, que sur place personne ne boycotte cette consultation.

(Lire page 5 les articles de FRÉDÉRIC BOBIN et ALAIN ROLLAT.)

Les perspectives de cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak

Marchands d'armes en quête de clients

Malgré la poursuite des affrontements à la frontière irano-irakienne, où les forces de Bagdad tentent de renforcer leur position en vue du cessez-le-feu, M. Perez de Cuellar n'a pas perdu espoir de parvenir à un accord à New-York, lors de discussions séparées avec les chefs de la diplomatie de Téhéran et de Bagdad. Au cours des huit ans de guerre, les deux Etats belligérants ont reçu des armements de soixante pays.

Avant septembre 1980, la situation était relativement simple : les Etats-Unis avaient édifié les fondations d'une armée irakienne que le régime de Khomeiny devait, ensuite, hériter du chaos, de leur côté, les Soviétiques étaient devenus les fournisseurs quasi exclusifs de l'armée irakienne. Huit ans après le début des hostilités, la situation a totalement évolué : les deux super-puissances ont insensiblement perdu leur monopole, et on a compté, au fil des années, jusqu'à soixante pays fournisseurs d'armements aux deux Etats belligérants.

Un flot ininterrompu de matériels militaires, dont certains très sophistiqués, s'est abattu sur l'Iran et l'Irak durant ces huit années de guerre.

JACQUES ISNARD. (Lire la suite page 3.)

La participation de la France au programme européen de jachère

Un gel des terres très frileux...

La France a présenté, le 21 juillet, à la commission européenne son dispositif de mise en jachère des terres arables. 300 000 à 400 000 hectares pourraient être mis en jachère dès l'an prochain.

Malgré ces précautions, les chiffres parlent. 300 000 à 400 000 hectares seront gelés en France dès la prochaine campagne. 3 millions d'hectares dans les années 90, 6 millions à la fin du siècle, 15 millions ou plus dans l'ensemble de la CEE. Une banquette.

Un mal nécessaire ? Oui, expliquent les fonctionnaires européens, car l'Europe des Douze est trop féconde. Elle produit des excédents qui coûtent cher aux finances de Bruxelles (2). Trop de lait. Trop de blé. Trop d'huiles. Alors on touche à la « vache sacrée » en fixant des quotas laitiers, on établit des plafonds à la production céréalière qui, s'ils sont dépassés, entraînent une baisse des prix (ce sont les fameuses quantités maximales garanties, QMG). Le gel des terres parachève l'ensemble. L'Europe agricole se met au vert après trente ans de réussite excessive, d'autosuffisance alimentaire visée puis — dit le discours officiel — atteinte à bas prix pour les consommateurs.

Sécurité alimentaire ? Excédents ? C'est aller vite que de les imputer sans nuance à la vieille Europe et à Marianne Semeuse. ERIC FOTTRINO. (Lire la suite page 16.)

(1) Il est prévu une prime calculée sur une base de 2 000 F avec possibilité de majorer ou d'amputer cette somme de 20 % en fonction des régions concernées et des charges fixes par hectare.

(2) Les dépenses de soutien des marchés agricoles de la communauté ont été plafonnées pour 1988 à 27,5 milliards d'ECU, soit environ 65 % du budget total de la CEE.

JOHN IRVING
L'ÉPÉE DU BUVEUR D'EAU

Le Monde ÉCONOMIE

- Echec et succès du radiotéléphone.
- La Chine en mutation : une croissance désordonnée ; un droit déconcertant.
- La chronique de Paul Fabra : à bas la coopération internationale !

Pages 11 et 12

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 500 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 190 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 12,50 sc. ; Suisse, 1,90 L. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

CHRONIQUE DE 1789 L'ANNÉE SANS PAREILLE

5 mai 1789

Les Etats généraux enfin se réunissent. Députés du Tiers, noblesse et clergé se retrouvent à Versailles face à Louis XVI et à ses ministres. C'aurait pu être une fête. Ce ne fut qu'une cérémonie marquée dès son début par des querelles de préséance. Prenant le premier la parole, le roi ne se montre guère convaincant et manque de chaleur. Necker, lui, est applaudi, mais son discours technique de près de trois heures lasso vite son auditoire. Et, surtout, l'un des enjeux essentiels de l'Assemblée, la délibération par ordre ou par tête, est pratiquement escamoté.

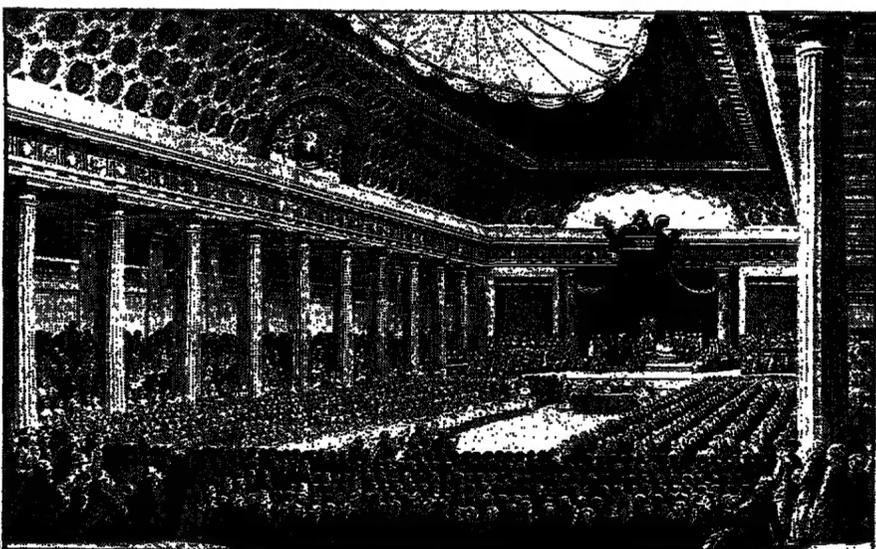
par MICHEL WINOCK

L'ÉMOTION suscitée par l'affaire Réveillon a débuté le 4 mai. Il n'était plus bruit alors que du grand rassemblement national dont Versailles, par la volonté de Louis XVI, allait être le théâtre monumental. De toutes les provinces, les députés arrivaient, prenant gîte, se hâtant dans les rues de la ville royale. Ce n'était pas une mince affaire : ils étaient environ deux cents, de quoi réjouir les aubergistes. A la veille de la cérémonie d'ouverture, ils sont présentés au roi. Michélet, qui nous a laissé de ces premiers jours de mai le récit le plus vif, note la maladresse de ce monarque, plus habile avec les serrures qu'avec les êtres humains : « A ce moment de cordialité, de facile émotion, le roi glissa les députés, qui presque tous arrivaient favorablement disposés pour lui. Au lieu de les recevoir mêlés par province, il les fit entrer par ordre : le clergé, la noblesse d'abord... puis, après une pause, le Tiers... »

On sait que Michélet, émotif, passionné, n'est jamais à court d'imagination. Il importe donc de vérifier ses observations avec d'autres, et si possible celles des témoins. Nous disposons ainsi d'une assez bonne chronique, le *Journal d'Adrien Duquesnoy*, publié en 1894. Duquesnoy était, à trente ans, député du Tiers de Barle-Duc. Avocat sans exercice, membre d'une société littéraire de Nancy, syndic de l'Assemblée provinciale de Lorraine et Barrois, d'esprit libéral modéré, il a en la bonne idée de raconter au jour le jour ce qu'il a vu, depuis son arrivée à Versailles. Or Duquesnoy confirme Michélet : le roi le reçoit, lui et les autres, quasiment sans mot dire.

Le 4 mai, les maisons de Versailles sont tendues de tapisseries, et tous les Parisiens qui ont pu faire le déplacement sont arrivés de bonne heure.

A Saint-Louis, nouvelles querelles de préséance. Premiers arrivés, des députés du Tiers avaient pris place dans les rangs de devant. Et donc ! On les fit reculer comme de la valetaille. Le marquis de Brézé, grand maître, faillit se colletter avec un député breton, qui entendait qu'on attribue au Tiers toute la partie gauche de l'église, tandis que le clergé et la noblesse auraient



la partie droite. Nenni ! Les privilégiés devaient avoir les premières places des deux côtés : « Monsieur, dit le marquis, c'est l'ordre de 1614. » Le Breton fut beau jeu de rétorquer qu'on n'était plus de ce temps-là. Finalement, ce fut un pêle-mêle, dont le marquis de Brézé ne put venir à bout.

L'évêque de Nancy, Mgr de La Fare, eut le soin de sermon d'usage. Duquesnoy s'exaspéra un peu de ses « remplissages », de ses « déclamations », de sa « rhétorique ». Mais il est un moment secoué de sa torpeur, en entendant brusquement dans la bouche du prélat « des tirades de la plus haute suite nécessaire et a rendu plus sensible le rôle nécessaire et a rendu plus sensible le rôle nécessaire et a rendu plus sensible le rôle nécessaire ».

Le 4 mai, les maisons de Versailles sont tendues de tapisseries, et tous les Parisiens qui ont pu faire le déplacement sont arrivés de bonne heure.

dormait ou au moins sommeillait par intervalle. Mais l'évêque, soucieux de plaire à tout le monde, rappela pour finir qu'il fallait dans un pays des maîtres, ce qui rassura la Cour.

Armé de chiffres, Necker fit tomber sur les têtes une interminable colonne de dépenses et une rassurante colonne de recettes. Tout y passa : les postes, les domaines, les aides, les hôpitaux, la Compagnie des Indes, les douanes, les emprunts, les pensions, les ports francs et le tabac râpé.

accueillir plus de quatre mille personnes. Les douze cents députés furent appelés par des hérauts d'armes, introduits et placés par ordre et par bailliage, sous l'œil du maître des cérémonies. Ces formalités avaient commencé vers 9 heures ; tout le monde ne fut placé que vers midi moins le quart. Les banquettes du Tiers se tenaient au milieu, entre celles du clergé, à droite, et celles de la noblesse à gauche.

Vers 13 heures, le roi est entré sous les acclamations et a pris place sur son trône, placé sur une estrade construite à cet effet.

désir va resserrer encore les nœuds de l'union entre le monarque et ses sujets ; c'est dans ce jour solennel que Sa Majesté veut établir la félicité générale sur cette base sacrée, la liberté publique. Mémoires de l'Assemblée nationale, tome 1, page 100.

Enfin Necker prit la parole. C'était lui qu'on attendait. C'était lui qu'on avait le plus applaudi lors de son entrée. Sa popularité restait intacte. Des trois orateurs, il fut de loin le plus long, son discours occupant près de trois heures. Le directeur général des finances se présenta avec une modestie appliquée, avant de se lancer dans un éloge hyperbolique de la France, « ses hauts faits », « sa valeur guerrière », « ses progrès », « ses triomphes dans tous les genres », pour le bonheur définitif de laquelle les députés se trouvaient réunis.

Les yeux commençaient à briller, les oreilles s'ouvraient toutes grandes ; il allait donc, contrairement à ses prédécesseurs, entamer le grand sujet, parler de cette Constitution nécessaire au repos du royaume ! Tout doux. A peine Necker avait-il laissé entendre pareille résolution qu'il se trompa brusquement l'attention : « Arrêtons-nous ici, et ne nous abandonnons pas encore à ces douces et bienheureuses espérances. Il y avait plus urgent. Avant de rêver, renflouer la caisse ; c'est à-dessus qu'il fallait s'entendre : « Retenons notre imagination, afin de n'avoir pas à nous plaindre de ses fausses lueurs et de ses vaines promesses. Finances d'abord ! Necker allait s'y tenir. Armé de chiffres, il fit tomber sur les têtes une interminable colonne de dépenses et une rassurante colonne de recettes. Tout y passa : les postes, les domaines, les aides, les hôpitaux, la Compagnie des Indes, les douanes, les emprunts, les pensions, les ports francs et le tabac râpé. Le mémoire de Necker était solide mais trop technique pour une journée d'ouverture. « Arrêtons-nous », « arrêtons-nous », « remboursements », « dettes en arrière », les chapitres succédaient aux

chapitres, sans ménager la patience de l'auditoire. De temps en temps, le mot « bonheur » retentissait comme un grelot attaché aux phrases les plus enjouées pour retentir l'attention générale. Au bout d'une demi-heure, Necker, qui semblait s'être fatigué à ses propres mots, fit appel à un lecteur à la voix puissante qu'il avait amené avec lui.

Le discours aborda tout de même la question laissée sans réponse des délibérations par ordre. Ce fut encore pour beaucoup une déception. Si les ordres privilégiés devaient faire des sacrifices, comme personne n'en doutait, eh bien, disait Necker, la séparation s'imposait d'autant plus, car l'abandon des avantages devait se faire volontairement. La péroraison était une profession de confiance et d'amour, pour le roi.

QUOI qu'en soit, le désappointement gagnait les rangs du Tiers. Notre ami Duquesnoy le confirme : Necker nous a assommés avec son éloge du roi « à chaque ligne » ; il nous a humiliés en laissant croire que nous n'étions qu'une assemblée consultative ! « Il m'a paru que le tiers de l'assemblée était très mécontent ; pas d'applaudissements, souvent un froid

silence. Voilà la bataille engagée. On s'apprêtait à écorner les tambours de l'histoire, on n'avait entendu qu'un mémoire de comptable.

L'homme le plus populaire de France avait déçu. La plupart des représentants ne l'avaient jamais vu. Ils découvrirent un homme, pour reprendre le témoignage de Thibautaud, fils d'un député du Poitou, à la « physionomie froide, sèche, solennelle et peu agréable ». S'il avait eu égoquer des réformes nécessaires, il avait surtout insisté, ou l'on avait surtout compris qu'il insistait, sur la vertu de prudence. On ignorait que le discours du ministre avait été relu et corrigé par le roi. Jean Egret, biographe de Necker, écrit à ce propos : « Le Genevois ne pouvait mépriser l'esprit de résistance aux innovations qui régnait maintenant à la Cour et avait reconquis les souverains. »

Borrans-nous, pour le moment, à cette constatation : au moment où le rideau se lève sur le grand drame national qui va porter les Français aux passions extrêmes, tout commence par une rencontre manquée. Ni le roi ni ses deux ministres n'ont su avoir les mots, l'attitude, le geste qui plaisent ; le je-ne-sais-quoi qui rassure ; le presque-rien de bienveillance ou d'humour qui met en confiance. Trois créatures figées, dépourvues de qualités oratoires, dénuées de surcroît dans leurs intentions probables, ont tenu le devant de la scène, sous l'œil haïnin (qui dissimulait sans doute son émotion) d'une reine de France bonnie. On avait demandé au père de M^{me} de Boigne pourquoi il ne se rendait pas aux Etats généraux ; il avait répondu : « Je n'aime pas les enterrements. » Le sif est qu'en la circonstance le roi et ses ministres en avaient trop la tête.

Demain : Les Etats piétinent (mai 1789)

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Lundi 25 juillet : « L'ouverture des Etats généraux » avec Guy Chaussinand-Nogaret

Mardi 26 juillet : « Les Etats piétinent », avec Guy Chaussinand-Nogaret

11. L'ouverture des Etats généraux

La poursuite

Les combats qui ont conduit à la chute de Saddam Hussein ont été marqués par une violence sans précédent. Les forces américaines et de la coalition ont subi de lourdes pertes, mais ont finalement réussi à défaire l'armée iraquienne. L'opération a été menée avec une précision et une efficacité remarquables.

L'Irak de négociation

Après la chute de Saddam Hussein, l'Irak se trouve dans une situation de négociation complexe. Les forces de la coalition ont imposé des conditions strictes, mais des discussions sont en cours pour résoudre les tensions. Le rôle de l'ONU est crucial dans ce processus.

Des tensions existent toujours, mais les négociations continuent. Les deux camps cherchent à trouver un terrain d'entente pour résoudre les différends. La situation reste tendue, mais des progrès sont observés.

ARABIE SAOUDI

Un pèlerinage sous ha

Les trois importantes mesures de sécurité mises en place pour les pèlerins saoudiens pour le Hajj ont été mises en œuvre. Les autorités ont travaillé à améliorer les conditions de pèlerinage et à garantir la sécurité des millions de visiteurs.

Deux Palestiniens tués en Cisjordanie

Jérusalem (AFP) - Un Palestinien a été tué, dimanche après-midi, dans le village de Qalqilya, au sud de Jenin, en Cisjordanie. Les forces israéliennes ont été impliquées dans l'incident, qui a suscité de vives réactions.

COTE-D'IVOIRE

M. Rocard a été élu président de la République de Côte d'Ivoire. Cette élection a été marquée par une participation élevée des citoyens et a été considérée comme une victoire pour la démocratie.

Etranger

La guerre du Golfe et les perspectives de cessez-le-feu

La poursuite des combats n'entame pas l'optimisme de M. Perez de Cuellar

Les combats qui ont continué de faire rage entre l'Irak et l'Iran n'ont pas ébranlé, dimanche 24 juillet, la confiance du secrétaire général des Nations unies et des responsables américains dans les chances d'un retour à la paix. Interrogé lors d'une émission télévisée sur la signification de ces combats, M. Javier Perez de Cuellar a exprimé l'espoir que lorsqu'il entamerait, cette semaine, des discussions séparées avec le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, et avec son homologue irakien, M. Tarek Aziz, « il n'y ait pas d'opérations militaires dans la région ».

L'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, le général Vernon Walters, a estimé de son côté

que le mécanisme de paix « était presque irréversible ». « Les deux pays, a-t-il expliqué, sont las, épuisés, ils ont eu des pertes énormes et tous deux réalisent - avec réticence de la part de l'Irak - qu'il est dans leur intérêt de mettre fin à la guerre ».

Le secrétaire général, qui avait parlé la semaine dernière d'un délai de huit à dix jours pour le cessez-le-feu, a semblé reculer légèrement. Il a rappelé que la mission technique qui est arrivée dimanche matin à Téhéran devait ensuite se rendre à Bagdad, revenir lui faire son rapport, et qu'il pourrait décider du jour J qu'après consultation du Conseil de sécurité et des deux belligérants.

A Téhéran, où la radio nationale a multiplié dimanche les appels à la mobilisation, le président Ali Khamenei a annoncé son intention de se rendre personnellement sur le front. De son côté, l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, a reconnu que l'Irak traversait actuellement « une phase délicate et dangereuse ».

L'Irak a, par ailleurs, affirmé avoir repoussé dans la nuit de samedi à dimanche une nouvelle tentative de percée irakienne dans la région frontalière de Samarra, dont le chef-lieu se trouve à 40 kilomètres au sud-ouest de la ville de Guilan-e-Gharb, tombée samedi, selon l'Irak, aux mains des forces irakiennes. En

annonçant le début du retrait de ses troupes du sud-ouest de l'Irak, où elles avaient effectué une percée de 60 kilomètres, campant à 40 kilomètres de la ville d'Alwaz, Bagdad avait confirmé l'ampleur de sa progression en territoire iranien.

Depuis le début, vendredi, de l'offensive irakienne, l'Irak a annoncé la chute des villes de Sar-Pol-Zahab, Qasr-Chirin et Khosravi (nord-ouest), affirmant en même temps avoir « repoussé » les Irakiens au nord de Khorramchahr, à Chalmacheh, Zeyd, Hamid et Kuskia, dans le sud-ouest du pays. — (AFP.)

L'Irak insiste sur la nécessité de négociations directes avec l'Iran

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

A la veille de l'ouverture, au siège des Nations unies à New-York, des conversations qui ont eu lieu avec le secrétaire général de l'ONU et les ministres irakien et iranien des affaires étrangères, MM. Tarek Aziz et Ali Akbar Velayati, pour la mise en application de la résolution 598 du Conseil de sécurité, l'Irak a renouvelé sa volonté de voir s'établir, avant toute chose, des négociations directes avec Téhéran.

« Pas de cessez-le-feu avant l'ouverture d'un dialogue direct », dit-on en substance de source officielle irakienne. « On ne fait pas la paix avec des intermédiaires », affirme un officiel irakien qui veut parler l'insignifiant, en comparant l'Irak à Israël qui refuse de négocier la paix avec l'O.L.P. « Comment croire à la volonté de paix de l'Irak, poursuit-il, quand celui-ci compare l'acceptation de la résolution 598 à l'absorption de poison. » (Le Monde du 22 juillet.)

Le fait que la résolution 598 ne prévoit pas *stricto sensu* de telles négociations directes, puisqu'elle demande seulement aux deux belligérants de coopérer avec le secrétaire général de l'ONU pour la recherche d'un règlement global, n'ébranle pas les certitudes irakiennes. Si ce n'est pas explicitement la lettre de la résolution, dit-on ici, c'est l'esprit, car on ne peut établir la paix sans s'asseoir à la même table. Est-ce à dire que cette exigence pourrait faire capoter tout le processus de paix qui s'engage lentement ? C'est difficile à croire. En acceptant d'envoyer son ministre des affaires étrangères à New-York et, dans le même temps, de recevoir l'équipe de l'ONU chargée d'étudier techniquement la mise en place du cessez-le-feu, Bagdad s'engage dans le processus. Mais on insiste ici sur le fait que la date du cessez-le-feu sera fonction de l'évolution des discussions politiques de New-York, et qu'il ne saurait être question que celui-ci soit en quelque sorte imposé à l'Irak.

Faire le maximum de prisonniers

Dans le même temps, les troupes irakiennes poursuivent leurs offensives sur le terrain avec le double objectif de reconquérir tout leur territoire avant le cessez-le-feu et de faire le maximum de prisonniers pour rééquilibrer la balance entre le nombre de prisonniers de guerre ira-

kiens et iraniens, et ainsi, comme l'affirme le ministre de l'information, faciliter les négociations. Les troupes irakiennes qui avaient pénétré vendredi dernier à l'intérieur de l'Irak à la suite d'une offensive sur le front central, s'en sont retirées dimanche après, affirme Bagdad, avoir fait huit mille six cent trente-cinq prisonniers et récupéré une importante quantité de matériel. De même, l'opération de moindre envergure lancée sur le front sud aurait permis à l'Irak de faire mille sept cents prisonniers.

Ces mouvements sur le terrain, dont il est impossible de mesurer la réelle ampleur, vont de pair avec un arrêt de la guerre dans les eaux du Golfe, où aucun pétrolier n'a été victime d'attaques depuis un semaine et, pour l'instant aussi, avec un arrêt des bombardements irakiens sur les objectifs économiques à l'intérieur de l'Irak.

Tout en voulant démontrer sa force et sa capacité à libérer son territoire, l'Irak ne veut sans doute pas prendre le risque d'un dérapage qui serait mal ressenti par ses alliés du Golfe et la communauté internationale. Bagdad veut d'autant moins perdre la paix qu'il estime avoir gagné la guerre. C'est dans ces limites que se joue la stratégie irakienne.

FRANÇOISE CHIPPAUX.

ARABIE SAOUDITE

Un pèlerinage sous haute surveillance

Les très importantes mesures de sécurité mises en place par les autorités saoudiennes pour éviter le renouvellement des sanglants événements de l'année dernière ont permis au pèlerinage annuel de La Mecque de se dérouler, jusqu'à présent, sans incidents.

Sous la surveillance constante des forces de l'ordre, près de un million de fidèles se sont rassemblés, le dimanche 24 juillet à l'aube, de la vallée de Mîna à La Mecque, après avoir passé une journée de prière sur le mont Arafat, à 25 km de la ville sainte. Ils ont ensuite investi la Grande Mosquée de La Mecque, qui abrite la Kaaba, la maison sacrée de Dieu, pour la prière de l'Aïd-el-Adha (fête du sacrifice), avant de retourner à Mîna pour la lapidation de stèles représentant Satan, à l'aide de cailloux ramassés dans les rochers de Moudzaila. Alors que le pèlerinage tire à sa fin,

aucun incident n'a été signalé. Se gardant de tout triomphalisme, les médias saoudiens ne cessent pour le moment d'égriser la liste des facilités et des services mis à la disposition des « pèlerins de Dieu par le gouvernement du serviteur des Lieux saints », le roi Fahd.

Le souvenir des affrontements de juillet 1987, au cours desquels quatre cent deux personnes, dont deux cent soixante-quinze Irakiens, avaient été tuées, selon le bilan de Riyad, apparaît bien loin au regard du déroulement du pèlerinage de cette année.

L'Arabie saoudite avait, depuis ces incidents, suivi une stratégie de fermeté. Quatre mois après les événements tragiques, le roi Fahd, auquel l'Irak conteste la garde des Lieux saints, avait changé son titre de « majesté » pour celui précisément de « gar-

dien des deux saintes mosquées », celui de La Mecque et de Médine. En outre, le royaume s'était lancé dans une campagne diplomatique et médiatique intense contre l'« hérésie » des dirigeants irakiens, coupables, selon lui, d'avoir provoqué le « massacre » des Lieux saints, où tout acte de violence est considéré comme sacrilège. Riyad avait, de plus, obtenu le mardi dernier de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) la limitation du nombre de pèlerins. Pour chaque pays musulman, le nombre de ceux-ci ne devait pas dépasser le million par million d'habitants.

La radio irakienne n'en a pas moins affirmé samedi qu'il y avait eu des centaines de pèlerins qui manifestent pour commémorer les événements de 1987 avaient été « attaqués » par la police saoudienne, ce qu'a aussitôt démenti Riyad. — (AFP, AP.)

Deux Palestiniens tués en Cisjordanie

Jérusalem (AFP) — Un Palestinien a été tué, dimanche après-midi 24 juillet, par des tirs de soldats israéliens dans le village de Qabatiya, au sud de Jenin, en Cisjordanie occupée. La victime, Nasser Hanoun Debahaneh, âgé de vingt-cinq ans, a été atteint à la poitrine et est décédé à son arrivée à l'hôpital de Jenin. Trois autres Palestiniens ont été blessés par balles en cours de cette manifestation antisioniste.

Dans la journée de dimanche, deux autres Palestiniens ont été blessés par balles dans le camp de Jabalia (bande de Gaza) et un autre à Beit-Jala, près de Bethléem, en Cisjordanie. Ce dernier, Giriyis (Georges) Youssef Konfar, âgé de quarante ans, et père de quatre enfants, atteint au ventre, et transporté dans un état critique à l'hôpital israélien de Hadassah à Jérusalem, est décédé dans la soirée.

Des dizaines de manifestants de Beit-Jala avaient tenté d'interrompre la circulation dans l'après-midi de dimanche sur la route Hébron-Jérusalem. Les soldats ont utilisé des gaz lacrymogènes et tiré des balles en caoutchouc pour ramener l'ordre, avant d'ouvrir le feu dans une des ruelles de Beit-Jala pour se dégager.

Afrique

COTE-D'IVOIRE : la visite du premier ministre français

M. Rocard dénonce les « dégâts mondiaux » du libéralisme économique

La situation du marché des matières premières, et du cacao en particulier, est « dramatique » et « appelle des réformes profondes », a affirmé, le samedi 23 juillet à Yamoussoukro, M. Michel Rocard à l'issue d'un déjeuner de travail avec le président ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny. « Il va falloir appeler les pompiers sur le marché du cacao », a-t-il ajouté.

A cet égard, M. Houphouët-Boigny et M. Rocard ont évoqué, selon le premier ministre français, les « abominables dégâts mondiaux que produit le libéralisme » en économie agricole et « les dangers que fait courir l'absence de règles du jeu ». « Quand on interprète le marché comme le droit de faire n'importe quoi sans limite, ce sont les peuples qui en souffrent, ce sont les inégalités de toutes les nations qui s'aggravent. La loi de la jungle, à nos yeux, n'est pas synonyme de liberté », a-t-il ajouté.

Il faut cesser de bricoler « avec des bouts de ficelle et poser le problème général des prix des matières premières à tous les niveaux, entre pays consommateurs et pays producteurs et devant la Conférence des Nations unies pour le développement et le commerce (CNUCED) », a indiqué M. Rocard. Entre pays très inégalement développés, « la libre échange est une des formes de l'oppression », a affirmé le premier ministre. A son avis, « un minimum d'organisation des marchés est la meilleure manière de protéger l'autonomie des producteurs ».

M. Rocard, dont c'était la première visite en Afrique en sa qualité de chef du gouvernement français, avait été accueilli avec un cérémonial protocolaire correspondant à une véritable visite officielle. Le chef de l'Etat ivoirien, qui avait salué personnellement M. Rocard à son arrivée, a tenu à le raccompagner lui-même à l'aéroport de Yamoussoukro au terme d'un déjeuner de travail. — (AFP.)

ANGOLA

Des discussions sur la situation militaire ont eu lieu au Cap-Vert

Une rencontre de représentants militaires d'Angola, de Cuba et d'Afrique du Sud, en présence d'une personnalité africaine jouant le rôle de médiateur, a eu lieu, dans l'île de Sal au Cap-Vert, les 22 et 23 juillet, a révélé un communiqué officiel publié à Praia. Dans une brève mise au point, M. « Pik » Botha, le ministre sud-africain des affaires étrangères, a indiqué que « cette réunion avait donné lieu à un échange de vues sur la situation militaire ».

Aucune autre indication n'a été donnée sur cette rencontre qui intervient après la récente adoption par l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis d'un accord de principe sur le règlement global du conflit en Afrique australe. Les quatre parties doivent se retrouver, le 2 août à Genève, pour continuer leurs discussions. — (AFP, Rester.)

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA Master of Business Administration
Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3^e CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P....

Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2^e CYCLE Intensif : Cours spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America
17-25, rue de Chaillot (6^e arr. Paris), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71
Communiqué par European University of America • San Francisco • California

Europe

URSS : apaisement ou repli tactique ?

Le travail a repris à Stepanakert

MOSCOU
de notre correspondant

Attendus depuis deux ou trois jours, la décision d'une reprise du travail à Stepanakert s'est confirmée lundi 25 juillet : les quelque quarante habitants arméniens du chef-lieu du Haut-Karabakh ont mis fin à la grève qu'ils y menaient depuis deux mois, en faveur du rattachement à l'Arménie de leur région (cent soixante mille habitants, dont 75 % d'Arméniens).

Leur aura fallu une semaine pour déceler les concessions à leur égard incluses dans le décret adopté une semaine auparavant par le présidium du Soviet suprême de l'URSS, alors que le premier point de texte rejetait leur demande fondamentale d'un détachement territorial du Haut-Karabakh à l'Azerbaïdjan.

Ils auront été poussés à prendre cette décision, d'abord par le maintien à Stepanakert des renforts de troupes envoyés il y a deux semaines, mais aussi par un intense travail d'explication mené ces derniers jours dans les « collectifs de travail » de chaque entreprise par les responsables locaux du parti, ceux-ci étant restés durant toute la crise assez proches des grévistes.

Cette décision, prise dimanche à Stepanakert, donne évidemment raison à ceux qui estimaient M. Mikhaïl Gorbatchev capable d'apurer le conflit en Transcaucasie, sans être contraint de recourir aux méthodes répressives d'azian.

Bloc

Elle marque aussi l'épilogue du dernier rebondissement en date de cette crise qui a débuté en février. Le numéro deux du PCUS, le conservateur Egor Ligatchev, avait déclaré en mai à Bakou, la capitale d'Azerbaïdjan, que la question du Haut-Karabakh était « définitivement close », sous-entendu que les demandes arméniennes ne seraient plus considérées en haut lieu. Rapportés aux Arméniens de Stepanakert, ces propos les avaient révoltés et décidés à entamer la grève générale, qui s'est achevée lundi. Elle aura duré deux mois, un phénomène sans précédent en URSS, comme du reste toute la crise arménienne et la façon dont le pouvoir l'a traitée.

Prenant le contre-pied de M. Ligatchev, M. Gorbatchev a déclaré la semaine dernière, devant le présidium du Soviet suprême, qu'aucune question « ne peut jamais être considérée comme définitivement réglée ».

Cette phrase a été beaucoup exploitée par les responsables locaux du parti. Ils ont été chargés d'expliquer que si le premier point du décret du présidium confirme certes l'appartenance du Haut-Karabakh à l'Azerbaïdjan, les points deux et

trois comportent des concessions aux Arméniens, que les fermes appels au rétablissement de l'ordre et à la « normalisation » ne doivent pas cacher.

Il est en effet prévu, outre la création des commissions chargées de faire de nouvelles propositions au présidium, l'envoi de représentants du Soviet suprême dans la région, ce qui revient à accepter une des solutions de compromis proposées au Kremlin par des responsables arméniens : la création d'un mini-gouvernement local qui pourrait garantir une sorte d'indépendance de fait, quitte à dire bien haut et fort aux Azerbaïdjanais que cette région reste à eux.

Les choses n'en sont cependant pas là et les représentants du Soviet suprême n'arriveraient pas à Stepanakert avant un mois. D'ici là, les autorités en place en Azerbaïdjan, secondées par l'armée, peuvent encore troubler le compromis imaginé par Moscou, par exemple en ne rattachant pas le quasi-bloc imposé à Stepanakert. Depuis des mois, le chef-lieu est coupé de Bakou et n'est plus relié à Erevan que par les deux vols quotidiens réguliers (cinq ou six vols supplémentaires ont été supprimés il y a deux semaines).

De plus, rien ne prouve que l'unité est acquise en Arménie sur la façon de poursuivre le traitement de cette crise, dont tout le monde suppose qu'elle aura des prolongements. Des articles au ton très discordant paraissent depuis une semaine dans la presse soviétique, faisant écho aux interventions aussi diverses prononcées par des membres du présidium du Soviet suprême lors de la réunion du lundi 18 juillet. Et le numéro un du Kremlin avait magistralement défendu son thème favori de la nécessité du compromis en politique, affirmant qu'il ne faut pas laisser un peuple se croire vainqueur et l'autre vaincu, c'est exactement le contrôle qui s'était produit le lendemain soir, après la publication du décret du présidium : la joie des Azerbaïdjanais à Bakou a violemment contrasté avec le « sentiment de deuil » des Arméniens à Erevan ou à Stepanakert, de l'aveu même de la télévision centrale.

Mécanes

Les nombreux articles analysant l'appel du présidium pour que soit imposée une « normalisation » de la situation en Transcaucasie ont surtout dénoté les grévistes arméniens, accentuant le sentiment de défit de ce peuple. Ce fut le cas notamment des articles dénonçant comment les onze membres du comité Karabakh (le comité de grève d'Arménie), qualifiés « d'aventuriers », de « démagogues » et « irresponsables », ou encore celui mettant en cause certains membres du « groupe des 55 », l'ex-comité « Krounk » réunissant

chefs d'entreprises et intellectuels, (souvent membres du parti) à Stepanakert. Ce sont ces derniers qui ont dirigé le mouvement depuis près de six mois, et qui viennent de décider d'arrêter la grève mais pas la lutte pour obtenir le détachement de leur région de l'Azerbaïdjan.

De même, diverses menaces proférées publiquement par les autorités en fin de semaine ne pouvaient qu'aggraver encore le ressentiment des Arméniens (saucissons contre les entreprises en grève et leurs dirigeants ou bien interdiction de tout rassemblement). Dans un souci de compromis, le comité Karabakh avait pourtant prévu de ne plus organiser de manifestation. Si ces menaces s'étaient toujours pas concrétisées lundi, c'est sans doute grâce autant à la modération du comité Karabakh, qu'à la difficulté qu'il y aurait pour le pouvoir à les appliquer, malgré le soutien de Karabakh (et dans le Haut-Karabakh par l'ex-comité Krounk, interdire), si elle permet des tentatives de concertations en cas de crise, constitue avant tout un défi formidable à l'autorité du Parti communiste en Arménie et encore plus à Stepanakert. C'est exemple pour les autres nations périphériques soviétiques et il est tout à fait insaisissable par le pouvoir central.

L'objectif principal du Kremlin ne peut être que de chercher à briser le mouvement mais les méthodes qui ne sont peut-être pas encore arrêtées. Essayer de diviser le mouvement parait la seule possibilité réaliste pour y arriver sans retourner aux vieilles méthodes, désormais honnêtement officiellement dans l'URSS de M. Gorbatchev.

(Indirim.)

Asie

Moscou dément avoir renforcé la défense de Kaboul

(Suite de la première page.)

Il y en aurait donc encore près de 22 000 à évacuer d'ici au 15 août pour que le calendrier prévu à Genève soit respecté.

Interrogés à New-York sur les allégations du général Zia, des responsables de l'ONU se sont refusés à les confirmer ou à les démentir, et se sont contentés de rappeler la réunion du 15 août, « dans laquelle l'URSS devra avoir procédé au retrait de la moitié de ses troupes d'Afghanistan ». Les Américains ont fait savoir qu'ils avaient pris « bonne note » de la déclaration du général Akhromev et qu'ils attendaient d'en savoir davantage sur l'ampleur du retrait. « Nous continuons de surveiller la situation de près », a ajouté le porte-parole du département d'Etat. « Il sera difficile aux Soviétiques de respecter l'échéance du 15 août mais ils continueront à dire qu'ils le feront et nous continuerons de leur demander de le respecter », a résumé, dimanche, le secrétaire d'Etat à la défense, M. Frank Carlucci.

Même si on peut s'interroger sur les motifs du président Zia - habile manœuvrier qui mise sur un succès rapide de la résistance afghane pour l'aider à emporter des élections générales qu'il veut de fixer au 16 novembre, - le reste que la situation devient, effectivement, « insupportable » à Kaboul. Chaque jour s'achève sur les détonations et les victimes, les plus souvent des civils. Dimanche, une dizaine de ces engins - peu précis mais qui démolissent la population - sont tombés sur la ville, faisant dix morts. La veille, six roquettes y avaient déjà tué deux personnes, l'une d'entre elles causant de « gros dégâts ». Une résidence de l'ambassade de France, blessant légèrement un gardien afghan.

Non seulement les résistants parviennent ainsi à semer la panique au sein de la population civile, mais leurs forces paraissent se rapprocher de la capitale, comme en témoigneraient les nombreux tirs d'artillerie entendus notamment dimanche matin, selon une source diplomatique française à Kaboul. Les défenseurs de Kaboul pillonnent ainsi des positions de la résistance de plus en plus proches. Selon certaines sources, des tirs de roquettes seraient en lieu, au moins à deux reprises, à partir de la colline de Kôbe Asman, au centre de la capitale. Ce qui voudrait dire que la résistance aurait réussi à infiltrer ce

genre de missile dans Kaboul, soit qu'elle n'a rien à voir avec ce genre de tir...

Dissensions au sein du PC afghan

Or les informations selon lesquelles de graves dissensions perdurent au sein de la direction communiste afghane, au pouvoir à Kaboul, ont été accréditées par un général soviétique qui a été, à trois reprises, conseiller en Afghanistan. Dans un entretien diffusé dimanche par l'hebdomadaire soviétique *Ogonyok*, le général Kim Tzagolov critique les divisions du Parti démocratique populaire (PDP) et s'interroge sur sa capacité à garder le retrait après le retrait soviétique. Il dénonce les « règlements de comptes à l'intérieur du parti ». « J'ai peur que la maladie de la lutte fractionnelle et de dans ne soit allée trop loin », dit-il, dans le premier commentaire de la part d'un militaire de haut rang soviétique, émettant des doutes sur les chances de survie du régime de Kaboul.

Il est exact, enfin, que les Soviétiques ont plusieurs fois averti qu'ils ne respecteraient pas le calendrier de leur retrait si le Pakistan ne gelaient pas ses livraisons d'armes à la résistance. M. Vladimir Petrov, vice-ministre des affaires étrangères, l'a redit dans une interview recueillie et publiée, le dimanche 24 juillet, par le *Washington Post*. « Derrière le Pakistan, a-t-il ajouté, nous sentons la présence des Etats-Unis ». Mais, jusqu'à ce week-end, personne n'avait mis durablement en doute la poursuite du retrait soviétique.

Partisan d'une victoire de la résistance et ayant, depuis toujours, appuyé son allié musulmane intégriste, le président Zia - qui vient de proclamer l'application de la charia dans son propre pays - se féliciterait d'une désagrégation rapide du régime de Kaboul, qui lui permettrait de mieux affronter l'épreuve électorale du 16 novembre. Que les Soviétiques, d'ici là, décident de reporter leur retrait du nord afghan - encourageant une « libération » au moins provisoire du pays - ne lui déplairait pas non plus ; tant que la tension persiste en Afghanistan, le régime pakistanais demeure assuré de recevoir une manne américaine indispensable à sa stabilité.

Mais force est de constater également que les Soviétiques ont, pour le moins, davantage de mal à se retirer d'Afghanistan qu'ils n'en ont eu à y intervenir. En l'absence d'une cessez-le-feu, assure les lignes de communication d'un corps expéditionnaire de plus de cent mille hommes face à une forte et quasi omniprésente guérilla - même quand cette dernière est divisée - ne peut se faire que si le partenaire local tient bon. Ce qui ne semble pas être le cas. Les Américains l'avaient compris, qui avaient évacué le gros de leurs troupes du Vietnam du Sud avant de signer, en janvier 1973, un accord censé, en outre, leur ménager un « intervalle décent » pour la suite. Les Soviétiques en font aujourd'hui l'expérience, prêtant ainsi le flanc aux manœuvres du président Zia.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CORÉE DU SUD : les affaires de corruption

Des commissions parlementaires pourront entendre l'ancien président Chun Doo Whan

SEOUL
de notre envoyé spécial

L'Assemblée nationale a voté, le samedi 23 juillet, deux projets de loi permettant aux commissions parlementaires d'enquête d'obtenir la coopération de l'ex-président Chun Doo Whan et de sa famille devant le Parlement pour répondre d'accusations de corruption. Les projets de loi ont été adoptés à l'unanimité.

A la suite du veto mis la semaine dernière par le président Roh Tae Woo à la promulgation de précédents projets de loi, le parti gouvernemental et l'opposition, qui détiennent la majorité au Parlement, sont, en effet, parvenus à un consensus dans la formulation des textes qui a permis leur approbation, évitant ainsi une crise politique à la veille des Jeux olympiques. Aux termes des nouvelles lois, les parlementaires peuvent demander la comparution d'un témoin sans avoir besoin d'obtenir préalablement une citation à comparaître émise par l'Assemblée.

Les deux nouveaux projets de loi ayant été votés à l'unanimité, il est improbable que le président mettra son veto à leur promulgation.

M. Roh se trouve néanmoins dans la situation délicate de devoir se démarquer du régime précédent, auquel il participe activement et de tenir sa promesse de faire la lumière sur les abus du passé tout en évitant de s'aliéner les généraux encore fidèles à l'ex-président.

Le procès, commencé le 18 juillet, du frère de M. Chun (accusé d'avoir détourné 10 millions de dollars lorsqu'il était à la tête du mouvement Saemul) est symptomatique du climat psychologique qui règne à Séoul : pour la majorité des personnes interrogées, la question est moins la culpabilité ou l'innocence du « petit Chun » que l'attitude du gouvernement. Veut-il vraiment faire la lumière sur le passé ou cherche-t-il à couvrir M. Chun et sa famille ?

L'une des accusations portées contre la famille de l'ex-président, et soulevée à nouveau la semaine dernière par l'opposition, concerne les activités de son épouse, M^{me} Lee Soon Pa, qui préside la Fondation Saesadpa : une bonne partie des contributions auraient été obtenues par abus de pouvoir et détournées.

PHILIPPE PONS.

YOUGOSLAVIE

Le président de la fédération met en garde contre la montée des nationalismes

Près de cinq mille personnes ont manifesté, samedi 23 juillet, à Petrovo, capitale de la Voïvodine, en faveur d'un renforcement des pouvoirs de la République de Serbie sur les deux provinces autonomes de Voïvodine et du Kosovo. Cette nouvelle manifestation a provoqué une mise en garde du président de la fédération yougoslave, M. Raif Dizdarevic, contre la montée du nationalisme « dans toutes les régions du pays ».

Mettant en cause « l'absence de responsabilité de certains dirigeants », M. Dizdarevic a estimé, dimanche, au cours d'une cérémonie à l'Académie militaire de Belgrade, que leurs agissements « menacent l'unité du pays » et mettent en péril « la recherche d'une alternative démocratique à la crise yougoslave ».

Cette mise en garde vise tout particulièrement les dirigeants des Républiques de Serbie et de Slovinie, en conflit ouvert avec la fédération sur la délimitation de leurs pouvoirs. Profitant des discussions en cours sur la réforme de la Constitution, le chef de la Ligue des communistes en Serbie, M. Slobodan Milosevic, exige le renforcement du contrôle de la République sur ses deux régions autonomes. Visant à mettre au pas les séparatistes albanais du Kosovo, cette exigence s'est heurtée à une vive opposition à la fois au Kosovo et en Voïvodine. Bien que dépendant officiellement de la Serbie, ces deux régions s'étaient vu reconnaître une

large autonomie par la Constitution de 1974.

A l'appui de sa démarche, la Ligue des communistes de Serbie a organisé ces dernières semaines des dizaines de réunions publiques dans les localités et les usines et plusieurs manifestations pour réclamer la démission des dirigeants de Voïvodine. Le 19 juillet dernier, la présidence fédérale de la Ligue, à l'issue d'une réunion de deux jours, avait exigé « l'arrêt immédiat des polémiques sans principes » que se livrent les dirigeants du parti en Serbie et en Voïvodine. Il avait demandé que soit mis un terme aux « réunions de protestation et aux écrits éhémériques et non objectifs de la presse ».

La semaine dernière, la présidence de la fédération avait également dû intervenir pour trancher dans le conflit ouvert qui oppose l'armée à la présidence de la République de Slovinie à propos du procès de trois journalistes et d'un sous-officier jugés par le tribunal militaire de Ljubljana pour « divulgation de secrets militaires ». Elle avait alors donné raison à l'armée, accusée par les Slovinie de ne pas respecter la Constitution de leur République en interdisant aux médias de s'exprimer en slovinie. Ce procès est devenu le symbole de la revendication d'une plus grande autonomie de la Slovinie, qui expérimente depuis plusieurs mois un processus de démocratisation très en avance sur les autres Républiques.

H. de B.

Amériques

CHILI

Le plébiscite aura lieu avant la fin octobre

La désignation du candidat à la présidence chilienne dans la perspective du plébiscite prévu avant la fin de l'année aura lieu le 30 août prochain, a-t-on indiqué de source officielle à Santiago. Après la nomination du candidat, selon toute vraisemblance le général Pinochet lui-même, le gouvernement devra fixer la date du scrutin, qui doit intervenir, selon la Constitution, au plus tard deux mois après le choix du candidat par la juste militaire soit avant la fin octobre. Les Chiliens seront appelés à se prononcer pour ou contre la prorogation du régime militaire - en place depuis le coup d'Etat de 1973 - jusqu'en 1997.

Par ailleurs, deux diplomates ouest-allemands en poste à Santiago devaient comparaître devant un tribunal la semaine prochaine, la Cour suprême chilienne ayant levé leur immunité diplomatique à la suite d'une plainte déposée par la « Colonie Dignidad ». Ce village situé à 400 kilomètres au sud de la capitale, dirigé par un ancien officier allemand réfugié au Chili, fait en effet l'objet d'une enquête ouverte par le gouvernement de Bonn après les nombreuses accusations de sévices dont seraient victimes les membres de cette colonie. La justice chilienne a déjà bloqué par deux fois les enquêtes sur les activités de cette petite cité transformée en camp retranché.

Le premier conseiller de l'ambassade de RFA, M. Ulrich Spohn, et le consul, M. Horst Krieger, sont convoqués pour apporter leur témoignage, a indiqué leur avocat, M. Maximo Pacheco, qui a qualifié de « précédent extrêmement grave » la décision de la Cour suprême chilienne. (REUTERS.)

ÉTATS-UNIS

Le président Reagan réplique aux attaques des démocrates

Washington. - Le président Ronald Reagan, qui a regagné, dimanche 24 juillet, la Maison Blanche, après des vacances dans son ranch californien de Santa-Barbara, a vivement critiqué l'opposition démocrate à la suite de la convention d'Atlanta. M. Reagan s'est déclaré outré par les attaques personnelles qui ont été lancées contre les républicains : « Les auteurs de la convention semblent avoir oublié la tradition américaine », qui prévoit un débat vigoureux « sans attaquer personne », a déclaré M. Reagan, faisant allusion aux critiques adressées par les démocrates au candidat républicain à l'élection présidentielle, M. George Bush. La veille de sa déclaration, le magazine *Newsweek* publiait un sondage effectué par Gallup, qui crédit le candidat démocrate Michael Dukakis de 55 % des suffrages contre 38 % à son adversaire républicain George Bush. (AFP, Reuters.)

IRLANDE DU NORD : une famille tuée par l'explosion d'une bombe

Les « bavures » de l'IRA se multiplient

LONDRES
de notre correspondant

Un des rares juges catholiques d'Irlande du Nord était probablement la cible de la bombe qui a tué « par erreur », le samedi 23 juillet, trois personnes près de la frontière avec la République irlandaise. Les services de sécurité estiment que les 500 kilos d'explosifs entrés en possession de la route Dublin-Belfast, dans une zone pourtant étroitement surveillée, venaient de Ian Higgins, un des deux membres catholiques de la plus haute instance judiciaire de la province.

L'IRA avait admis dès samedi soir sa responsabilité. L'organisation clandestine avait alors seulement indiqué que la bombe avait explosé « prématurément ». L'IRA a envoyé dimanche ses « condoléances les plus sincères » à la famille des victimes ; M. et M^{me} Hanna et leur fils de six ans, qui revenaient de vacances, ont été tués sur le coup

lorsque leur véhicule est passé à proximité de Fenagh. Moins d'une heure plus tard, le juge Higgins empruntait la même route. L'explosion a eu lieu tout près de l'endroit où Sir Maurice Gibson, le plus haut magistrat d'Irlande du Nord, avait été tué avec sa femme par l'IRA en avril 1987, dans des circonstances identiques.

M. Tom King, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a dénoncé la « totale hypocrisie » des condamnations de l'IRA. L'organisation républicaine avait également présenté ses excuses après la mort de onze personnes à Enniskillen, en novembre dernier. En moins d'un an, dix-sept civils au total ont été tués « par erreur » par l'IRA.

Cinq juges ont été tués en Irlande du Nord en vingt ans. La maison du juge Higgins avait été attaquée à la roquette par l'IRA il y a dix-huit mois. Il n'y avait pas eu de victimes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LES SOIRÉES DE JEAND'HEURS
LE PLUS GRAND SON ET LUMIÈRE
DE L'EST DE LA FRANCE
VOUS PROPOSENT
EN AVANT-PREMIÈRE NATIONALE
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
28-29-30 juillet 1988
Prix : Adultes : 70 F - Enfants : 30 F
RÉSERVATION : 84, boulevard de La Rochelle,
55000 Ber-le-Duc, tél. : 29-45-18-18.

Le FLNKS ré...

Le bureau politique du FLNKS a réuni le 23 juillet à Paris 21 membres... (Texte partiellement visible)

Le fil du rasoir

Le 26 juillet, le FLNKS a réuni... (Texte partiellement visible)

Les réactions

M^{me} Alliot-Marie (RPR) : « Un échec du gouvernement » (Texte partiellement visible)

Le Forum RMC-PR 3... (Texte partiellement visible)

Le président Reagan réplique aux attaques des démocrates... (Texte partiellement visible)

Le président Reagan réplique aux attaques des démocrates... (Texte partiellement visible)

Le président Reagan réplique aux attaques des démocrates... (Texte partiellement visible)

Politique

Les débats sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS réclame la révision partielle du « plan d'armistice » de M. Rocard

Le bureau politique du FLNKS a estimé, lundi 25 juillet, à Nouméa, que l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon ne constitue pas « un plus de paix mais simplement un plan d'armistice ». Les dirigeants indépendantistes, qui dressaient devant la presse le bilan de la convention du FLNKS résumée ce week-end sur l'île d'Ouvéa, ont résumé les réticences soulevées dans la base militante par l'accord triangulaire signé entre MM. Rocard, Laffleur et Tjibaou. « Ce n'est pas la peine — ont-ils expliqué — de s'engager sur une aussi longue durée si c'est pour retrouver un climat de guerre civile dans dix ans. »

« Nous n'avons pas de test qui permette de croire qu'on peut faire confiance au gouvernement sur une telle durée » a déclaré M. Tjibaou, lundi matin, sur RTL.

Les responsables du FLNKS ont critiqué, en particulier, le découpage des futures provinces jugé « déséquilibré », car privilégiant économiquement la région Sud, dominée par le RPCR. Ils ont réclamé d'une manière générale qu'il y ait « également des chances » pour permettre « un combat ouvert et loyal » qui ne soit « pas faussé au départ par des rapports de forces

trop défavorables au peuple kanak ». Ils faisaient notamment référence à la composition du corps électoral appelé à se prononcer lors du scrutin d'autodétermination de 1998, qui ne leur garantit pas un résultat favorable. « Si on peut faire bouger la position du gouvernement sur le corps électoral, le FLNKS serait prêt à s'engager même dans un processus aussi long » ont-ils toutefois précisé.

Une délégation du bureau politique composée de sept membres et conduite par M. Jean-Marie Tjibaou est habitée à poursuivre les discussions avec le gouvernement. Elle doit être

reçue par le haut-commissaire de la République à Nouméa, M. Bernard Grasset, dès cette semaine.

Le plan de M. Michel Rocard n'ayant pas été formellement rejeté par la coalition indépendantiste, le gouvernement a pris acte avec « satisfaction » des demandes de « réaménagement » formulées à Ouvéa par les dirigeants indépendantistes.

Pour le RPR, en revanche, qui s'exprimait dimanche, sur RMC, par la voix de Mme Michèle Alliot-Marie, le gouvernement a subi « un grave échec ».

La convention du FLNKS à Ouvéa

La demi-victoire de M. Tjibaou

NOUMÉA

de notre correspondant

Une pluie noire cinglait les tombes d'Ouvéa lorsque vers 4 heures du matin, dimanche 24 juillet, les députés du FLNKS se sont séparés de la tribu de Gossana avec le soulagement de ne pas avoir offensé la mémoire des « martyrs ». « Personne ne part satisfait, mais tout le monde part en faisant : « Ouf, on n'a pas cassé ! » C'est avec cette fierté qu'on peut passer devant les tombes des morts », résumait M. Jean-Marie Tjibaou, les traits marqués par deux mois de négociations harassantes et une nouvelle nuit blanche.

Singulière illustration du décalage entre les deux hémisphères que ces propos sibyllins tenus par le chef indépendantiste : ceux qui étaient à l'affût, comme M. Louis Le Penec, le ministre des DOM-TOM, d'une réponse « explicite » — oui ou non à l'accord de Matignon — en sont pour leurs frais. Comment donc concilier les voix tortueuses du consensus canaque, ces palabres destinés non à gagner une majorité, mais à cimenter l'unanimité, avec le calendrier au pas de course imposé par le gouvernement ? Quand on l'interroge sur le compromis du 26 juin, à Matignon, M. Tjibaou répond : « Ce qui est prioritaire, c'est d'avoir sauvegardé l'unité du FLNKS. Ce consensus arraché aux forces, après vingt heures de débats ininterrompus, a évidemment un prix : l'ambiguïté. »

En fait, tout se passe comme si, dans ce jeu triangulaire FLNKS-gouvernement-RPCR, les indépendantistes s'étaient imposés une longueur de retard sur leurs partenaires. Pour les premiers, la négociation n'a fait que commencer, alors que, pour les seconds, elle est quasiment bouclée. C'est le sens de la motion adoptée à l'issue de la convention d'Ouvéa : « Le FLNKS est disposé à s'engager de plus en plus dans le processus ouvert par les discussions de Matignon dès lors que le cadre du plan Rocard n'est pas figé et susceptible d'aménagements sur des questions de fond. »

C'est une demi-victoire pour M. Tjibaou : il est parvenu à faire admettre à tout le monde les accords de Matignon comme point de référence. L'affaire était encore loin d'être entendue dimanche à minuit, des tendances comme le Parti de libération kanak (PALIKA) et le Front uni de libération kanak (FULK) — absentes de la délégation FLNKS de Paris — allant jusqu'à récuser la légitimité du « cadre Rocard » et se proposant d'en sortir.

Pour autant, le chef indépendantiste n'a pas réussi à faire avaliser, comme il s'y était engagé auprès de M. Rocard, l'accord de Matignon dans sa globalité. Il ne s'agit pas d'une réelle surprise : les comités directeurs de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire de la coalition) et la convention du FLNKS à Thio, le week-end dernier, avaient déjà donné le ton. La pierre d'achoppement la plus sensible reste la composition du corps électoral retenu pour le scrutin d'autodéter-

mination de 1998, qui, si l'on s'en tient à la proposition officielle, continuera d'assurer une forte majorité (plus de 60 %) au camp anti-indépendantiste.

Le FLNKS a un éventail de « contre-propositions » à soumettre au gouvernement (le Monde du 23 juillet). Et il se dit prêt à lâcher du lest sur deux autres points de désaccord — la durée de dix ans du statut transitoire (trop longue à son goût) et le découpage régional (trop déséquilibré) — dans la mesure où Matignon ferait preuve de bonne volonté sur le chapitre du corps électoral. Tels sont les « aménagements sur les questions de fond » évoqués à Ouvéa, même si M. Tjibaou a refusé de rentrer trop avant dans les détails. « Pour nous, a-t-il expliqué, la situation n'est pas du tout réglée. Il s'agit du destin de notre peuple. Il est certains points tout à fait capitulaires sur lesquels nous demandons quelques aménagements. »

Euphémisme

L'avertissement lancé en fin de semaine par M. Le Penec — « Il ne saurait y avoir de renégociation » — a eu au moins un mérite : le mot « renégociation » est devenu tabou ce week-end. Impossible de l'arracher des lèvres indépendantistes, qui lui préféreraient le doux euphémisme d'« aménagements ». Mais quel handicap pour M. Tjibaou ? « Ça m'a beaucoup gêné, confiait-il, c'était malin. Je me suis senti un peu l'otage de tout le monde dans cette affaire. Ça a rendu difficile le travail parce que beaucoup de militants se sont sentis piégés, dans un carcan. »

La motion finale de la convention s'est également alarmée : « La position du gouvernement français, exprimée par la voix du ministre des DOM-TOM, qui récusé à l'avance aux différentes parties concernées toute possibilité de renégociation de l'accord de Matignon, ne va pas dans le sens de l'ouverture et de la recherche d'un compromis pour tous. » Les discussions devront donc se prolonger. « La convention d'Isaï Oulvéa », conclut la motion, « donne mandat au bureau politique de prospecter toutes les voies de concertation avec le gouvernement français susceptibles de favoriser la relance de pourparlers en vue d'un accord final. »

M. Tjibaou ne s'en sort finalement pas trop mal. Il a franchi l'écueil de ses réunions à répétition sans trop de dommages : son autorité personnelle reste intacte. Le rejet — prévisible — de la motion de censure présentée à son encounter par le FULK lui a même conféré un surcroît de légitimité. Le voici maintenant mandaté pour diriger la nouvelle équipe chargée de poursuivre les négociations sur place à Nouméa (les indépendantistes hésitent à repartir pour Paris). « J'avais déjà prévu mes bagages pour aller soigner mes ignames. Je suis obligé de continuer », glissait-il, dimanche soir, sur un ton énigmatique dont on ne pouvait savoir s'il trahissait le regret ou la jubilation.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Le fil du rasoir

Il aurait fallu être naïf, le 26 juin, pour croire au miracle. La fragilité du compromis échauffé ce jour-là, à l'hôtel Matignon, constituait une évidence, soulignée par les réactions du député constatées le soir même dans l'entourage de M. Jean-Marie Tjibaou. Le succès du plan de paix de M. Michel Rocard pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie reposait surtout, en effet, sur la capacité de persuasion du président du FLNKS auprès de ses troupes. Le chef du mouvement indépendantiste avait eu grand soin de faire le point de convaincre ses partisans de renvoyer à plus tard — 1998 au plus tôt — une accession à l'indépendance que la plupart des militants considéraient déjà tenir au bout du fusil. Il savait lui-même qu'il rencontrerait les plus dures difficultés.

Il serait tout aussi excessif de sombrer aujourd'hui dans le catastrophisme, sous prétexte que M. Tjibaou a été partiellement désavoué par les siens, et pour le moins prématuré d'en conclure que l'échec du plan rocardien est d'ores et déjà consommé, comme l'a fait hardiment Mme Michèle Alliot-Marie, dimanche 24 juillet, sur RMC, au nom du RPR.

Si l'accord du 26 juin ne méritait pas un excès d'euphorie, le redoublement manifesté le week-end dernier, à Ouvéa, par le FLNKS ne justifie pas non plus que le processus enclenché à l'initiative du premier ministre soit vu à l'indigence. Comme d'habitude, l'appréciation de la réalité calédonienne appelle plus de nuances.

Pour l'instant, le bilan de la situation reste globalement positif.

Personne ne conteste, ni chez les indépendantistes ni au RPCR, la réponse en main de l'administration directe du territoire par l'Etat. Bien au contraire, il existe un accord unanime pour souhaiter, de part et d'autre, que l'Etat joue pleinement son rôle de juge-arbitre. En cas d'échec du plan de M. Rocard, l'Etat disposerait ainsi, quitte à prolonger cette phase, des moyens de s'interposer entre les uns et les autres pour éviter de nouvelles confrontations violentes.

Les « réaménagements » demandés par le FLNKS sont incon-

testablement porteurs de risques de rupture, mais le « oui » conditionnel de l'Etat-major indépendantiste ne réduit pas à néant le dispositif gouvernemental. Le FLNKS n'approuve pas explicitement le plan Rocard, mais il ne le dénonce pas. Les ports ne sont pas rompus, le retour progressif au calme n'est pas remis en question, le temps des palabres recommence. Tant que le dialogue engagé à l'hôtel Matignon ne sera pas interrompu, l'espoir restera permis.

Enfin, le maintien de M. Tjibaou à la direction du mouvement indépendantiste représente une assurance de modération pour la suite des événements. Le président du FLNKS a préféré assumer un revers personnel pour préserver l'unité de la coalition indépendantiste, mais ce repli stratégique lui permet de conserver le contrôle de son mouvement tout en évitant au gouvernement un retour à la case départ et au territoire un regain de guerre civile.

La « satisfaction » affichée, dimanche soir, au nom de M. Rocard, par le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Louis Le Penec, n'en apparaît pas moins quelque peu forcée. Le gouvernement est, certes, fondé à annoncer le lancement de la phase numéro deux de son plan, qui doit d'abord se traduire par la mise au point du projet de statut transitoire, puis recevoir l'ondection du référendum national prévu, en principe, à l'automne.

Une question explosive

Mais le premier ministre s'illusionnerait s'il réduisait les réticences du FLNKS à de simples péripéties. Son seul « péché de jeunesse » a d'ailleurs peut-être été de croire, le 26 juin, que la négociation était pratiquement bouclée alors qu'elle ne faisait que commencer. A trop vouloir précipiter ou figer les choses, il prendrait le risque d'essuyer bientôt une déconvenue beaucoup plus lourde de conséquences.

Le désaccord qui subsiste entre M. Rocard et le FLNKS sur le contenu de l'annexe n° 2 du compromis du

26 juin, et en particulier sur la composition du corps électoral qui sera appelé à participer au futur scrutin territorial d'autodétermination, n'est pas de ceux qui se réglent aisément.

Il s'agit là, tout au contraire, d'une question explosive, comme l'ancien secrétaire d'Etat socialiste aux DOM-TOM, M. Georges Lamoine, l'a écrit à ses dépens à l'automne 1984, malgré le bilan positif de la table ronde de Nainville-les-Roches, en juillet 1983. Entre le point de vue du FLNKS et celui du gouvernement, le fossé apparaît trop large pour autoriser une grande marge de manœuvre.

Même si M. Tjibaou n'a pas osé employer le terme, afin de ne pas s'opposer frontalement à l'avertissement lancé jeudi par M. Le Penec, c'est bien une « renégociation » que réclame sur ce point le FLNKS. Or, les commentaires faits, dimanche soir, à l'hôtel Matignon, semblent indiquer que, sur ce point, M. Rocard entend s'en tenir, comme l'a déjà souligné le ministre des DOM-TOM, à ce qui a été décidé le 26 juin : « Les électeurs et les électrices de Nouvelle-Calédonie qui seront appelés à se prononcer sur [le] projet de loi de référendum, ainsi que leurs descendants accèdent à la majorité, constituent les populations intéressées à l'avenir du territoire. Ils seront donc seuls autorisés à participer, jusqu'en 1998, aux scrutins qui détermineront cet avenir : scrutin pour les élections aux conseils de province et scrutin d'autodétermination. »

Dans l'entourage du premier ministre, les « oui » et « réaménagements » que l'on envisageait, lundi matin, faisant des amendements de forme — déjà soumis aux dirigeants du FLNKS par l'intermédiaire du député du gouvernement sur place — assortis de diverses assurances, notamment la restitution de leurs droits civiques aux Canaques qui en avaient été privés à la suite de condamnations et politiques, et une stricte mise à jour des listes électorales afin que la représentation politique de la communauté mélanésienne ne soit plus entachée d'approximations, comme ce fut le cas dans le proche passé.

ALAIN ROLLAT.

Le communiqué du gouvernement

« Détermination et prudence »

Le gouvernement a réagi à la prise de position du FLNKS en diffusant, dimanche soir 24 juillet, le communiqué suivant du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Penec :

« Les propositions que le premier ministre avait présentées le 26 juin dernier, concernant l'évolution future du territoire de la Nouvelle-Calédonie, ont été soumises par les délégations signataires — RPCR et FLNKS — à leurs instances respectives ainsi qu'elles en avaient pris l'engagement. Les déclarations faites à l'issue des réunions de ces deux formations témoignent que les uns et les autres acceptent de mener leur action dans le cadre des propositions du premier ministre, ce dont le gouvernement prend acte avec satisfaction. »

« Les délibérations des deux parties montrent que la voie de l'apaisement et de la réconciliation choisie par le gouvernement et la recherche de solutions originales et équilibrées entre les communautés étaient le bon chemin et que ce chemin doit être suivi patiemment, avec détermination et prudence tout à la fois, de manière à consolider durablement le rétablissement de la paix et d'une vie normale pour les communautés du territoire. »

« Ces déclarations permettent donc d'engager l'étape suivante qui avait été prévue, c'est-à-dire l'élaboration du projet de loi sur les institutions du territoire jusqu'au scrutin d'autodétermination de 1998. »

« Les nouveaux équilibres géographiques, institutionnels, économiques et sociaux ne seront viables

qu'avec l'assentiment de toutes les communautés de Nouvelle-Calédonie. »

« Le gouvernement a donc demandé à son député, le haut-commissaire de Nouméa dans les plus brefs délais les représentants du FLNKS et du RPCR afin de conduire des conversations préliminaires, avant que le ministre des départements et territoires d'outre-mer ne leur présente l'avant-projet de loi du gouvernement. »

« Le gouvernement appelle tous les Français et les organisations concernées à se rassembler pour permettre la poursuite de la démarche de paix et de réconciliation entamée. Il souhaite que chacun fasse preuve en la matière de sens de l'Etat et de responsabilité. »

« M. Chirac veut donner une nouvelle impulsion à l'AMF. — M. Chirac, président-fondateur de l'AMF (Association internationale des maîtres francophones) a décidé le vendredi 22 juillet à Lyon, que la francophonie est « une ambition d'avenir et non pas le culte du passé ». Les travaux de cette huitième assemblée se sont terminés sur l'adoption de plusieurs résolutions notamment la création d'une banque de données de l'AMF, recensement les besoins d'équipements dans les différentes villes membres et portant sur les expériences de chacun. D'autre part, M. Jacques Chirac a lancé un vigoureux plaidoyer en faveur du rapatriement des cadres d'art africains dans leur pays d'origine. »

LANGUES UTILES
VOTRE ATOUT POUR L'EUROPE
 Etudiez 1 ou + langues, préparez un diplôme à vocation internationale, ou un BTS pour un métier d'avenir... chez vous, à votre rythme.
 Doc. gratuite à :
LANGUES & AFFAIRES Service 4777, 35 rue Collonge 92303 Paris-La Vallée.
 Tél.: (1) 42.70.81.88

(Publicité)
L'ESPAGNE EN TRAIN
 Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE
A PARTIR DE 490 F
 Renseignements :
 RENFE
 1, av. Marceau, 75116 PARIS
 Tél. 47-23-52-01

YOU GOSI AVI
 Président de la fédération met en garde contre la montée des nationalismes

Amérique
 Le plebiscite avant la fin

recé

de W H H

Société

Une campagne de prévention des incendies de forêts

« Aux arbres citoyens ! »

L'approche du bicentenaire de la Révolution française a inspiré les responsables de la sécurité civile. « Aux arbres citoyens ! », tel est en effet l'intitulé de la campagne de prévention contre les incendies de forêt, lancée cet été par les municipalités et les départements concernés, avec l'appui des sapeurs-pompiers et l'aide du ministère de l'Intérieur. M. Pierre Joxa a lancé cette campagne, vendredi 22 juillet, en visitant les installations de la sécurité civile à Marignac et Valbère (Bouches-du-Rhône), en compagnie de M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs.

Le service d'information et des relations publiques de l'Intérieur n'hésite pas à décrire la campagne « Aux arbres citoyens » comme « un appel à la conscience nationale », ce qui traduit cette « réminiscence et transposition de vieux et révolutionnaires, que la Convention adressa à la Nation pour déclarer la patrie en danger ».

Deux chiffres résument le « réau national » auquel la population est ainsi appelée à répondre : 4 300 000 hectares de forêts, maquis et garrigues à protéger dans le Midi méditerranéen chaque été, une superficie brûlée de 38 000 hectares en moyenne chaque année.

Cette campagne se poursuivra à la rentrée scolaire et dans le cadre d'une action de sensibilisation à long terme des enfants.

Affichée dans les communes, dépliée 72 forêts disséminées dans les écoles, informations sur Minitel, plaquettes à l'usage des résidents des massifs, encouragement à l'autoprotection des habitations par l'équipement de moto-pompes incendie, tour pédestre de la forêt méditerranéenne sur plus de 1 000 kilomètres... Toutes ces actions de prévention s'accompagnent d'un effort budgétaire du ministère de l'Intérieur pour l'opération Feux de forêts 1988, estimé à près de 299 millions de francs, dont 32 millions de subventions allouées aux collectivités locales.

L'essentiel des crédits a été affecté aux moyens nationaux de renfort dans la lutte contre les incendies de forêts : vingt-huit avions bombardiers d'eau seront utilisés cette année, ainsi que vingt-six hélicoptères, dont seize sapeurs-pompiers et aux unités militaires spécialisées, viendront renforcer les vingt-sept mille sapeurs-pompiers locaux. Un plan de modernisation des transmissions est mis en route. S'y ajoute une « politique d'éclatement des moyens » de façon qu'ils soient stationnés au plus près des risques. L'objectif visé est de pouvoir « attaquer et traiter tout feu dans les dix premières minutes pour en éviter l'extension ».

Lors d'un contrôle à Saint-Rémy-de-Provence

Un jeune homme tué d'une balle dans la tête par un gendarme mobile

Un gendarme de l'escadron de gendarmerie mobile de Marseille a été inculpé, dimanche 24 juillet, de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner, après avoir, tué la veille, un jeune homme lors d'un contrôle à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Le militaire, âgé de vingt-cinq ans, a été placé sous contrôle judiciaire et il a réintégré son escadron dans le XV^e arrondissement de Marseille. Il avait été affecté à la brigade de Saint-Rémy il y a environ un mois. Son identité n'a pas été révélée.

La victime est un jeune homme de vingt et un ans, Pascal Amrhein, manadier au chômage. Il habitait chez sa mère ou chez des amis. Il avait fait l'objet d'un débus de procédure pour un délit mineur, mais son casier judiciaire était vierge.

Les autorités de police et de gendarmerie le présentent comme tout-à-fait « marginal ». D'autres sources proches de l'enquête indiquent cependant qu'il n'était qu'un « petit usager de hashisch » comme bien d'autres jeunes.

Il était environ 4 heures du matin samedi 23 juillet lorsqu'une patrouille de trois gendarmes a pénétré dans le square Verdun, à Saint-Rémy, pour une opération de contrôle. Situé en plein centre-ville, l'endroit est fréquenté par des

jeunes qui y dorment et des revendeurs de drogue.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Pascal Amrhein s'est enfui à l'arrivée des gendarmes. Il a franchi la barrière et l'un des militaires l'a poursuivi dans une ruelle qui longe le square.

« Un tir instinctif »

Celui-ci, selon ses affirmations, a effectué deux sommations : dans le parc et à l'entrée de la rue. Dans sa course, le jeune homme s'est défilé d'un sac à dos contenant des vêtements.

Selon le gendarme, il a fait subitement volte-face et le gendarme, se sentant menacé, a effectué « un tir instinctif » atteignant le fuyard d'une balle de 9 mm à la tête. La balle a pénétré par la commissure des lèvres, et Pascal Amrhein a été tué sur le coup.

Le jeune homme et son poursuivant étaient seuls dans la ruelle au moment des faits. Il ne semble pas y avoir eu d'autres témoins à l'ensemble de l'affaire que les collègues du gendarme.

Le parquet de Tarascon a ouvert une information et fait procéder, dès samedi, à une reconstitution qui a abouti à l'inculpation, du militaire.

Auteur présumé d'un important détournement de fonds

Un contrôleur des impôts de Versailles interpellé dans les Alpes-Maritimes

M. Bernard Dufour, quarante ans, ce contrôleur des impôts de Versailles activement recherché par la police dans le cadre d'une affaire de détournement de fonds publics (le Monde du 12 juillet) a été arrêté dans la nuit de vendredi 22 au samedi 23 juillet à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes).

VERSAILLES de notre correspondant

M. Dufour, qui faisait l'objet d'un mandat international délivré le 20 juin 1988 par le juge d'instruction de Versailles, M. Guy Ripoll, a été appréhendé au hasard d'un contrôle de routine effectué par les gendarmes de la brigade de Cagnes-sur-Mer parmi la foule venue suivre les festivités commémorant le vingtième anniversaire des mariages de Villeneuve-Loubet.

Le fonctionnaire, domicilié à Versailles, marié, père de famille, s'était amoncelé voilà un peu plus d'un an d'un jeune homme qui entretenait à grands frais (appartement parisien, voiture de sport, séjours touristiques). Bref, un luxe qu'un traite-

ment de fonctionnaire seul n'aurait pu lui permettre.

Chargé du recouvrement de la TVA, le contrôleur des impôts, de jour au lendemain, a multiplié ses fausses largesses à l'égard des commerçants versaillais venus solliciter des délais de paiement ou des étalonnements de chèques. Les chèques de garantie que M. Dufour exigeait en contrepartie et que les commerçants, naïvement, acceptaient de libeller à son nom propre étaient, en réalité, déposés sur son compte personnel, qu'il avait ouvert dans l'un des bureaux de poste de Versailles. L'escroquerie, évaluée par les policiers de la section économique et financière du SRPJ de Versailles à plus de 7 millions de francs avait été découverte au début du mois de juin, lorsque l'un des commerçants grugés vint s'enquérir de sa situation ce vit refuser la moindre quittance.

M. Dufour, qui a été écroué à la maison d'arrêt de Grasse sous l'attente de son transfert à Versailles, se verra notifier par le juge son inculpation de faux en écriture publique, ce qui pourrait provoquer son renvoi ultérieur devant la cour d'assises des Yvelines.

THERRY LE LOUET.

RELIGIONS

Une quarantaine de disciples d'Ecône rejoignent le Vatican

Une quarantaine de disciples traditionnalistes de Mgr Lefebvre, excommunié après avoir consacré quatre évêques le jeudi 30 juin à Ecône, en Suisse, ont décidé de rompre avec la Fraternité Saint-Pie-X pour fonder un groupe fidèle au Vatican, la Fraternité de Saint-Pierre.

Dans une interview publiée par le mensuel catholique italien *Trenta Giorni*, l'abbé Joseph Bisig, ancien assistant du Père Franz Schmidberger, supérieur de la Fraternité Saint-Pie-X, a déclaré que seize prêtres, sur les deux cent-soixante en activité, et vingt-neuf séminaristes, sur les quatre-vingt-cinq d'Ecône, avaient décidé de rejoindre ce nouveau groupe, dont ils espèrent la reconnaissance par Rome.

Ces religieux ont d'ailleurs renoncé, lundi 18 et mardi 19 juillet, Mgr Camillo Peri, secrétaire permanent de la Congrégation pour le culte divin, dans l'abbaye cistercienne de Hauterive, en Suisse.

Selon l'abbé Joseph Bisig, cette initiative ne cherche pas à créer un conflit avec Mgr Lefebvre : « Il a combattu le modernisme, ce qui est aussi notre objectif, mais nous voulons le faire dans l'Église ».

Il a ajouté : « Nous voulons être liés à la tradition spirituelle et liturgique de l'Église, mais nous voulons montrer à nos frères qui ont provoqué la rupture avec Rome qu'ils peuvent rester des catholiques traditionnalistes à l'intérieur de l'Église ».

COMMUNICATION

Le dépôt de bilan des Editions Jacquemart

Les salariés de Sonovision envisagent une reprise du titre

« J'ai soixante-dix ans, je suis fatigué. Je travaille depuis près de soixante-dix ans. Je ne dois pas un sou aux banques, pas un sou à mon personnel (...) Pourtant j'ai 2 millions de francs dehors, dus par mes clients. J'ai dû déposer mon bilan car j'ai une dette assez importante envers la Sécurité sociale. Des amateurs sont sur les rangs pour reprendre l'affaire. Nos journaux reparaitront donc vraisemblablement au début du mois de septembre, avec moi ou sans moi. » Parus le 19 juillet dans *Echo de la presse et de la publicité* (EPP) sous la plume de Noël Jacquemart, son directeur-fondateur, ces quelques lignes sont le glas de la société des Editions Jacquemart. Une société qui avait démarré avec le titre *EPP*, créé en 1945, et qui édite aujourd'hui le mensuel *Sonovision* et son édition hebdomadaire, lancés respectivement en 1971 et en 1974, des annuaires - *Qui fait quoi ?* (vidéo), *Guide des formations* et *Guide du matériel vidéo*, - un hebdomadaire de mots croisés, publie quelques livres, dont *Tout ce que vous devez savoir et vous éditez un journal*, et possède une imprimerie.

Si l'EPP n'est guère rentable, il n'en va pas de même de *Sonovision* et de *Sonovision Hebdo* deux magazines professionnels sur l'audiovisuel qui aient su conserver depuis quinze ans une rare indépendance de ton et font aujourd'hui référence. Les huit rédacteurs de ces journaux - sur quinze salariés - ont d'ailleurs créé, une association des journalistes de *Sonovision* destinée à « maintenir la parution de ces organes de presse dans les conditions d'indépendance qui ont prévalu jusqu'ici ». Pour les salariés de *Sonovision*, ces publications « constituent un corps sain et dynamique ».

Is estiment qu'avec un déficit inférieur à 20 000 francs mensuels pour un chiffre d'affaires de 715 000 francs, les titres *Sonovision* sont viables.

Ces sept dernières années, les recettes publiées sont passées de 1,2 million à 5,8 millions de francs tandis que les recettes provenant des abonnements, des petites annonces et de la diffusion ont plus que doublé.

Le tribunal de commerce se prononcera bientôt sur la liquidation judiciaire de l'entreprise ou sur son redressement. L'équipe de *Sonovision* est prête à étudier avec des partenaires une reprise de l'entreprise par ses salariés. Parmi les repreneurs potentiels figurent les éditions professionnelles Denis Jacob (*Grupo de la Cité*), qui publient *Video Broadcast*, la société CCEPP de M. Charles Dedejans, proche du groupe Hachette, les éditions Masson, le groupe En Direct de M. Jean-Marcel Bommeroy (*Billo, Martella*, etc.), ainsi que le Press Club de France présidé par Emmanuel de La Taille, le journal *Vidéo Pro*, l'ancien éditeur du groupe Stratégies, M. Patrick Collard.

YVES-MARIE LABÉ.

Arrêtés en Espagne

Huit Français sont soupçonnés d'être les auteurs d'un important hold-up en région parisienne

Huit Français, cinq hommes et trois femmes, dont les identités n'ont pas été communiquées, ont été arrêtés, à la fin de la semaine dernière par la police espagnole à Bénidorm, sur la côte est du pays, à proximité d'Alicante. Un premier suspect avait été interpellé mardi 19 juillet alors qu'il tentait d'échapper des chèques de voyage volés. Dans les jours qui suivirent, la police espagnole interceptait sept autres personnes dans un hôtel de Bénidorm et saisissait cinq voitures de forte cylindrée, d'importantes sommes d'argent tant en pesetas qu'en devises étrangères ou en chèques de voyage ainsi que quinze fausses cartes d'identité françaises.

Une collaboration avec la police française, les enquêteurs espagnols devaient établir que ces huit personnes, fichées en France au grand banditisme, étaient les auteurs présumés d'une importante attaque à main armée commise au mois de février 1987 contre la caisse régionale du Crédit agricole d'Ile-de-France, 26, quai de la Rapée à Paris (12^e). A l'époque, une dizaine de personnes, agouilles et fortement armées, organisées en « commando » selon la police, avaient pénétré dans les locaux de la caisse régionale et, après avoir réussi à atteindre la salle des coffres, s'y étaient emparés d'une somme estimée à environ 25 millions de francs en travellers-chèques et en devises.

Les autorités espagnoles ont d'ores et déjà reçu une commission rogatoire, émanant du juge d'instruction français chargé de ce dossier, en vue de l'extradition des huit personnes arrêtées. Des policiers de la brigade de répression du banditisme se sont rendus, samedi 23 juillet, à Bénidorm pour participer aux auditions.

Deux morts et des dizaines de blessés après des pluies torrentielles en France

De très violents orages ont traversé la France du Lot-et-Cher aux Ardennes au cours de l'après-midi et de la soirée du 23 juillet. Ces orages ont déchaîné des pluies torrentielles (46 millimètres à Paris-Montsouris en douze heures, dont 16 millimètres en quinze minutes) ou des chutes d'énormes grêlons. Ils ont été accompagnés de vents soufflant jusqu'à 130 kilomètres à l'heure.

Au total, deux personnes ont été tuées (un des occupants d'un voilier s'est noyé lorsque le bateau s'est retourné dans un lac de retenue du Der sur la Marne, près de Vitry-le-François, et un automobiliste a été écrasé, près de Reuil, (Ardennes), par un arbre qui est tombé sur sa voiture) et plusieurs dizaines d'autres ont été blessés, dont certaines grièvement, lorsque la toiture de plusieurs grandes surfaces ou d'entrepôts s'est effondrée à Torcy

et aussi à Thorigny (Seine-et-Marne).

Dans toute la zone balayée par des orages, on ne compte plus les toitures arrachées, les pylônes électriques ou téléphoniques et les arbres cassés, les maisons inondées, les vitres brisées, les voitures endommagées par les arbres et les grêlons. Les pompiers des régions touchées ont dû intervenir quelque deux mille fois.

Prévisions de la météorologie

Dès la matinée du 23 juillet, la Météorologie nationale avait lancé des avertissements annonçant de très violents orages pour l'après-midi et la soirée.

D'autre part, le bilan des inondations qui ont frappé, dans la nuit du 19 au 20 juillet, le Pays basque espagnol s'élevait maintenant à quatorze morts et un disparu. - (A.F.F.)

EN BREF

● Raymond Valero inculpé de tentative d'assassinat. - Vingt-quatre heures après son arrestation, vendredi 22 juillet, à Amplepuis (Rhône), Raymond Valero, qui s'était évadé, cinq jours auparavant de la maison d'arrêt de Bourg-en-Bresse, a été inculpé, samedi 23 juillet, de tentative d'assassinat sur la personne de Sébastien Yezek, le gardien de prison très grièvement blessé lors de l'évasion. Raymond Valero a été arrêté inculpé d'évasion avec violence par brig de prison a par M^{me} Christine Grillot, juge d'instruction à Bourg-en-Bresse.

Au cours de sa garde à vue, puis devant le juge d'instruction, ce détenu, condamné à la réclusion à perpétuité en novembre 1987 pour le viol et l'assassinat d'une jeune fille, a nié être l'auteur des coups portés avec une barre de fer sur le gardien, toujours hospitalisé dans un état critique. Il a rejeté la responsabilité de ces violences sur son compagnon d'évasion, Hassan Ben Abdelouahed, qui, victime d'une chute, trouve la mort, le jour de leur fuite.

● Double évasion à la maison d'arrêt de Saint-Quentin. - Deux détenus, Claude Paquet, vingt-quatre ans, un Français placé en détention provisoire pour vol à main armée, et Jean-Marie Becker, vingt-neuf ans, de nationalité belge, condamné pour vol avec violence, se sont évadés, dimanche 24 juillet en fin de matinée, de la maison d'arrêt de Saint-Quentin (Aisne).

● Thomson-CSF moderniser le système Hawk de l'OTAN. - Avec la société ouest-allemande MBB et la société italienne Selenia, le groupe français Thomson-CSF a repou un contrat de 300 millions de dollars (environ 1,8 milliard de francs) pour la réalisation du programme Hawk Missile M-3 de l'OTAN. Il s'agit de la modernisation du système d'armes anti-aériennes à haute et moyenne altitude, à base de missiles sol-air Hawk, en service dans plusieurs pays de l'OTAN, y compris dans les forces armées françaises.

Le Carnet du Monde

Naissances

- Tony MENASSA et Adèle MENASSA, née Harfouch, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille.
- Assoline Chakrallah, le 21 juillet 1988.

Décès

- M^{me} Robert Cordier, M. et M^{me} Patrick Cordier, M. et M^{me} Gérard Bourdaud, ont la tristesse de faire part de décès de
- Robert CORDIER, secrétaire général honoraire du Collège de France, qui sous a quittés le 18 juillet 1988. Il a été inculpé et ses cendres dispersées, suivant sa volonté personnelle.
- La famille se souhaite recevoir si visites et condoléances.
- M^{me} Georges Koskas, M. et M^{me} David Koskas et leurs enfants, M. et M^{me} Gilbert Koskas et leurs enfants, M. et M^{me} Jean Sbero et leurs enfants, Les familles Koskas, Samama, Parents et alliés, ont l'immeuse douleur de faire part de décès de leur très cher et regretté
- Georges KOSKAS, servent le 23 juillet 1988.
- Cet avis tient lieu de faire-part.
- Les obèques ont lieu ce jour au nouveau cimetière de Neuilly-sur-Seine, à 16 h 30.
- 20, rue de Chartray, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

- M^{me} Jacques Waline Et ses enfants Guillaume et Alix, dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses marques de sympathie et d'estime qui leur ont été témoignées lors du décès de
- Jacques WALINE, prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur très vifs remerciements et de leur profonde gratitude.
- Anniversaires
- Pour le troisième anniversaire de la disparition de
- André JANNEY, sa mémoire est rappelée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.
- En souvenir de nos parents adorés
- Elvise et Jacques NIESZAWER. Leurs filles Nadine et Céline.

CARNET DU MONDE

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 10 h du soir du jour même. Tél. MONPAR 650 572. Tél. MONPAR 48-23-08-81. Réservez. Tél. 42-47-95-03.

Tarif de la ligne M.T.

Toutes rubriques 79 F
Abonnés (avec justificatif) 69 F
Communications diverses 62 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasset sont facturées sur la base de deux lignes.

CYCLISME

Pedro Delgado et Jean-Marie Loubet ont gagné la 10^e étape du Tour de France le 24 juillet. L'événement du jour a été la victoire de Pedro Delgado et Jean-Marie Loubet sur la 10^e étape du Tour de France, le 24 juillet. Les deux coureurs ont gagné la course sur le parcours de 197,4 km entre Luchon et Luchon. Pedro Delgado a terminé premier à 11h01 et Jean-Marie Loubet à 11h02.

Une course y

Les deux hommes ont gagné la course sur le parcours de 197,4 km entre Luchon et Luchon. Pedro Delgado a terminé premier à 11h01 et Jean-Marie Loubet à 11h02.

Une course y

Les deux hommes ont gagné la course sur le parcours de 197,4 km entre Luchon et Luchon. Pedro Delgado a terminé premier à 11h01 et Jean-Marie Loubet à 11h02.

Une Fête-Dieu

Le festival du championnat de France de la Fête-Dieu se déroulera à Luchon. Les organisateurs ont annoncé que le festival aura lieu les 27, 28 et 29 juillet à Luchon. Les participants sont invités à se rendre à Luchon pour participer à cette manifestation.

Une Fête-Dieu

Le festival du championnat de France de la Fête-Dieu se déroulera à Luchon. Les organisateurs ont annoncé que le festival aura lieu les 27, 28 et 29 juillet à Luchon. Les participants sont invités à se rendre à Luchon pour participer à cette manifestation.

C.F.P.A. CEPESI

Centre formation profession avoc. Préparation intensive en septembre. 57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly 47.45.03.19 ou 47.22.94.94.

CYCLISME : le Tour de France

Pedro Delgado et Jeannie Longo ont reçu, le dimanche 24 juillet, l'ovation du public parisien pour leurs derniers coups de pédales sur les Champs-Élysées.

Maillot jauni

Deuxième du Tour de France la saison passée, derrière Stephen Roche, Pedro Delgado a gagné cette année en l'absence du champion irlandais.

L'acquiescement dont a bénéficié le maillot jaune. Cette lamentable histoire ne fait que confirmer ce que l'on sait de la course cycliste, le Tour de France, le pouvoir fédéral, qui s'est discrédité, et les coureurs dont la sincérité risque désormais d'être mise en doute.

Cette victoire qui échoit probablement au meilleur coureur du peloton en valeur absolue est néanmoins ternie par une affaire de dopage et elle laisse un goût amer.

Delgado, a été blanchi dans des circonstances équivoques à la suite d'un contrôle positif, le produit incriminé, le probénécide, n'étant pas encore inscrit sur la liste rouge de l'Union cycliste internationale (UCI) alors qu'il figure sur celle du Comité international olympique (CIO).

Un fait nouveau ajoute à la gravité de la situation : la prise de conscience de certains coureurs, et non des moindres, qui refusent de se solidariser avec le vainqueur, conformément à l'habituelle loi du milieu cycliste.

Il serait pourtant malveillant de l'accabler. On peut supposer que des coureurs sont passés à travers les mailles du filet de la répression antidopage et admettre, compte tenu de sa qualité fonceuse, que Delgado aurait aussi gagné le Tour de France, dans l'hypothèse d'un Tour « marchant intégralement à l'eau claire ».

A l'heure du bilan on s'interroge sur les mérites des coureurs les plus brillants, c'est-à-dire sur la signification réelle du classement et l'on ne connaît toujours pas les raisons des nombreuses défaillances qui se sont produites.

Le Tour vient de battre le record de vitesse avec une moyenne générale de 38,909 km/h. Cependant,

troisième coureur espagnol à inscrire son nom au palmarès du Tour de France, Pedro fut à Ségovie, applaudi à Paris par des milliers de spectateurs venus d'outre pyrénéennes, reste le premier vainqueur déclaré positif lors d'un contrôle anti-dopage.

Une course rapide n'est pas forcément une course meurtrière. Au reste, les défaillances en cascade ont surtout frappé les favoris : Fignon, Bernard, Mottet, Kelly, Visentini, da Silva, etc.

Une certitude : les abandons de Fignon, de Bernard et de Mottet ayant décapité l'effectif national, les Français ont dû se contenter d'un bilan modeste : deux victoires d'étape (Jérôme Simon, Thierry Marie) et trois représentants parmi les dix premiers du classement final (Boyer, Fencosc, Roux). C'est mieux ou moins mal que les Belges.

Ces derniers n'ont pas gagné une seule étape - un événement sans précédent depuis... 1910. On imagine leur consternation.

En dépit de ses flottes, de ses coups de théâtre, de ses contradictions, le Tour 88 a respecté une certaine cohérence. Il ouvre un nouveau chapitre de la mondialisation du cyclisme et, sur ce point, les prévisions n'ont pas été démenties. Les cinq premiers du classement général représentent cinq nations : l'Espagne (Delgado), les Pays-Bas (Rooks), la Colombie (Parrá), le Canada (Bauer) et la France avec Eric Boyer. C'est la première fois qu'un coureur colombien accède au podium, mais Parrá occupe le rang que l'on destinait à Herrera.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

Foster privé des Jeux



L'Américain Greg Foster, double champion du monde du 110 mètres haies, a dû renoncer aux Jeux olympiques de Séoul.

Victime d'une fracture au poignet gauche le 4 juillet dernier, il a tenté sa chance à Indianapolis dans les épreuves de sélection américaines mais, handicapé par son plâtre, il a abandonné en demi-finale. « Mon but est encore la médaille d'or », a-t-il annoncé après son échec. Mais il aura trente-trois ans à l'époque des Jeux de Barcelone en 1992.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix d'Allemagne

Avantage Senna

Vainqueur du Grand Prix d'Allemagne, le dimanche 24 juillet à Hockenheim, sur un circuit détrempé par un orage, le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda) fait désormais figure de favori pour le championnat du monde de Formule 1.

Les cieux ne sont décidément pas favorables à Alain Prost dans sa lutte avec son coéquipier pour le titre mondial des conducteurs. Comme à Silverstone (Angleterre), deux semaines plus tôt, l'orage qui a éclaté peu avant le départ du Grand Prix d'Allemagne est venu donner un petit coup de pouce au Brésilien, réputé pour ses talents de virtuose sous la pluie.

Sur ce circuit détrempé, où les monoplaces soulevaient des gerbes d'eau dans leur sillage, il était déterminé pour les deux coéquipiers de s'élaner en tête. Or, sur piste mouillée, cet exercice se révèle encore plus délicat puisqu'il convient de doser la brutale accélération des 650 chevaux en jouant au mieux de l'embrayage et du régime moteur. En faisant un peu trop patiner ses roues, Alain Prost, parti en quatrième position, a laissé passer sa meilleure chance de battre Ayrton Senna.

Le temps pour le Français de doubler Alessandro Nannini (Benetton-Ford) puis Gerhard Berger (Ferrari) et le Brésilien, corrigé par son plâtre, il a abandonné en demi-finale. « Mon but est encore la médaille d'or », a-t-il annoncé après son échec. Mais il aura trente-trois ans à l'époque des Jeux de Barcelone en 1992.

sur son coéquipier, Alain Prost, échaudé par un tête-à-queue sans conséquence, a préféré assurer sa deuxième place pour la quatrième fois cette saison.

Grâce à ce résultat, le Français a préservé son rang de leader du championnat du monde mais, pour la première fois depuis le début de la saison, c'est le Brésilien qui se retrouve en position de force avec cinq victoires contre quatre. Compte tenu de l'écrasante supériorité de McLaren-Honda, le titre des vainqueurs est, éventuellement, des deuxième places puisés seuls les onze meilleurs résultats des seize courses seront retenus.

Alain Prost, qui vient de prolonger d'un an son contrat avec McLaren-Honda, n'a jamais caché sa préférence pour les circuits rapides où ses qualités de metteur au point permettent de jouer un infime avantage sur son jeune coéquipier, plus enclin à prendre des risques dans les dépassements sur les pistes plus tourmentées. Le pilote français misait beaucoup sur Silverstone et Hockenheim pour distancer son rival, mais la pluie est venue contrecarrer ses plans.

Désormais, les meilleurs atouts sont dans les mains d'Ayrton Senna. Sur les sept circuits de la fin de saison, quatre (Budapest, Estoril, Suzuka et Adaláde) s'avèrent peu propices aux dépassements. Alain Prost devra y forcer sa nature s'il ne veut pas laisser le Brésilien imposer sa virtuosité lors des séances de qualification (sept « pole position » contre une) et ses prises de risques en course.

GÉRARD ALBOUY.

Une course voilée

La fête s'est officiellement terminée dimanche soir sur les Champs-Élysées. Mais les flonflons avaient déjà perdu leur éclat depuis ce mercredi 20 juillet, où la remorque devenue vérité a transformé l'épreuve sportive en un fait de société.

Le Tour alors perdait sa magie. La fête devenait un drôle de spectacle. La bizarrerie des règlements internationaux permettait à une fédération, pas au-dessus de tout soupçon, d'accorder son aval à un coureur pourtant reconnu coupable d'usage de produits dopants.

Pedro Delgado abouit, Gert-Jan Theunisse déclara pour avoir, lui, usé de produits déjà interdits, les décisions du jury international n'ont satisfait personne.

Faut-il croire ces coureurs vermineux qui accusent d'abord le public de leur donner des bidons trafiqués ou qui déclament leur innocence alors que les tests se révèlent positifs ? « Je ne suis pas un tricheur, je ne suis pas dopé », assure le Hollandais Theunisse. Et si ses protestations dans les Alpes, son apparition fulgurante parmi les leaders du peloton, n'étaient que le résultat de quelques doses chimiques habilement mélangées à sa nourriture ?

Si lui-même, cet ancien équipier de Delgado, ne sait pas qu'il absorbe ces produits, c'est donc que son entourage, ses directeurs sportifs, ses collègues, lui en donnent en camouflé. Mais la grande solidarité qui existe dans les équipes, ou plutôt le poids des sociétés qui les parrainent, empêche souvent d'en savoir plus.

Les directeurs sportifs se sont concertés et leur réaction la plus visible a été de pousser leurs coureurs à déclinier des mouvements de protestation. Ce fut le cas de Clermont-Ferrand, le vendredi 22 juillet, où le peloton a fait une pause de dix minutes avant de franchir la ligne. Paradoxe burlesque où des athlètes protestent contre les contrôles antidopage. Pendant dix-neuf étapes aux règles établies, ils s'étaient soumis au règlement (contrôle du maillot jaune, du premier de l'étape et de deux coureurs tirés au sort) et brusquement ils ont trouvé de bonnes raisons pour contester ce principe.

Volés. Andy Hampsten, le jeune leader de l'équipe américaine Seven Eleven, n'a pas pu résister à ce qui se passait ce jour-là. Il a attendu comme les autres, mais il n'était pas d'accord pour contester des contrôles qui servent à assainir le cyclisme. Fils d'un professeur de l'université de Columbus, cet enfant de l'Amérique, amoureux du Tour « la plus grande course cycliste du monde », n'admet pas la triche.

Une voix isolée, qui n'a eu d'écho que parmi quelques débutants de l'épreuve et auprès d'un directeur sportif, le Suisse Paul Koechli, toutefois prompt à dénoncer le dopage. Au point que Theunisse l'a frappé d'un revers de la main.

Voilà le Tour de France avec ses professionnels si prompts à réagir lorsqu'ils enfreignent les lois, et ses coureurs qui n'hésitent pas à déléguer la simple « pousette » dans les pentes difficiles pour s'accrocher aux carrosseries des voitures suévoises.

Directeur de l'épreuve, Xavier Luyt s'estime satisfait de l'édition 1988 : « Il assure même - qu'on ne s'est jamais ennuyé - pendant ce soixante-quinzième Tour. Certes, les nombreuses offensives et les échappées saluées des premières semaines ont été de la saveur à une course où les leaders potentiels ont brillé par leur absence. Il n'y a pas de très bon vainqueur à l'arrivée. Les magouilles, les caouillages de l'organisation rendront bien amer le souvenir de ce Tour.

Les ballets aériens d'invités, le village des privilégiés, seuls habitués à côtoyer les vedettes, l'omniprésence des généreux donateurs, ne font qu'éloigner cette course du public. Un public qui n'a pas voulu croire en la trahison des champions. Des milliers de spectateurs ont profité de leurs vacances pour venir voir passer le Tour. Comme la famille Jacot qui s'était postée sur une route de Haute-Vienne par un bel après-midi ensoleillé. Jusqu'à ce que l'accident du petit Guillaume transforme la fête en drame. Ce mercredi 20 juillet fut vraiment une bien triste journée pour le Tour de France.

SERGE BOLLOCH.

TENNIS : la Coupe Davis

Les retours de flamme de Noah

La Suède messait devant la France par deux victoires à une, dimanche 24 juillet à Bastad, en demi-finale de la Coupe Davis. En double, Henri Leconte et Guy Forget ont battu dimanche Mats Wilander et Anders Jarryd (4-6, 9-7, 6-2, 6-2). Les Suédois s'étaient imposés la veille dans les simples avec Mats Wilander vainqueur de Yannick Noah (2-6, 13-11, 6-3, 3-6, 6-0) et Stefan Edberg, qui a battu Henri Leconte (6-4, 6-4, 8-10, 3-6, 6-4). Les deux derniers simples devaient se disputer lundi. Dans l'autre demi-finale, à Dortmund, la RFA a éliminé la Yougoslavie par cinq victoires à zéro.

BAASTAD de notre envoyé spécial

Il y avait, dans la défaite de Noah, quelque chose de pathétique. Voilà un champion dont les résultats dépendent de l'influx nerveux et d'une condition physique parfaite. Dont le génésiste dans l'effort - solide - un organisme déjà maintes fois cassé. Dont la grande carrière tire à sa fin. Sorti sur une jambe à Roland-Garros, le Français avait pris des congés du côté de Los Angeles, d'où il est revenu avec la ferme volonté de relancer l'aventure

de l'équipe française de Coupe Davis.

Les vacances de Noah ne succédèrent pas à un triomphe, comme le séjour d'Edberg à Saint-Jean-Cap-Ferrat après Wimbledon. C'était une évasion pour oublier une décevante. Sans doute le Français est-il convaincu que jamais plus il ne sera en mesure de soutenir la distance d'une grande quinzaine pour gagner un titre majeur individuel.

Reste la Coupe Davis, réminiscence de l'époque légendaire du tennis français, qui réclame des efforts intenses mais courts, une série de sprints vers la gloire. Une épreuve faite pour Noah, qui y retrouve également cette année une saine ambiance de camaraderie. Mais il avait tellement été handicapé par ses tendinites qu'un doute planait sur son éventuelle participation. Dans ces conditions, le jeu qu'il pratiqua contre Wilander fut une heureuse surprise. Par moments, on retrouve le Noah de la finale de Roland-Garros 1983, exerçant la même emprise sur le même adversaire. Hélas pour lui, le cinquième set fut de trop. Sa meilleure surface reste la terre battue, mais c'est aussi celle de Wilander, qui l'attendra toujours impétueux, patient, pour l'user avant de l'achever. « Je savais qu'il ne tiendrait pas la distance », dit le Suédois. Tous le savent désormais.

MARC BALLADE.

MOTOCYCLISME : le Grand Prix de France

Les Sarron à l'honneur

L'Américain Eddie Lawson (Yamaha) a fait un grand pas vers un troisième titre de champion du monde motocycliste dans la catégorie des 500 cm³, en remportant, le dimanche 24 juillet, sur le circuit du Castellet (Var), le Grand Prix de France. Au terme d'une course spectaculaire, il a devancé le Français Christian Sarron (Yamaha), auteur du meilleur temps lors des essais. L'Autstralien Wayne Gardner (Honda) a dû se contenter de la quatrième place derrière l'Américain Kevin Schwantz (Suzuki), son moteur ayant cassé dans le dernier tour, alors qu'il était en tête de la course.

En 250 cm³, le frère de Christian, Dominique Sarron (Honda), a également obtenu une place d'honneur. Il termine troisième derrière le Suisse Jacques Cornu (Honda), et l'Espagnol Sito Pons (Honda), leader du championnat du monde dans cette catégorie. Dominique Sarron avait, comme son frère, réalisé le meilleur temps lors des essais.

Ces essais ont été endeuillés par la mort de trois concurrents. Après le pilote de sidécar, Alfred Heck, les Français Eric Sabatier et Patrick Durix, amateurs courant en 500 cm³, sont décédés dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 juillet des suites d'une grave chute. Pendant la course des 500 cm³, Patrick Igoa (Yamaha), coéquipier de Christian Sarron, a lui aussi, chuté et souffert d'un traumatisme crânien.

Une Fête-Dieu à Ségovie

SÉGOVIE de notre envoyé spécial

De mémoire de Ségovien, on n'a vu jamais un pareil kermesse ! C'est en grande pompe et au milieu des flonflons populaires que la ville natale de Pedro Delgado a fêté, le dimanche 24 juillet, la victoire de son « Perico » après plusieurs journées d'une cruelle incertitude, d'avantage médicale que sportive.

Depuis une semaine déjà, la fièvre de la « péricorona » avait envahi cette petite ville habituellement paisible de la sierra madrilène, à quelque 80 kilomètres au nord de la capitale. Quel commerce n'avait pas sa petite affiche « Delgado, Ségovie est avec toi », apposée bien en vue sur la devanture ? Avec sa grande banderole « Bravo, champion ! », le coiffeur Victoriano avait fait aussi bien que le siège local de la Banque de Bilbao, qui, lui aussi, se proclamait « avec Delgado », dans une grande affiche aussi jaune que le maillot du vainqueur.

Dans le centre de la ville, la statue de Juan Bravo, un héros local brandissant résolument le drapeau national, avait elle aussi été revêtue d'un élégant maillot jaune. Des marchands ambulants proposaient des chemisettes à

l'effigie du champion avec la mention « La furia española ». Quant au vénérable Meson Candido, le restaurant le plus fameux de la place, il affichait en menu spécial, en une fine allusion à la virilité du champion, des « testicules de tau-reau Perico à la sauce maillot jaune ». Des milliers de Ségoviens, armés par le maire et le conseil municipal au grand complet, s'étaient par ailleurs mis en route pour Paris dans des autocars spécialement affrétés pour l'occasion.

Pour ceux qui préférèrent rester au pays, ce fut, dimanche, l'apothéose. Dès le début de l'après-midi, la foule commençait à se rassembler devant l'aqueduc romain, orgueil touristique de Ségovie. Il suffira qu'un petit orchestre de musique folklorique fasse son apparition pour que, durant deux heures, malgré l'improbable canicule, chacun chante et danse en scandant inlassablement « Perico, Perico » et en agitant des drapeaux espagnols et des banderoles à la gloire du héros. Des banderoles dont certaines rappellent qu'une francophilie de bon aloi reste décidément à la mode au sud des Pyrénées. « Delgado, tu es passé sur les Alpes », lit-on sur l'une des affiches à l'humour le plus appr-

cié du public, tandis qu'une autre portant la mention « Antenne 2 » et spécialement préparée à des fins de destruction et de soignements dédichetés par un groupe de jeunes, à la satisfaction générale.

Tout comme les relations extérieures, la politique intérieure n'est pas non plus absente de ce happening. Après avoir consacré l'aqueduc, un groupe d'aventuriers de l'avortement déploient une énorme affiche inattendue : « Perico, l'Association pour la vie est avec toi », au milieu du délire de la foule. La police municipale devra battre en retraite devant la menace d'émeute générale lorsqu'elle tentera de retirer cette propagande incongrue.

Lorsque le grand champion franchit finalement à Paris la ligne d'arrivée, Ségovie explose devant son aigle. La foule chante au milieu des pétards et des fusées lancées par dizaines, tandis qu'à ce charivari lui viennent s'ajouter les cloches des églises sonnant à toute volée. Un anonyme Malherbe local, dans un poème fait sans doute dans toute la ville, n'avait-il pas annoncé qu'« au jour de Perico, toutes les pierres de l'aqueduc vont se mouvoir » ? Sa prédiction, dimanche, fit à peine figure de licence poétique !

THÉRY MALINAUK.

Les résultats

Table with 3 columns: Discipline, Event, Results. Includes sections for Automobilisme (Grand Prix de RFA), Cyclisme (Tour de France), and Footbal (Championnat de France).

Culture

AVIGNON 88

Façons d'être et de paraître

DERNIÈRE semaine du Festival, le public se renouvelle. La plupart des créations théâtrales ont déjà eu lieu et la plupart des professionnels — ceux qui participent aux spectacles, plus ceux qui travaillent en amont, en aval et autour — partent, après en moyenne dix jours intensifs.

Les professionnels forment le noyau dur du public « in ». Ils sont là dans l'exercice de leur métier. Les comédiens cherchant les metteurs en scène, les journalistes cherchant les comédiens, les attachés de presse cherchant les journalistes, les coproducteurs se cherchant les uns les autres, ils finissent par se rencontrer le matin dans le jardin du Festival, le soir sur les gradins.

L'éclat d'un corsage pailleté parmi les bustiers printaniers indique la présence de Viviane Théophilides. Elle fait exception, les gens de théâtre demeurent sobres. A l'aise dans leur corps, les danseurs se montrent plus audacieux, peaufinent le style fripe et Pucés.

Le public se renouvelle, mais le look des rues change peu. D'un côté, le bariolage des parades carnavalesques — et le stoïcisme de certains qui, par chaleur orageuse, continuent à distribuer leurs tracts, moulés dans du skaï noir. De l'autre, un camaïeu juste traversé de taches noires. Le noir est à la mode. Les week-ends voient arriver, pour un soir et un verre place de l'Horloge, les peaux hâlées par de vraies vacances.

Les marathoniens du Festival, qui opèrent plutôt en couples, s'habillent unisex pratique, T-shirts lâches, adidas et sandales. Ils restent une petite semaine, ont réservé à la cour d'Honneur,

ont choisi un spectacle « in » — comme si le « in » était un produit pour privilégiés, un restaurant gastronomique, dont il serait malsain d'abuser — et courent le « off », pour lequel leur programme est établi selon les horaires des représentations. Il s'agit d'en voir le maximum, compte tenu du temps passé à aller d'un « lieu » à l'autre par des rues à pavés irréguliers, avec, c'est la géographie d'Avignon qui veut ça, l'obligation de franchir le grouillement de la place de l'Horloge. D'où le confort obligé des chaussures.

LES marathoniens sont assidus aux débats où parfois déboulent, incongrus, les touristes en voyage culturel — qui parcourent la région dans des cars climatisés sur lesquels s'étale le sigle ESPRIT, et qui, avec les petits chapeaux de toile blanche, les pantalons de lin-tergal gris clair, les robes sans manches, semblent venir d'un autre film.

Les statistiques disent que le public d'Avignon (comme celui du théâtre en général) a vieilli. Elles ne se trompent pas, il n'empêche que les stands de panbanias et de glaces sont assaillis par des nuées d'adolescents campeurs — sac à dos de toile huilée, chaussettes, chemise de toile et bermuda fluo ou imprimés néo-psychédélics. Les uns et les autres ont les mêmes bouilles encore enfantines, fréquentent les mêmes places, Carnes et Célestins, où, mêlés aux buveurs de pastis, ils parlent théâtre, la mémoire neuve, émerveillés.

COLETTE GODARD.



« Les Apprentis sorciers », « Ce fou de Jourdain »

Le silence n'est pas rouge

Il existe deux manières de perdre son temps. Passer, dormir, parfois lire. Ou se réunir, colloquer, discuter, discuter. Cette deuxième manière est une tradition du festival et en Union soviétique.

Antoine Vitez (*Le Monde* du 22 juillet) a eu l'idée de présenter, sous l'apparence d'un vrai spectacle, une caricature grotesque de débat, qu'il fait d'ailleurs interpréter, non par des acteurs, mais par des habitués des colloques d'Avignon : Bernard Dort, Jacques Rosner, Roland Monod, quelques autres. Vitez a choisi des bénévoles qui ont de la défense, qui ne sont pas éliminés par l'abus des entretiens. Ce spectacle est le portrait-charge d'un débat (imaginé) qui aurait pu se tenir à Moscou, en 1935 : des gens de théâtre, soviétiques ou non, très connus, tiennent un colloque sous le prétexte de saluer un grand acteur de l'Opéra de Pékin venu à Moscou en tournée. Ce pastiche est l'œuvre d'un enseignant suédois, Lars Kleberg. Il a appelé sa pseudo-rencontre : *Les Apprentis sorciers*.

C'est plutôt faible (nous en dirons un mot plus loin). Mais la situation elle-même, un colloque à Moscou, est intéressante. Quelle que soit la date. Parce que la parole, le bis-bis, les tops, les tartines, sont une maladie de l'Union soviétique. Ils nomment cela la « sobranie ». En 1917 les

Russes ont accompli des actes pour le moins décisifs. Aussitôt, ils se sont mis à « débattre ». Et ils n'ont jamais cessé.

En URSS, il est exclu, dans un colloque de changer de place une vache à l'étable, dans un théâtre de remplacer une lampe, dans une école d'acheter un tableau neuf, dans un restaurant d'ajouter un plat au menu, sans qu'immediatement quelqu'un ait quelque chose à redire, sans qu'un deuxième quelqu'un réplique, et voilà, le débat est lancé, c'est la « sobranie ».

Congrès, comité central, soviet de la ville ou autres, tout ça n'est rien. C'est l'Union soviétique entière qui passe son temps en débats. Pendant les « sobranies », tous les coups sont permis, tous les arguments, il s'agit de tenir la parole, de la relancer. C'est alors que l'on existe. Sont tout juste bannis quelques mots, très peu. Le mot « propagande », par exemple. Ou le mot « idéalisme ». Que ce soit en bonne ou en mauvaise part, ces mots-là jettent un froid mortel, mettent la « sobranie » en panne, c'est idiot, car il va falloir perdre un temps précieux à réamorcer le débat.

Nous nous trompons si nous croyons que Gorbatchev délie les langues, permet enfin aux gens de s'exprimer. Il y a toujours eu, depuis 1917, un très petit nombre de gens qui veulent bien se taire, là-bas, — se taire parce qu'ils travaillent, créent, réalisent. Quasiment tous débattent, dans les débats. Et ce qui est regrettable, lorsqu'il y a par bonheur un vrai bon chambardement d'ensemble, comme avec Khroucht-

chev ou Gorbatchev, c'est que cela s'accompagne d'une valise des responsables, un peu partout, et à chaque coup ce n'est pas l'usé de la parole qui prend les commandes, c'est le caillou des « sobranies », et ce n'est pas la même chose.

Un « apprenti sorcier », nous dit le Petit Robert, est « celui qui déclenche des événements dont il n'est pas capable d'arrêter le cours ». Les Soviétiques n'ont jamais endigué le flot de paroles ni à Petrograd. Lars Kleberg pouvait donc appeler *Les Apprentis sorciers* sa contrepartie de « sobranie », mais le titre dépasse le contenu.

Bon, la donnée est amusante : l'art de cet acteur chinois venu à Moscou est un art des signes, un art beau et raffiné, non réaliste, que le peuple saisit fort bien. C'est là, exactement, ce que préconisent les manitous du théâtre soviétique, en 1935, dans leurs quotidiens débats. Or ce qu'exprime si parfaitement cet art chinois est entièrement réactionnaire. Vieilles coutumes féodales, soumission des faibles, des pauvres. Surtout. Ainsi de suite. Voilà nos débats pris au gîte. Mais il faut causer, ils sont là pour ça. Et là, Lars Kleberg n'est pas génial : son Stanislavski, son Meyerhold, son Brecht, son Piscator, ne se donnent la peine que de rabâcher quelques-unes de leurs idées fixes. Le mieux servi est Eisenstein. Et encore...

Antoine Vitez s'est senti sans doute bien amusé à répéter et jouer, avec ses amis, *Les Apprentis sorciers*. Comme tout ce que fait Vitez, c'est clair, intelligent, heureux, et de belle tenue. Traversons non pas la Neva,

mais le Rhône, et allons rejoindre à Villeneuve le metteur en scène et professeur Oleg Tabakov qui présente une pièce de Mikhaïl Boulgakov : *Ce fou de Jourdain*.

Tabakov, les cinéphilos français connaissent : il est l'un des acteurs des films de Nikita Mikhalchov, il a été surtout un formidable « Oblomov ». Et Boulgakov est l'auteur du célèbre *Le Maître et Marguerite*.

L'une de ses pièces, très belle, *les Journées des Tourbières*, a été presque plus populaire, en Russie, que *la Mouette*.

Ce fou de Jourdain est un « digest » du *Bourgeois gentilhomme*, avec quelques petits bouts de scène imités de *L'Impromptu de Versailles*. C'est une copie abrégée et maigrichonne de Molière, avec des plaisanteries, des traits d'esprit, qui n'auraient jamais pu venir à l'esprit de Molière.

Boulgakov n'était pas au mieux de sa forme, lorsqu'il a écrit cela. Il a cédé à deux de ses défauts : une tendance à figurer des complications inutiles, par une sorte de dandyisme de l'artifice, et une tendance à embêter le pas à une forme de « satire », très soviétique, d'un style rudimentaire et appuyé.

La mise en scène de Tabakov et le jeu des comédiens misent bizarrement sur la mocheté, le cradingue. Que se passe-t-il donc, chez le camarade Tabakov ? Se consacre-t-on, jour et nuit, à relancer le débat ?

MICHEL COURNOT.

* *Les Apprentis sorciers*. Samedi-XII, 19 h 25 et 26 juillet.

* *Ce fou de Jourdain*. Tinal de la Chartreuse, 21 h 30, 25 et 26 juillet.

OFF

Les deux visages de Jean-Pierre Andreani

Côté pile, Jean-Pierre Andreani mène une carrière de comédien apparemment sans histoires, et somme toute assez confortable, même s'il regrette d'être trop souvent classé « bisarré », dans le boulevard ». Au théâtre, il a joué tout aussi bien *On purge bébé* ou *On m'appelle Emilia*, avec Marie Poëme, que *Le Souffleur de scène*, de Claudel, dans la mise en scène de Jean-Louis Barrault, dont il fut le Rodrigue. Au cinéma, il a tourné avec Lang, Mitran, Tolédano, et on le voit souvent à la télévision.

Pourtant il s'obstine depuis douze ans à faire vivre sa compagnie Théâtre du quart, rebaptisée il y a peu Compagnie Jean-Pierre Andreani. Il n'a jamais eu de subventions, mais ne s'en plaint pas, puisque, consommateur du théâtre privé, il n'en avait jamais demandé, jusqu'en 1987... C'était presque un principe. Il estimait qu'à quelque chose de « sein à travailler pour un théâtre dont le public accepte de partager le prix ».

Aujourd'hui, il « craque ». Il a emprunté 50 000 F pour présenter à Avignon *Un séducteur* d'après Kierkegaard. Il en a fait l'adaptation, il y joue aux côtés d'Hélène Arié, de Nathalie Adam

et Bernard Ferrais. Il a la chance de disposer du cours Saint-Pierre : le « off » ne lui coûte ainsi que le prix de pension des acteurs... Il est déjà venu les années précédentes, avec notamment *François Rabelais*, *Ecoute petit homme*, de Wilhelm Reich. Deux spectacles montrés plus de cent fois en France. L'hiver dernier, au Théâtre de la Cité universitaire à Paris, il a mis en scène *Bérénice*.

Jean-Pierre Andreani anime régulièrement des stages de formation pour les jeunes comédiens. Il a tissé avec les lycées et les collègues un réseau de contacts et prépare pour eux un spectacle d'après Montaigne. Il rêve encore de créer la pièce de Marguerite Yourcenar *Flandre à César*. Il a l'accord de Gallimard, mais, pour l'instant, pas les moyens de verser l'avance demandée : 13 000 F. Et si on lui fait remarquer qu'entre François Dorin qu'il interprète et Kierkegaard, qu'il met en scène, il y a comme un écart, il réplique : « La mise en scène me permet de choisir, je ne peux pas le faire dans ma carrière d'acteur ».

O. G.

* *Un séducteur*. Théâtre du conte amer, 17 heures.

L'avenir de 1989-1992, années

Le futur de nos années 90... L'avenir de nos années 90... L'avenir de nos années 90...

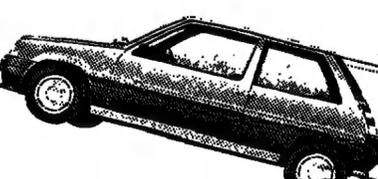
Le futur de nos années 90... L'avenir de nos années 90... L'avenir de nos années 90...

Le futur de nos années 90... L'avenir de nos années 90... L'avenir de nos années 90...

Le futur de nos années 90... L'avenir de nos années 90... L'avenir de nos années 90...

Le futur de nos années 90... L'avenir de nos années 90... L'avenir de nos années 90...

Les bons conseils de M. Financement aujourd'hui la Supercinq NRJ



Supercinq NRJ la plus allumée 377^F

par mois la 1^{ère} année.

Mr. FINANCEMENT, LE 1^{er} SERVICE RENAULT. RENAULT DES VOITURES A VIVRE.

Les collections de Christian Lacroix, là où on

Dimanche 24 juillet, Christian Lacroix présente sa troisième collection personnelle à l'Hotel Intercontinental, pour douze cents invités. « J'aime être là où je me sens bien... L'hiver 1988-1989 de Christian Lacroix est un défi à son propre musée, aux fleurs, aux pois, aux volants, aux éclats qui font rendu célèbre, et cela, moins d'un an après la création de sa propre maison de couture. « Cultural, as always ! » (plein de couleurs, comme toujours !) disent les Américains. Mais le ton a changé : moins de formes, moins de constructions, plus d'humour, plus de...

Culture

L'avenir de la création artistique

1989-1992, années de tous les dangers

Lieu de spectacle, Avignon est aussi lieu de réflexion sur le spectacle. Professionnels, élus et permanents des partis politiques y réfléchissent, souvent à haute voix.

Il y a quelques semaines encore, les gens du spectacle ne cachait pas une satisfaction certaine : le retour au ministère de la culture de M. Jack Lang suggérait d'un dialogue retrouvé, d'un climat de confiance retrouvée entre une profession bousculée par deux années d'une gestion libérale et un homme formé au théâtre. Très vite, pourtant, l'inquiétude a repris le dessus.

Certes, les bonheurs furent rendus aux gouvernements : M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, a vu son intervention consacrée à l'avenir de la télévision en France, lors des rencontres des élus socialistes et républicains (le Monde du 21 juillet), faire aussitôt l'unanimité.

Et comment ne pas tenir M. Jack Lang pour le responsable politique le plus courtisé ? Ces mêmes professionnels qui, il y a peu de mois encore, témoignaient à M. François Léonard de leurs bienveillantes attentions, se sont pressés samedi dernier dans les jardins du Festival pour glisser le plus de mots qu'ils le pouvaient à leur nouveau tuteur.

L'organisation du théâtre en France est ainsi faite que les directeurs des principales institutions seraient, privés de la sollicitude du ministre, au moins hémiparalysés — les centres dramatiques nationaux sont en principe financés à parité par l'Etat et les collectivités locales, — au pis parapalésés — les théâtres nationaux obtiennent de l'Etat jusqu'à 80 % de leurs ressources financières.

Qu'espérer, dans ces conditions, du budget de 1989, année du Bicentenaire, de l'ouverture de l'Opéra de la Bastille et du lancement du projet essentiel d'une nouvelle bibliothèque nationale ? D'autant que M. Jack Lang, après s'être entretenu le week-end avec le ministre du budget et celui des finances, est revenu à Avignon en ne cachant pas que la partie serait serrée. Tout le monde s'attendait, sans pourtant vouloir se résigner, à une stagnation des crédits du théâtre, qui viendrait après trois années de régression des subventions, au profit d'une politique équilibrée et payante.

Beaucoup avaient souhaité la discussion d'un collectif budgétaire pour 1988 qui viendrait un peu comme une juste revanche sur le collectif de 1986, et tous ont constaté que le gouvernement avait préféré le cadre des « décrets d'avance » pour répondre à quelques situations urgentes — comme celle de l'exploitation cinématographique — dont le théâtre public n'était pas. Tandis que la création dramatique s'amenuise, que les déficits des grands théâtres se sont creusés, les « petits » s'inquiètent plus encore que les « grands ».

S'il paraît certain qu'Antoine Vitez n'a pu accepter de devenir

administrateur de la Comédie-Française sans être sûr que l'Etat veillerait à combler les déficits antérieurs — décision qui devrait être prise également pour d'autres théâtres prestigieux, — les compagnies dramatiques indépendantes ont profité de toutes les occasions pour faire part d'un désarroi qui pourrait tourner à la colère si elles devaient, une fois encore, être les laissées pour compte de la politique culturelle.

En 1987, pour un budget du théâtre de 690 millions de francs (en régression de 17 % en francs constants depuis 1984), leur part était de 126 millions, soit 18,26 %, dont l'essentiel (103,5 millions) allait aux 141 compagnies les plus importantes, comme celle du Théâtre du Soleil ou de Peter Brook. Les autres (232) devaient se contenter du reste (22,5 millions), soit moins que la subvention annuelle du Théâtre national de la Colline.

Un « plan Lang » pour les arts de la scène

Patrick Guinand, président du Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndesc), multiplie les contacts pour populariser les thèses de son organisation qui regroupe cent soixante-dix-huit directeurs de théâtres publics dont le poids économique, culturel peut être évalué à 1,5 milliard de francs.

« Les thérapies ponctuelles, dit-il, ne sont révélatrices inefficaces. Nous proposons donc au ministre de la culture de réfléchir avec nous à un véritable « plan Lang » pour les arts de la scène, qui pourrait être comparé à celui entrepris au milieu des années 60 par André Malraux. Prenant la forme d'une loi-programme à caractère plurimodal, ce plan devrait faire la part de ce qu'il faut consacrer pour assurer la pérennité des politiques artistiques déjà engagées et de ce qui doit changer ».

Il faut pousser plus loin la liberté de gestion des établissements d'action culturelle afin d'éviter qu'ils ne servent de marche-pied à des prises de pouvoir locales ; mettre en place une concertation Etat-région-profession dans le cadre des contrats de plan ; trouver en Ile-de-France des solutions durables à la situation inextricable des compagnies indépendantes qui pourraient servir de modèles ailleurs ; mener enfin une réflexion sur la situation statutaire du théâtre public. On ne résoudra pas le problème des déficits dans les institutions publiques si on l'observe par le petit bout de la lanterne économique et pas par le grand bout de la lanterne politique. Le service public reste une idée moderne, même s'il faut l'actualiser ».

Voulant rassembler une profession qui avait eu tendance, depuis le milieu des années 70, à se « cloïstrer », le Syndesc s'apprête à rassembler en l'automne un colloque « mobilisant les têtes pensantes de notre vie publique et intellectuelle » autour de « la pensée et la société civile » et à intensifier son « travail traditionnel de négociation et de lobbying auprès de la société politique ».

L'automne est aussi le moment qu'a choisi Jack Ralite, ancien

ministre, rapporteur de la culture au Parti communiste, pour intensifier l'action de ses « Etats généraux ». Présentant à plusieurs centaines de festivaliers rassemblés dans le verger du Palais des papes le bilan de plus d'un an de travaux — à l'occasion de dizaines de rencontres en France mais aussi à l'étranger, la « Déclaration des droits de la culture » a été contre-signée par plus de cent mille personnes, — il a annoncé qu'aurait lieu les 14 et 15 octobre prochain un rallye national convergeant à Paris pour populariser cette déclaration et demander la suppression des coupures publicitaires des films projetés à la télévision. Une assemblée d'artistes venus de toute l'Europe sera organisée le 17 novembre au Parlement européen de Strasbourg pour « faire le tour de toutes les questions qui se posent au monde artistique à la veille de 1992 ».

Cette initiative est née d'une inquiétude apparue au début de cette année quand a été présentée à Strasbourg une directive européenne concernant le volume publicitaire horaire à la télévision (dix-huit minutes, indique la directive, contre douze minutes actuellement autorisées en France). Quant à la diffusion de produits communautaires sur les antennes (40 % en 1992, 60 % en 1995), les chiffres pourraient paraître rassurants si la directive ne définissait comme « produit communautaire » toute œuvre financée seulement à au moins 51 % par des investissements européens. Afin d'affirmer clairement la solidarité des créateurs, M. Jack Ralite prévoit enfin de réunir en juin 1989 à Paris une convention internationale.

Un grand débat politique national

L'opposition parlementaire est restée cette année très discrète à Avignon. L'ancien ministre UDF de la culture et de la communication, M. François Létour, est venu quelques jours en visite privée, tandis que le maire RPR d'Avignon, M. Jean-Pierre Roux, récemment battu aux élections législatives par le candidat socialiste pour avoir refusé tout accord avec le Front national, préfère assumer son rôle de président de l'association du Festival dans la discrétion, et l'efficacité. Maire d'Avignon donc, responsable des affaires culturelles au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, président enfin du Crédit local de France, qui est le principal partenaire du Festival, il défend à ces trois titres une manifestation avant tout culturelle et dont il se veut pas faire un outil de propagande. Face à un défilé ministériel socialiste, aux multiples initiatives communistes — c'est une vieille habitude ici, — la droite paraît en reste. M. Jean-Pierre Roux a pris le parti de l'action au quotidien. Ses amis gaullistes et libéraux ont choisi le silence. Ni le silence ni les mots ne rassurent une profession ébranlée. Le spectacle vivant, et pas seulement l'audiovisuel, ne pourra plus faire longtemps l'économie d'un grand débat politique national.

OLIVIER SCHMITT.

MUSIQUES

Au Festival de jazz de Saint-Sébastien

Une nuit d'opéra

Gerry Mulligan en big band, Lester Bowie et sa formation de cuivres : deux tourments du jazz, deux esthétiques, deux politiques au même programme. Une sorte d'alliance.

Il est des accidents de programmation qui se changent en opéra : c'est le lot des vrais festivals. Et des soirs de naufrage qu'un rien métamorphose en fête : c'est le lot des grands.

Au vingt-troisième Festival de Donostia (Saint-Sébastien), la troisième soirée a pris un tour imprévu. De toute façon, le Pays basque ne réagit pas au jazz exactement comme, par exemple, la Suisse.

D'abord, on a parlé de querelle entre les deux formations, l'une presque entièrement blanche (Mulligan), l'autre noire comme « la grande musique noire » de Lester Bowie. Mais ce n'était pas la question. Des histoires de préséances, de tours de passage, d'horaires, d'antennes d'avions, en masquent peut-être d'autres : les deux venaient commencer puisque les deux repartaient dans la nuit.

Ensuite, on a renoué avec une vieille coutume dans les concerts de jazz : celle des instruments et des partitions égarés par malchance à l'autre bout de l'Europe, au mieux. D'où des retards, un vent de panique, du rafistolage et ces vieillards sourds, intolérants de toujours, qu'un ami en âge de travailler pour composer en montant une contre-basse sans son.

Bref, Gerry Mulligan avait obtenu de débiter. Mais sans la moitié du matériel et sans avoir fait de « balance » du son. Au bout d'une attente interminable, prise avec beaucoup de philosophie par un public que l'on croyait pourtant prompt à l'émeute, une voix a annoncé que « malgré les circonstances contraires, M. Mulligan ferait la grâce de jouer au pied levé ». En basque.

C'est là que ce qui sentait la catastrophe imparable a tourné au bonheur. Selon un fil déceus, Mulligan a sorti tout ce qu'il savait, pas seulement au baryton mais en directeur de band. Un big band, outre de bons instruments et des partitions complètes, surtout dans le cas d'une musique si délicate et si sophistiquée, ce sont des sections parfaites (mention spéciale à la section des trompettes), des leaders de section irréprouvés (Barry Rios), un batteur d'orchestre (ici, pas de problème) et l'esprit d'un maître à qui l'on donnerait tout.

Mulligan est de ceux-là. Quand il a pris *The Gift* en 4-4 avec Barry Rios, on a vu la partie enlevée. On était sorti de cette bouillie sonore où baignait la musique au début. Les compositions s'enchaînaient avec éclat. Une atmosphère visiblement étendue et communicative enveloppait l'orchestre, qui eût pu montrer plus de mauvaise grâce. Et Mulligan, en patron de clipper élégant, blazer et barbe soignée, se baladait, juvénile — il a une petite soixantaine, — superbe créateur de mélodies, superbe animateur, accoucheur du cool avec Miles Davis peut-être (*Birth of the Cool* date de 1949), mais surtout auteur d'un des phrases

les plus raffinés de la musique. On s'en est rendu compte jusqu'au trouble dans l'interprétation de ce titre énigmatique : *Song for an Unfinished Woman*, « chanson pour une femme inachevée ».

Du cool au hot le plus chaud, autre look, autres mœurs, Lester Bowie a fait une entrée spectaculaire à la tête de sa Brass Fantasy. Le trompettiste a toujours cette touche de Groucho Marx noir en blouse d'apothicaire. Comme un Gillespie qui se serait déguisé en Sigmund Freud. D'ailleurs, depuis que, dans la tradition de Freud, « l'analyse » a remplacé « l'analyse », on le regarde d'un autre œil. Déluge de cuivres, de rythmes, de rires et d'éclats, le groupe est allé du funk au gospel de comédie, avec des airs de liberté illimitée et de carnaval populaire. Plongant au cœur des racines et descendant des lendemains qui chantent, Lester Bowie n'oublie rien de son passé de free. Réjouissant de fantaisie en part, tonique, poussant la partition jusqu'à se promener dans la foule à la façon de Fats Domino.

En mars 1988, il avait enregistré un étrange solo de trompette : *Jazz Death?* (la mort du jazz ?). La « grande musique noire », comme il a toujours préféré la nommer, est, elle, bel et bien là.

Un hommage à Billie Holiday, une femme terriblement achevée, s'est glissé dans l'énormité du concert sous la forme d'une interprétation ravagée, poignante, déchirée, de ce chant aux notes pendues qui ressemblaient naguère, dans le sud des Etats-Unis, à des fruits bizarres : *Strange Fruit*.

FRANCIS MARMANDE.
* Et encore : Henri Texier Quintet, Jan Garbarek Group, ce lundi 25.



Les visages de Jean-François Avilès

Le 26 juillet 1988, Jean-François Avilès, directeur général de la production de la télévision française, a été nommé à la tête de la chaîne de télévision française par satellite, Canal Plus. Cette nomination a été accueillie avec une certaine surprise, car Avilès n'est pas un nom connu du grand public. Né en 1942, il a travaillé pendant plusieurs années à la télévision française, où il a occupé des postes importants. Sa nomination à Canal Plus est donc une reconnaissance de ses compétences dans le domaine de la production télévisuelle.



MODE

Les collections d'hiver

Christian Lacroix, là où on ne l'attendait pas

Dimanche 24 juillet, Christian Lacroix présentait sa troisième collection personnelle à l'Hôtel Intercontinental, pour douze cents invités.

« J'aime être là où je me sens seul ». L'hiver 1988-1989 de Christian Lacroix est un défi à sa propre image, aux fleurs, aux poufs, aux volants, aux éclats qui l'ont rendu célèbre, et cela, moins d'un an après la création de sa propre maison de couture. « Colourful, as always ! » (plein de couleurs, comme toujours !) disent les Américains. Mais le ton

a changé : moins de fous rires, moins de constructions éphémères, plus d'hommages, de mystère aussi.

Les femmes de Lacroix ont mûri : longues, altières, elles dévissent le public derrière des lunettes à branches de feuilles d'or, jouent à montrer tout en cachant, s'enveloppent dans de longs cardigans fluides, des pyjamas de crêpe, enfilent des fourreaux de velours. Elles ne font plus de bruit quand elles marchent. Tout l'effet est ailleurs, dans l'énigme d'un drapé de mousseline d'une combinaison à col capuche pourpre, dans les

superpositions délicates des transparences, la palette flamboyante des rouges — du sang de bœuf à l'acajou, — dans les fastes des parures, les sacs reliquaires, les piques tortueuses plantées dans les chignons comme des poignards, les colliers de Theodora, les bottines serties de bijoux. Secrets d'alcôve, longs préparatifs du soir pour femmes-poison, héroïnes de l'antiquité grecoromaine, amoureuses nonchalantes de crèches baroques, de rois mages rutilants, mais aussi de silhouettes inquiétantes.

LAURENCE BENAIM.



Création by Christian Lacroix et mousseline noire

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par le SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Faure (1969-1982)
André Larrosa (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
M.M. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Saut.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Communiqué paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0393-2037
Microfilms et index du Monde : renseignements au (1) 42-47-98-81.

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE TUNISIE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 550 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, RENOVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE-code d'accès ABO

Changement d'adresse définitif ou provisoire : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LE 27 JUILLET

LE TEMPS DU DESTIN

A TIME OF DESTINY

WILLIAM HURT
TIMOTHY HUTTON

UN FILM DE GREGORY NAVA

MUSIQUE ENnio MORRICONE

UNE TRIPLE RIPOSTE FRANÇAISE

Echecs et succès du radiotéléphone

TÉLÉPHONER sans fil, de n'importe où et partout, à l'aide d'un appareil à peine plus grand que la main — muni d'une antenne discrète — est désormais possible. Premier téléphone de poche mis en service en France, le Pochtel 2000, lancé par Alcatel Radiotéléphone, ne pèse que 625 grammes mais coûte encore 34 550 francs.

L'exercice de professions entières (représentants, médecins, cadres...) en sera profondément modifié, alors même que cette innovation soulève un certain nombre de questions fondamentales (horaires de travail, protection de la vie privée...). Il est toutefois bien difficile de trouver dans l'Hexagone un sociologue ayant étudié de près les bouleversements engendrés par ce type d'appareil, y compris au CNET (Centre national d'études de télécommunications) ou à France Télécom (nouveau nom de la direction générale des télécommunications, la fameuse DGT).

Il est vrai que la DGT s'est lourdement trompée sur le téléphone mobile: en 1981, par exemple, elle tablait sur cent mille abonnés en France à l'horizon 1990, soit trois fois moins que prévu aujourd'hui. Depuis l'entrée en lice d'un nouvel opérateur — la Générale des Eaux — on prévoit en effet que trois cent mille personnes seront abonnés en 1990 au radiotéléphone, soit un chiffre inférieur au parc actuel de la Grande-Bretagne (292 000 à la fin mars). Avec ses 700 abonnés et un taux d'équipement de 0,95 pour 1 000 habitants, la France est bien loin derrière d'autres pays européens, comme le Royaume-Uni (5,15 pour 1 000), la Suède (22,23 pour 1 000) et la Norvège (30,60 pour 1 000)...

Une situation paradoxale pour le pays qui possède le téléphone le plus moderne du monde. Ceci

explique d'ailleurs peut-être cela: la France a concentré tous ses efforts, à compter de 1974, sur la modernisation de son téléphone traditionnel, entièrement électro-numérique (numérisé). En outre, l'attribution des fréquences nécessaires au radiotéléphone a surtout été faite en faveur de la télévision ou des militaires. Enfin, les industriels (Thomson, Matra) ont développé un nouveau système plutôt que d'acquiescer une technologie étrangère.

Résultat: le radiotéléphone en France est rare et cher. Cher puisque le prix d'un mobile (le combiné) tourne autour de 20 000 francs contre 8 000 francs outre-Manche et que le prix des communications est bien plus élevé qu'à l'étranger, surtout dans les régions fortement peuplées comme Paris, Lyon et Marseille (voir tableau). Car le radiotéléphone est au bord de l'asphyxie, en particulier dans la capitale (10 000 abonnés), si bien qu'à certaines heures il est extrêmement difficile d'obtenir son correspondant. Coincé par la pénurie de fréquences disponibles, les P et T ont été obligés d'être malheureux et le radiotéléphone reste encore réservé à quelques privilégiés.

Ouverture à la concurrence

Face à cet engorgement, la riposte a été triple: amélioration du système existant; introduction de la concurrence; pari sur le radiotéléphone de la deuxième génération, utilisable dans l'Europe entière. Aussi France Télécom va modifier l'architecture du réseau en région parisienne afin d'augmenter les possibilités d'utilisation de la bande de fréquences ouverte (450 mégahertz) et d'assurer la continuité

des conversations lorsque l'abonné change de relais. Le Radiocom 2000 de Matra pourra accueillir cent mille abonnés de plus. Prenant prétexte des insuffisances du système actuel, l'ancien

appelé à voir le jour en avril 1989. Enfin et surtout, les Français se sont mis sur les rangs pour la course au radiotéléphone de la deuxième génération, prévu pour 1991.

le nombre d'abonnés potentiels en Europe vers la fin des années 90. Un tel volume permettra de faire des économies d'échelle et d'abaisser les prix... A condition d'allouer les fréquences en quan-

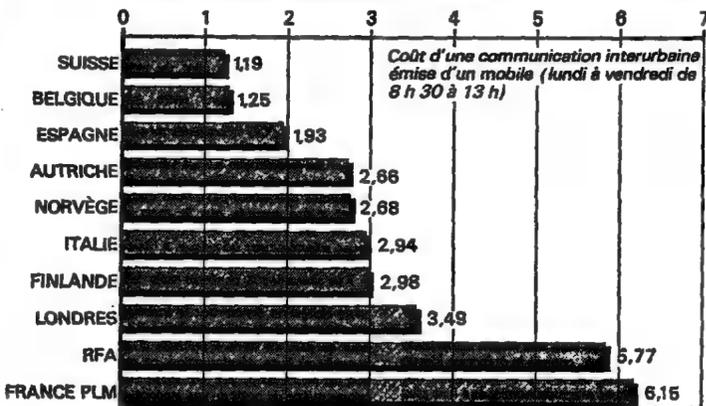
taut pour la réalisation de réseaux pilotes.

Les grands groupes industriels, de leur côté, ne sont pas inactifs: dès 1987, ils ont noué des alliances afin de présenter ensemble une gamme complète d'équipements dans chaque pays. Alcatel et Nokia, unis en France pour fournir le second réseau de la première génération, ont joint leurs forces à l'allemand AEG. Le néerlandais Philips, pour sa part, fait attelage avec l'allemand Bosch (qui vient de racheter Jeumont-Schneider) et ANT. Les suédois Ericsson, associé au français Matra, après avoir conclu des accords de recherche avec l'allemand Siemens, a noué pour sa part plusieurs alliances, selon les pays (Teletra en Italie, Orbitel en Grande-Bretagne).

Au total, les autorités communautaires ont reçu quatre-vingt-dix réponses à leur appel d'offres de février, dont trois étaient le fait de japonais et une de l'américain Motorola, numéro un mondial du radiotéléphone. Le tandem autour d'Alcatel a déposé une offre dans chaque pays, Ericsson et ses alliés en présentant plusieurs, et le trio autour de Philips ne répondant pas dans tous les pays. Déjà un consortium s'est placé en Grande-Bretagne: la firme privée britannique Racal commandera à sa filiale Orbitel, au Royaume-Uni, à laquelle Matra et Ericsson sont associés, le premier système opérationnel. Le radiotéléphone du troisième type est parti. Seule la révolution du numérique et l'union des forces en Europe vont permettre d'offrir un service meilleur marché répondant aux besoins de tous. La baisse des prix et la miniaturisation créent à leur tour un nouveau débouché pour les industriels et les exploitants, qui verront le trafic s'accroître encore. Le téléphone a encore de beaux jours à vivre.

FRANÇOISE VAYBIE.

PLUS DE SIX FRANCS LA MINUTE (en francs-hors TVA)



(Source: AFUTT Informations N° 76 4^e trimestre 1987)

ministre des P et T, M. Gérard Longuet, avait décidé en outre d'ouvrir ce domaine à la concurrence en permettant à un second opérateur d'intervenir. La Générale des Eaux, finalement retenue, a décidé d'utiliser une technologie existante, la norme NMT (Nordic Mobile Téléphone) 900, établie par les administrations des télécommunications d'Europe du Nord et adaptée au spectre de fréquences ouvert en France (450 mégahertz).

Les systèmes mis en place dans les différents pays européens présentent en effet deux gros inconvénients: ils sont « analogiques », c'est-à-dire technologiquement dépassés, et incompatibles entre eux. Il s'agit donc de permettre aux abonnés de disposer d'autres services que le strict téléphone (accès à des bases de données, consultation de bases de données...) sans que les communications soient interrompues dès qu'on change de pays.

L'enjeu économique est énorme: on estime à 10 millions de personnes le nombre d'abonnés potentiels en Europe vers la fin des années 90. Un tel volume permettra de faire des économies d'échelle et d'abaisser les prix... A condition d'allouer les fréquences en quantité suffisante et d'harmoniser les normes afin d'assurer la compatibilité au-delà des frontières.

LA CHINE EN MUTATION

Industrie: une croissance désordonnée

par FRANÇOISE LEMOINE (*)



La production de l'industrie chinoise a doublé de 1981 à 1987. La croissance a été rapide dans le secteur des biens d'équipement et dans celui des biens de consommation, dont l'éventail s'est considérablement diversifié avec la montée en flèche de produits nouveaux pour les ménages chinois (réfrigérateurs, téléviseurs en couleurs, lavage).

Il faut cependant mettre quelques bémols à la clef de ces performances spectaculaires. Ainsi, la surchauffe est un des maux récurrents de l'économie chinoise depuis dix ans et le rythme de croissance industrielle atteint en 1987 (16%) crée inévitablement de fortes tensions inflationnistes, notamment dans le domaine des matières premières et des produits intermédiaires. Cela fait d'ailleurs planer quelques doutes sur la croissance réelle: en effet, la hausse des prix est mal mesurée, et sans doute mal mesurée dans une économie où ne s'impose plus un plan, pas encore un marché, mais où règnent les marchandages.

Le double système de prix en vigueur entretient d'ailleurs l'opacité: un produit se vend à des prix qui peuvent varier du simple au triple selon qu'il emprunte le circuit planifié par l'Etat ou les réseaux d'échange négociés entre entreprises. En outre, les entreprises ont gardé l'habitude de produire pour produire, et l'emballage de leur activité prend parfois l'allure d'une simple stérilisation de ressources: dans la sidérurgie, les stocks inutilisés peuvent atteindre six mois de production, alors même que les importations d'acier de qualité absorbent

un sixième des revenus en devises (ce fut notamment le cas en 1986). Et l'on observe périodiquement des accumulations d'inventaires de biens de consommation tels que les montres mécaniques ou même les bicyclettes et les machines à laver, dont la qualité ne répond pas aux exigences minimales des consommateurs.

Le trop-plein agricole

La compétitivité de certaines industries chinoises sur le marché mondial prouve néanmoins

encore dix ans: les téléviseurs en couleurs, les magnétophones...

La vitalité de l'industrie chinoise qui afflue ainsi dans les échanges internationaux résulte de dynamismes internes contrastés: les sphères d'activité, les régions, ont très inégalement réagi à la libéralisation et à l'ouverture économique. L'agriculture décollectivisée a laissé échapper son trop-plein de main d'œuvre, qui est venu créer une prolifération sans précédent d'activités industrielles dans les boyaux et les petites villes.

Le grand bond en avant

	1980	1987
Téléviseurs couleur (millions)	—	6,7
Magnétophones (millions)	0,7	18,6
Appareils photos (millions)	0,4	2,4
Lave-linge (millions)	0,2	9,9
Réfrigérateurs (millions)	0,05	4,0
Acier (millions de tonnes)	37	56,0
Ciment (millions de tonnes)	80	180
Véhicules automobiles (unités)	222 000	472 000
Locomotives (unités)	512	909

Source: Annuaire statistique 1986 et communiqué statistique 1987.

d'incontestables progrès. La Chine a fait une percée remarquable dans le textile, dont elle détient actuellement 6% du marché mondial; elle a taillé des coupures à l'Inde dans différents secteurs de la petite mécanique (quincaillerie, outillage industriel): elle est devenue le deuxième vendeur d'armes et elle commence à exporter des articles qu'elle ne fabriquait pas il y a

Parmi ces entreprises rurales qui vont de l'atelier familial à l'usine de plusieurs centaines de personnes, beaucoup sont accusées de gaspillage et d'inefficacité et beaucoup sont vulnérables (un million ont fermé en 1986-1987). Mais un certain nombre, surtout dans les moyennes des grandes villes, sont branchées sur les marchés extérieurs: les entreprises rurales font ainsi un sixième des

ventes chinoises à l'étranger en 1987, et sont actives, notamment, dans l'électroménager, le textile, les articles chimiques et pharmaceutiques.

Dans les villes, les entreprises collectives (coopératives) ont, elles aussi, tiré parti de leur nouvelle autonomie en matière de ventes, de prix, d'approvisionnement, de financement, et elles n'ont cessé d'accroître leur part dans la production et dans l'emploi, au détriment des entreprises d'Etat. Par contraste, en effet, le cœur industriel du pays qui forme les entreprises publiques fait preuve d'une relative apathie: celles-ci n'assurent plus, en 1987, que les deux tiers de la production, contre 80% en 1980. Principales bénéficiaires des investissements de l'Etat depuis 1949, elles détiennent la majeure partie de l'équipement industriel du pays et monopolisent la main-d'œuvre qualifiée; mais elles sont depuis dix ans les lanternes rouges de la croissance.

Leur rôle dans l'industrialisation les rend prioritaires de tout un réseau de contraintes. Après avoir grandi avec la classe ouvrière, elles traînent comme un boulet ce « bol de riz en fer » (emploi à vie, salaire garanti, sécurité sociale et retraite) qui les met en mauvaise position dans la concurrence avec les autres types d'entreprises. Par ailleurs, la décentralisation des pouvoirs de décision de l'Etat a accru moins

leur autonomie que l'emprise qu'exercent sur elles les administrations locales. Elles relèvent en effet désormais, pour la plupart, des autorités des villes où elles se trouvent.

Cette tutelle en sauve plus d'une de la faillite, grâce à des subventions et des crédits, mais place les autres dans l'impossibilité pratique de résister aux ingérences et aux pressions diverses qui sont plus la règle que l'exception (pénalités arbitraires des budgets locaux sur leurs profits). En outre, les plus grandes de ces entreprises publiques font encore partie de la sphère planifiée de l'économie et ont une marge de manœuvre limitée en matière de prix, de vente et d'approvisionnement.

Miracle à Canton

La libéralisation partielle du fonctionnement de l'économie a ainsi redistribué les cartes entre les différents types d'entreprises industrielles, avec des effets induits sur les dynamiques régionales. En effet, les différentes régions se sont révélées inégalement aptes à mobiliser initiatives et épargne en dehors d'interventions étatiques.

Des provinces côtières, peu favorisées par la stratégie de développement industriel suivie pendant la période maoïste, se trouvent désormais en tête du dynamisme industriel du pays grâce à l'expansion considérable d'entreprises collectives, dans les villes comme dans les campagnes. En outre, la politique d'ouverture les met en première ligne pour

l'accès aux techniques et aux capitaux étrangers.

Le miracle économique qui s'opère dans la province de Canton tient ainsi à la fois à la proximité de Hongkong et à un rôle pionnier dans la déreglementation économique. Son essor industriel et commercial (elle a dépassé Shanghai comme première province exportatrice) est largement lié à l'accueil d'industries de Hongkong en quête de main-d'œuvre et de terrains à bon marché. Les secteurs de la confection, du jouet (on estime que la moitié au moins de la production de Hongkong vient désormais de Chine) s'y développent rapidement, en symbiose avec l'autre côté de la frontière. La province suit un modèle de croissance extravertie: 35% du PNB est exporté, dont 70% vers Hongkong.

Par contraste, le difficile réveil de Shanghai illustre l'impact variable des réformes et de l'ouverture économique sur l'industrie chinoise. Malgré sa situation, le premier pôle industriel du pays a, jusqu'ici, raté le coche: dominée par les entreprises d'Etat, l'industrie shanghaienne est à la traîne, avec un rythme de croissance inférieur de moitié à la moyenne nationale, et réagit mal aux perturbations de son environnement. La libéralisation des échanges et des prix internes lui a fait perdre ses approvisionnements garantis et à bas prix en matières premières, et l'a confrontée à la concurrence des industries de provinces voisines tant à l'intérieur du pays que sur les marchés extérieurs.

(Lire la suite page 16.)

(*) Chargée de mission au Centre d'études prospectives et d'Informations Internationales (CEPII).

La chronique de Paul Fabra

A bas la coopération internationale !

DÉCIDÉMENT, l'Europe monétaire, sans laquelle il n'y aura pas de marché unique au sens pratique et véritable de ce terme, est mal partie si elle doit continuer à se placer sous le signe de la coordination des politiques monétaires des pays membres du SME. La querelle qui oppose une nouvelle fois sur la question des taux et intérêts le ministre français de l'économie et des finances à la Bundesbank semble bien confirmer ce qu'une déjà longue expérience devrait nous avoir appris. C'est dans une tout autre voie qu'il convient de s'engager. Mais, hélas, les échecs répétés et les faux succès ne servent qu'à nous enfoncer un peu plus dans celle qu'on a malencontreusement choisie. On attribue leur origine au manque, à tout le moins à l'insuffisance, de la « coordination ». Et si, au contraire, c'était les tentatives de concertation qui, par nature, étaient vaines ? Si, au lieu de faciliter les choses, elles les compliquaient ? Ces questions, on ne les pose pour ainsi dire jamais, comme si la coopération internationale, ou ce qu'on entend par cette dernière, était un dogme intouchable. En dehors d'elle, pas de salut ! tel est le puissant préjugé ambiant. C'est lui qui explique l'absence quasi générale d'autocritique sur ces résultats.

ment ou plus tard dans ce domaine, mais nous devrions ouvertement reconnaître le droit au Japon et à l'Allemagne de mener les politiques monétaires et budgétaires que ces pays croient conformes à leurs propres intérêts.

Et notre auteur d'ajouter, dans le paragraphe suivant : « C'est une cause de frayeur (frightening) pour le public américain et de trouble (upsetting) pour nos marchés financiers de croire que le sort de notre économie dépend de décisions prises à Bonn et à Tokyo. » Notons ici une contradiction que l'auteur a le tort de ne pas commenter. Elle n'est pas un des moindres paradoxes de la coordination internationale. D'un côté, Martin Feldstein estime qu'il faut affranchir les Allemands et les Japonais des contraintes de la coordination des politiques, et de l'autre, il constate que cette dernière, telle qu'elle est actuellement pratiquée, perturbe les Américains parce que ces derniers l'interprètent comme un assujettissement des Etats-Unis aux vues et aux volontés de la RFA et du Japon.

Reprochons deux prises de position récentes. L'une émane d'un universitaire américain en vue, ancien chef des conseils économiques du président Reagan qui quitta son poste parce qu'il n'approuvait pas la complaisance à l'égard du déficit budgétaire. Dans un article publié dans sa livraison du printemps par *The Journal of Economic Perspectives* (université de Princeton), Martin Feldstein écrit : « Les Etats-Unis devraient maintenant abandonner la politique de coordination des politiques macroéconomiques. Nous devrions continuer à coopérer avec les autres nations en échangeant des informations sur les décisions à prendre immédiatement

On pourrait facilement transposer la remarque en Europe, où l'on voit Paris se plaindre amèrement de l'hégémonie de la Bundesbank et les Allemands s'estimer victimes des périodiques pressions françaises soit pour dévaluer en catastrophe le mark (comme en janvier 1987, en pleine campagne électorale allemande), soit pour abaisser « à contre-temps » les taux d'intérêt à Francfort (comme en décembre 1987). Dans ces réminiscences rétrogrades, je vois une raison importante pour vouloir, comme le préconise Martin Feldstein, réduire la « coordination des politiques macroéconomiques » à sa plus simple expression, c'est-à-dire au devoir de chaque pays d'informer ses partenaires.

Tournons-nous maintenant vers l'autre point de vue auquel je faisais allusion plus haut. Dans une déclaration faite mercredi, un porte-parole du ministre français de l'économie et des finances qualifiait de « purement administrative et routinière » la notification par avance aux autorités françaises du relèvement du taux d'intérêt directeur de la Banque fédérale d'émission (le Monde du 22 juillet). Le représentant de Pierre Bérégovoy précisait que ce n'était pas là « une saine coordination », car, ajoutait-il, « il ne suffit pas d'informer quelques heures ou quelques jours à l'avance de son intention de relever ses taux. Ces modifications doivent relever d'une concertation au niveau des autorités politiques, qui fixeraient les marges de manœuvre... »

On ne saurait imaginer deux points de vue aussi directement opposés. Passons sur les arrière-pensées qui les motivent. Martin Feldstein est certainement sincère ; il présente, sans aller du reste jusqu'au fond de leur logique ni les enchaîner rigoureusement entre eux, quelques bons arguments, et notamment celui-ci : « Les incertitudes au sujet de l'état actuel de l'économie internationale et les incertitudes sur les véritables effets de la politique d'un pays sur les économies des autres pays nous empêchent d'être assurés que la mise en œuvre des mesures de coordination serait effectivement bénéfique. » Mais il est clair que sa préoccupation principale — il ne cesse depuis plusieurs mois de le répéter — est de délier les Etats-Unis de toute obligation concernant la stabilisation, fût-elle très relative, du dollar. Il est pour sa part un fervent partisan d'une nouvelle et forte dévalorisation, ce qui, soit dit en passant, est une thèse scabreuse même du point de vue américain.

Quant aux propos tenus par le porte-parole de Pierre Bérégovoy, ils sont largement

inspirés par les circonstances du moment (et, depuis lors, le ministre en a prononcé d'autres, plus apaisants). Il n'empêche qu'on se trouve en présence de deux conceptions aux antipodes l'une de l'autre pour la conduite des affaires nationales et internationales. D'autres occasions surgiront qui présenteront la même alternative. Il est devenu urgent d'éclaircir en quoi consistent l'une et l'autre de ses branches, au-delà de la rhétorique politique, évidemment favorable à la « coordination » la plus étroite possible. Pourquoi ? Parce que c'est uniquement sous les aspects de cette dernière qu'on envisage et l'unification européenne et la résolution des relations plus ou moins conflictuelles entre l'Europe, d'une part, les Etats-Unis et le Japon, de l'autre.

La première considération à avoir à l'esprit est que la « coordination », telle qu'elle est souhaitée et telle qu'elle est pratiquée, n'est qu'un commencement d'application — à l'intérieur de la Communauté européenne et, dans le monde, au sein du « groupe des sept » (1) — sous le nom de « surveillance mutuelle » — n'est pas autre chose qu'un essai de substitution. Elle s'apparente au réflexe qui jouait, à l'échelle nationale, pour instituer un contrôle des prix : on pensait par une action prétendument consciente pouvoir se dispenser des disciplines monétaires « aveugles » propres à sauvegarder le pouvoir d'achat de la monnaie. Les efforts « coordonnés » des sept pour venir à bout du déficit de la balance des paiements américains, procédant du même esprit, sont condamnés aux mêmes déboires. On l'a expliqué plusieurs fois dans ces colonnes : c'est parce qu'on empêche le déséquilibre extérieur de produire à peu que ce soit son effet normal de contrac-

tion des moyens de paiements intérieurs que le déficit se perpétue.

Cela nous conduit à la deuxième considération : la « coordination » ou la « coopération » internationale ne peut en aucun cas être un moyen de faire faire par les autres ce qu'on ne veut ou ne peut accomplir par soi-même. On va répéter que, si la Bundesbank relève ses taux (ils sont encore parmi les plus bas du monde), cela réduit la « marge de manœuvre » française. En réalité, cette marge de manœuvre doit d'abord son étroitesse aux erreurs de gestion de la Banque de France et du Trésor. Rappelez-vous ce qui s'est passé en 1987 (voir notre chronique précédente). Les signes ne manquent pas alors pour avertir nos autorités d'une grave détérioration de la situation interne de la monnaie et du crédit : hausse des taux à long terme qui devança celle des autres pays (Etats-Unis, Allemagne, notamment) et qui fut beaucoup plus forte que chez eux, engorgement des débouchés à court terme de l'épargne (progression phénoménale des SICAV « monétaires », etc.). Les autorités ne réagissent qu'au dernier moment (en décembre) en demandant le secours de la Bundesbank.

En réalité, nous ne sommes pas juges de ce qui est bon pour les Allemands, pas plus que nous ne devons nous mettre en position de laisser ces derniers juger ce qui pourrait être bon pour nous. Chaque pays doit être libre d'agir en fonction de ses intérêts (ou de ceux qu'il considère comme tels), mais à une condition : qu'il respecte le petit nombre de règles du jeu de la solidarité connues de tous (pas de protectionnisme, pas de dévaluation « compétitive » pour gagner indûment des parts de marché...). A ces règles, on pourrait et on devrait un jour prochain en ajouter une autre : la stabilité des taux de change.

(1) Etats-Unis, France, RFA, Royaume-Uni, Japon, Italie, Canada.

LA CHINE EN MUTATION

Industrie : une croissance désordonnée

(Suite de la page 15.)

Alors qu'elle était auparavant un point de passage obligé entre certaines provinces et le reste du monde, elle voit ses fonctions d'intermédiaire considérablement amoindries par la décentralisation du commerce extérieur (entrepôt, transit). Les investissements étrangers, souvent remarquables par l'importance des transferts de technologies industrielles (centraux téléphoniques, automobile, matériel de précision), n'y ont guère eu encore d'effet dynamisant. Or, par ses traditions et son envergure industrielles et commerciales, Shanghai aurait un rôle indispensable à jouer dans la

structuration du tissu industriel chinois.

Depuis 1979, la stratégie économique chinoise, qui s'inspire de celle des nouveaux pays industriels (NPI), vise à combiner une politique de substitution d'importation et l'essor d'industries exportatrices. Il s'agit de moderniser, notamment grâce aux technologies étrangères, les secteurs industriels lourds, afin de réduire la dépendance extérieure. En effet, actuellement, toute accélération de la croissance industrielle se traduit par l'élargissement de l'écart entre l'offre et la demande interne d'équipements

industriels, de matériel de transport, de produits intermédiaires sidérurgiques et chimiques.

Le financement de ces importations massives impose, d'autre part, le développement et la diversification des industries exportatrices. La baisse des prix du pétrole (10 % des exportations chinoises en 1987 contre 25 % en 1985), les barrières protectionnistes dans le textile, forcent la Chine à trouver de nouveaux canaux d'exportation. Le secrétaire général du parti, Zhao Ziyang, a récemment mis l'accent sur l'expansion dans les zones côtières d'industries basées sur des matériaux importés et tournées vers le marché mondial,

dans le cadre d'activités internationales d'assemblage et de sous-traitance.

Cette ouverture « par les deux bouts » vise à accroître les exportations sans aggraver la concurrence féroce dont les matières premières font l'objet entre provinces chinoises. A cet égard, le contexte économique dans la zone Asie-Pacifique, marqué par le renchérissement des coûts de production et la dévaluation des monnaies des NPI ainsi que par l'essor des investissements japonais à l'étranger, peut favoriser un mouvement de délocalisation en Chine d'industries à forte intensité de main-d'œuvre.

Conquête progressive du marché intérieur et croissance tirée par l'exportation sont deux des composantes du modèle d'industrialisation suivi par la Corée du Sud dans les années 70. Mais la stratégie coréenne a dû son succès aux effets d'entraînement et aux mécanismes d'articulation et de « remontée de la filière » entre les différents types d'industries. Or l'industrie chinoise se trouve actuellement dans un état de fragmentation, voire de dislocation, qui hypothèque sérieusement la réalisation d'un tel processus.

Après deux décennies de politique maoïste axée sur l'autosuffisance de sous-ensembles locaux

et régionaux, l'intégration de l'économie se heurte, entre autres, à l'obstacle majeur qu'est le sous-développement des infrastructures de transport. En outre, la planification centrale a, en s'effaçant, révélé des rivalités et des protectionnismes provinciaux qui empêchent que s'instaurent un marché unifié et une allocation rationnelle des ressources.

La réforme du système industriel, qui a relâché le contrôle de

Croissance annuelle moyenne (1980-1987)

Industrie totale	13 %
Industrie lourde	15 %
Industrie légère	16 %
Secteur d'Etat	8 %
Secteur collectif	18 %
Industries rurales	22 %
PNB (estimation)	9,0

Source : Annuaire statistique 1986 et communiqué statistique 1987.

Un droit déroutant

DEPUIS qu'elle s'est ouverte aux investissements extérieurs, il y a près de dix ans, la République populaire de Chine a enregistré un net accroissement de ses flux commerciaux avec l'étranger. Selon le douane chinoise, les opérations d'import-export ont atteint 83 777 millions de dollars en 1987, le seul commerce avec les membres de la Communauté économique européenne, qui s'affirme collectivement comme l'un des principaux partenaires de la Chine, atteignant 11 447 millions cette même année.

En même temps qu'ils découvriraient les perspectives du marché chinois, les investisseurs étrangers s'apercevraient de la difficulté de « faire des affaires » dans un pays dont le système juridique est encore en pleine évolution. Quotidiennement, les hommes d'affaires occidentaux se plaignent des règles de conversion de la monnaie nationale, le Renminbi, qui compliquent le rapatriement des bénéfices et l'ajustement des dépenses et recettes locales en monnaie étrangère. Ils se plaignent également des obstacles rencontrés chaque fois qu'ils essayent de vendre sur le marché chinois les biens produits en Chine.

Toutefois, depuis 1983, le gouvernement chinois a voulu tout à la fois les satisfaire et réduire les flux d'importation. C'est pourquoi

il a réformé à plusieurs reprises le « Code de la République populaire de Chine sur les entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers », édictant notamment des « lois sur les substituts à l'importation ». Une première série de textes de 1983 permettait aux joint-ventures implantées en Chine de vendre leur production sur le marché local. Mais l'accès au marché intérieur restait subordonné à deux conditions : ces biens devaient se substituer à un courant d'importation et devaient passer par une agence gouvernementale d'import-export. Aucun contact direct avec l'acheteur n'était autorisé.

Une usine ou une commune

En janvier 1986, le Conseil d'Etat a voulu répondre aux préoccupations des milieux d'affaires occidentaux. La vente directe de substituts à tout consommateur chinois a été autorisée, même si ce consommateur reste défilé de façon restrictive : il s'agit d'une usine, d'une commune, jamais de l'homme de la rue. Par ailleurs, les investisseurs étrangers ont été autorisés à obtenir paiement en devises des produits substitués aux importations. Parallèlement, l'installation en Chine d'unités de production susceptibles de réduire

à court et moyen terme les importations a été facilitée. Eau, électricité, transport sont plus vite fournis, par exemple.

Cette nouvelle approche du commerce international, qui fait l'objet des « vingt-deux dispositions » promulguées en octobre 1986, est manifeste dans les privilèges accordés aux entreprises dont les produits sont considérés comme des substituts à l'importation. Tous les produits n'ont pas vocation à profiter du nouveau régime. En octobre 1987, le gouvernement central a mis en place deux procédures de sélection, de façon à donner la préférence aux matières premières et à la haute technologie.

Aux termes de plusieurs mois de pratique, les grands traits de la nouvelle réglementation apparaissent plus nettement :
 • L'entreprise à capitaux mixtes (sociétés ou coopératives) doit utiliser des procédés que la Chine veut maîtriser et rencontrer des problèmes d'ajustement de ses recettes et dépenses en monnaie étrangère.
 • Les autorités locales ou l'Etat central doivent déjà procéder à l'importation des produits en question ou prévoir de le faire.
 • La qualité de ces produits devra être contrôlée par les autorités étrangères supérieures.
 Les investisseurs étrangers devront demander le bénéfice de

ce régime et, le plus souvent, donner tous renseignements nécessaires dans des délais de faisabilité préalables. Si la demande est acceptée, les acheteurs chinois de substituts à l'importation seront autorisés à régler entièrement ou en partie en monnaie étrangère. Le gouvernement chinois espère ainsi améliorer sa balance commerciale tout en attirant les entreprises occidentales.

Les provinces et les municipalités

Pour le moment, une première procédure a permis de retirer douze produits : l'acier, la fonte, le zinc, le cuivre, l'aluminium, le bois, le caoutchouc, les engrais chimiques, la pâte à papier, les fibres polycrotyliques ou polyamides, et la soie artificielle.

Une seconde procédure permet de figurer sur un catalogue publié par l'Etat chinois. Les consommateurs peuvent le consulter et contacter directement le producteur. Le système reste ambigu car ce catalogue est le moyen d'éviter un contact vraiment direct avec le marché chinois. Ce catalogue présente ainsi les produits de deux sociétés : Shanghai Foxboro Co., qui produit du matériel informatique, et la China-Schindler elevator Co., qui fabrique des pièces d'ascenseur.

Pour accélérer ce mouvement, certaines grandes provinces ou municipalités ont déjà édicté leur propre réglementation avant même l'entrée en vigueur des textes nationaux, notamment Guangdong, Shanghai, Tianjin, Fujian et Liaoning. En général, les textes locaux assouplissent la réglementation nationale.

La province de Guangdong, où se trouvent implantés la plupart des investisseurs étrangers, a publié en juillet 1987 une liste de trente-huit substituts à l'importation et incite les consommateurs chinois à les utiliser, ce qui revient à leur garantir un débouché. Guangdong les a même dispensés de licence d'importation et de taxes, alors que dans le reste de la Chine, sauf exception, ils sont toujours « étranglés » du droit chinois — considérés comme des biens importés.

Le gouvernement chinois entend ainsi concilier des impératifs souvent contradictoires dans les pays sous-développés. Ce dispositif devrait améliorer le climat de l'investissement. Mais le droit chinois est parfois déroutant : des pans entiers de l'ancienne législation n'ont pas été expressément abrogés, même s'ils ne sont plus appliqués.

ROSA MIU-CHING KWONG
 THIEFFRY ET ASSOCIÉS,
 avocats au barreau de Paris.

L'Etat sur les entreprises et autorisé certaines formes de marché, a libéré un important potentiel de croissance. Mais elle demeure fragmentaire, et ses effets pervers révèlent de plus en plus le besoin de nouvelles formes d'intervention des autorités centrales : pour assurer aux entreprises un environnement macroéconomique stable et homogène sans lequel il est impossible de rationaliser leur gestion ; pour mettre en œuvre des mécanismes d'entraînement entre secteurs, entre régions, faute desquels leurs stratégies et leurs initiatives risquent de s'essouffler. En somme, alors qu'il renonce à administrer les entreprises, l'Etat se trouve plus que jamais confronté à la nécessité de planifier le développement industriel.

FRANÇOISE LEMOINE.

«Le Monde Economie» termine ainsi une série d'articles commencés dans nos éditions datées 12 juillet sur la Chine en mutation.

Radio-Moyi

Le programme complet de radio et de télévision de la semaine...

Lundi 26 juillet

Mardi 26 juillet

12h30 : Les agents des services de police...

14h30 : Les agents des services de police...

16h30 : Les agents des services de police...

18h30 : Les agents des services de police...

20h30 : Les agents des services de police...

22h30 : Les agents des services de police...

24h30 : Les agents des services de police...

Mardi 26 juillet

12h30 : Les agents des services de police...

14h30 : Les agents des services de police...

16h30 : Les agents des services de police...

18h30 : Les agents des services de police...

20h30 : Les agents des services de police...

22h30 : Les agents des services de police...

24h30 : Les agents des services de police...

Dernier ADP

NEUBAUER

271, bd. Anatole-France 93200 St Ouen
 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS

• 305
 • 306
 • 307
 • 308
 • 309
 • 310

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CHEF DU PERSONNEL

PARIS

Ce secteur de près de 1.000 personnes, travail de jour et de nuit comprend, outre Paris, plusieurs Centres Régionaux et fait partie d'un groupe important.

Pour être l'un des Adjointés du Directeur et prendre progressivement la globalité de la fonction personnel du Centre, nous recherchons un Collaborateur de 30 ans environ, de formation supérieure et pourtant pas technique.

Au fait de la législation sociale, son expérience l'aura préparé et rodé aux contacts pas toujours faciles des négociations sociales, acquérant ainsi « sagesse », pondération et savoir-faire.

Nous exigeons donc de réelles qualités d'ouverture, pragmatisme, flair, patience, et disponibilité pour arriver à s'insérer dans ce poste primordial pour le Centre.

Par missions successives, nous lui permettons d'acquiescer la connaissance de nos spécificités et sa reconnaissance dans la fonction. Des déplacements réguliers en province sont à prévoir.

Notre conseil Michel BARBEY examinera avec attention votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions et photo) « sous référence 603 PA 086 M et vous documentera avant de vous recevoir.

centor 26, rue Henri Monnier
75009 PARIS

GRACE

VENDRE A L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE ?

CHEF DES VENTES (FOOD & BEVERAGE)

Un grand groupe chimique international fortement implanté industriellement dans toute l'Europe (8 000 personnes) recherche pour son Département Service Chemical

Très rapidement en charge du Service, vous devrez développer une gamme de produits de première nécessité auprès des industriels sur toute la France.

A 28-30 ans, vous avez une formation technique ou commerciale supérieure orientée vers les industries agro-alimentaires.

Au cours de vos précédentes expériences, vous avez prouvé votre aptitude à diriger une équipe de vente tout en vous impliquant personnellement sur le terrain. Anglais impératif.

Poste basé à Aérières (92).

Merci de nous adresser C.V. + photo + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous réf. GE/LMV1, à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

FISCALISTE

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE

Recherche

pour rejoindre sa Direction des Affaires Juridiques et Fiscales

UN FISCALISTE INTERNATIONAL

Agé de 35 ans environ.

Le candidat devra avoir une première expérience professionnelle. Rattaché au Directeur des Études Fiscales, il aura en charge le Département "Fiscalité Internationale" de la Banque.

Adresser C.V. et prétentions en précisant la Réf. M 19 sur l'enveloppe à :
L et A, 33 rue Vernet 75008 PARIS.

Consultant en Réinsertion Professionnelle «outplacement»

De formation supérieure, Gestion, Sciences Humaines, Marketing, vous vous sentez motivé pour conseiller cadres et le personnel des entreprises dans la poursuite leur parcours ou de leur réinsertion professionnelle.

Vous avez déjà acquis pendant quelques années ce type d'expérience, soit dans une direction de personnel en entreprise ou en tant que formateur spécialisé. Vous possédez aussi une bonne culture du tissu économique français.

Vous êtes optimiste, communicatif, bon stratège et bon vendeur de votre savoir-faire, alors venez rejoindre notre équipe de consultants en Ressources Humaines (40 collaborateurs - 20 ans d'expérience), en arrivant + photo + rémunération soustraite directement à Bertrand DURAND, Président, sous référence 1042 M à CNMP Conseil, 61 rue des Belles Feuilles 75116 PARIS.

ANNECIE
PARIS-LILLE

C.I.B.L.E

Société en pleine expansion dans le domaine de l'IMMOBILIER, la DISTRIBUTION et la COMMUNICATION.

Dans le cadre du développement de l'immobilier commercial, un grand projet prend forme et nous amène à recruter :

UN DIRECTEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

Ce poste exige une grande motivation ainsi qu'une large implication personnelle.

Les candidats :
Agé de 30 à 45 ans environ devront avoir le goût du challenge, une réelle capacité d'innovation commerciale et une expérience approfondie de la commercialisation de produits immobiliers, notamment de centres commerciaux. Une bonne connaissance des problèmes des PME et de l'exportation sera appréciée.

Ce poste, basé à Paris, nécessitera de fréquents déplacements en province. Intéressé aux résultats.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions dans les meilleurs délais à :
CIBLE NOUVEAUX PROJETS
37, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE INTERNATIONALE

RECHERCHE POUR SON SIÈGE EN BANLIEUE SUD

MATERIALS MANAGER

PROFIL :

- Grande Ecole + Ecole de Gestion (type IAE - ICG).
- Expérience similaire de plusieurs années dans une société multi-sites avec une gestion de type DRP/MRP.
- Connaissance de l'informatique.
- Anglais indispensable.
- Excellent sens de la communication.

MISSION :

- Assurer les approvisionnements.
- Concevoir, participer et mettre en application les politiques de développement des approvisionnements.
- Gérer en équipe les contraintes multisites (services et stocks).

ENVOYER C.V. ET PRÉTENTIONS SOUS RÉF. : 74680 A PROJETS
12, RUE DES PYRAMIDES 75001 PARIS DISCRETION ASSURÉE.

LA CAISSE AUTONOME NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES

recrute pour ses services de PARIS début OCTOBRE 1988 par concours, ouvert notamment aux titulaires d'une LICENCE

3 CHEFS DE SERVICE

- De 21 à 30 ans.
- Traitement : 3 610 F environ (primes non comprises).

2 ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

- 35 ans au plus.
- Traitement : 7 880 F environ (primes non comprises).

1 ATTACHÉ D'ADMINISTRATION ANALYSTE

- 35 ans au plus.
- Traitement : 7 880 F env. (primes, notamment informatique, non comprises).

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1988

Pour tous renseignements, s'adresser à la C.A.N.S.S.M. Service du Personnel, 77, avenue de Ségur, 75114 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 45-67-55-52, poste 737.

Synthélabo

Groupe Pharmaceutique Français recherche pour son unité de Tours (400 personnes)

RESPONSABLE DE FABRICATION

Pharmacien

Rattaché au Directeur de l'usine, il est responsable de la fabrication et du conditionnement des spécialités de formes solides (plus de 30 millions d'unités/an - 90 personnes).

Ses missions sont en particulier :

- la direction et l'animation d'une équipe et de son encadrement,
- le développement des moyens destinés à fiabiliser les process et à améliorer les performances économiques,
- l'évolution des structures du secteur.

Vous avez une première expérience du milieu industriel. Vous êtes intéressé par une évolution dans les différentes fonctions de l'entreprise. Vous êtes géographiquement mobile. Vous êtes avant tout un homme d'ouverture.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la réf. 88/113 à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHELABO
BP 72 - 22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON

Société proposant ses services d'hébergement de standing aux grandes entreprises, organismes et collectivités,

recherche pour son développement en France et à l'étranger, son

leader "ventes"

Directement rattaché au Directeur Commercial, il animera les différentes équipes de vendeurs, attaquera les marchés nouveaux et négociera personnellement les contrats importants.

Le candidat idéal a 30 ans, une formation supérieure. Il possède une grande expérience de la vente et assume depuis quelques années des responsabilités d'encadrement et d'animation d'une équipe commerciale, d'un groupe international par exemple. Il parle obligatoirement anglais, allemand et possède des connaissances en espagnol, italien.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous réf. LV, à Mme ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 Paris.

CHARENTE ANGOULEME

CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

Première Banque du département et première sur le marché Agro-Alimentaire. Nous recherchons un CHARGE DE CLIENTELE, ayant à la fois le goût de l'analyse et du contact. Il sera responsable d'un portefeuille important d'entreprises, dont il sera l'interlocuteur privilégié pour la totalité de leurs besoins. Ce poste constitue une opportunité pour un jeune diplômé (HEC, ESSEC, ESC) souhaitant faire ses preuves, et offre des possibilités réelles d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
Monsieur le Directeur Général de la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE de CHARENTE
Route de Périgueux 16800 SOYAUX.

LE CABINET DE RECRUTEMENT FP CONSEIL

a le plaisir de vous communiquer sa nouvelle adresse :

16, rue de la République
69001 LYON
Téléphone : 72. 00. 63. 95

f.p.conseil.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

recherche

LE CHEF DE SES SERVICES D'ÉDITION

L'intéressé aura autorité sur le service interministériel des éditions, le service de fabrication, le service d'édition électronique, le service des travaux graphiques. Il sera associé à la conception et à l'exécution de la politique éditoriale et de la politique commerciale.

Adresser lettre manuscrite de candidature, c.v., photo et prétentions à Monsieur Philippe DEBET, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris cedex 07.

IMPORTANT GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE PRODUCTION DE MATÉRIAUX

recherche pour l'une de ses filiales en Ile-de-France

SON DIRECTEUR

380 000 F/an.

Agé de 35 à 40 ans environ, de formation Ingénieur civil. Il aura acquis une bonne expérience des travaux de voirie, VRD, Travaux souterrains, ouvrages d'art. La connaissance de la clientèle T.P. en région parisienne sera appréciée.

Adresser candidature sous n° 8 701 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

ANIS...
CONS...

CA...
RESPONSABLE DE GESTION

SPECIALISTE OE...

appartements ventes

1^{er} arrdt
PRÈS DES QUAIS
PONT-NEUF, 5 P.

1^{er} arrdt
M^{me} EXELMANS
des étages + garage p
1 200 000 F en 20-25 ans

2^e arrdt
LOFT 100 m²

5^e arrdt
1 et 3, RUE POLIVEAU
2 em. MF STDG. BEAU
2 em. 100 m², 48 m², 12
07, metr. 14 m x 17 m

6^e arrdt
11, R. DAUPHINE
2 em. caractères en DUPLEX
2,3 p. ch. + terrasses
2 em. metr. 2 100 000 F
5 pièces metr. 110 m² h
au 1^{er} 43-22-28-38

9^e arrdt
Dans les immeubles, hyper
cent. Beau 4 pièces, cuisine
salle de bains, double menuis
et piscine exterieur, système de
chauffage central (10 m² metr.
2 000 F + 110 F chauffage
40-16-18-90.

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

NANTES ORGANISATEURS CONSEIL

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE recherche pour son DEPARTEMENT DES TITRES (1 200 personnes) à NANTES des ORGANISATEURS CONSEIL

Durant 3 à 4 ans : - vous effectuerez des missions ponctuelles auprès des services en appui des contrôleurs de gestion...

Titulaire d'un diplôme d'ingénieurs, d'École de commerce ou de gestion, vous possédez une première expérience acquise dans un cabinet ou en entreprise.

Au terme de ces missions, vous évoluerez au sein de l'ensemble de la structure SOCIÉTÉ GÉNÉRALE à Paris ou en Province.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et photo, sous la référence OCN à M. VINOT - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Département des Titres - 32, avenue du Champ-de-Tir - B.P. 1135 - 44024 NANTES Cedex.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONJUGUONS NOS TALENTS.



CRÉDIT AGRICOLE EVREUX

recherche jeune diplômé H/F AUDITEUR INTERNE

Sous l'autorité directe du Contrôleur Général, dans une équipe de 7 personnes, vous aurez pour MISSION :

- le contrôle, l'application et l'efficacité des procédures en place dans les agences et les services du Siège
le suivi de la régularité des opérations traitées
les propositions d'amélioration après avoir recueilli l'avis des cadres responsables des unités contrôlées...

Adressez Curriculum vitae, photo et présentations à : Monsieur le Chef du Département Personnel, 5, rue de la Rocheville, 27004 EVREUX CEDEX.

LA CAISSE RÉGIONALE BOURBONNAISE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

RESPONSABLE EN GESTION PRÉVISIONNELLE DE PERSONNEL

Rattaché directement au chef du personnel, dans un service qui comprend actuellement 6 personnes. Il sera chargé de faire fonctionner un système de gestion prévisionnelle des emplois et des hommes :

- établir la mise à jour des emplois existants avec les prévisions d'évolution,
- mettre en place un système de bilans professionnels,
- instaurer un plan de formation et suivre les réalisations.

Agé(e) de 27 à 35 ans minimum, diplômé(e) de l'enseignement supérieur (école de commerce ou université Psychologie ou CELSA), il/elle a une expérience de 3 à 5 ans acquise en entreprise ou dans un cabinet spécialisé en orientation de carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous la référence GP/729, à notre Conseil. UNILOG Conseil en recrutement 9, rue Alfred de Vigny 75008 Paris



CRÉDIT AGRICOLE EVREUX

ANALYSTE CREDIT H/F

PREMIERE EXPERIENCE SOUS TUTORIE

Sous l'autorité de Responsable Financement des Entreprises, vous aurez pour mission :

- l'analyse approfondie des dossiers sur les plans : économique, financier, juridique, réglementaire,
la présentation des dossiers de crédit aux différentes instances.
Votre profil :
Formation supérieure (E.S.C.)
Solides connaissances en comptabilité, droit commercial et bancaire, en faculté des entreprises, en économie générale et d'entreprise...

Adressez Curriculum vitae, photo et présentations à : Monsieur le Chef du Département Personnel, 5, rue de la Rocheville, 27004 EVREUX CEDEX.

SPECIALISTE OBLIGATIONS FRANÇAISES

PARIS Filiale spécialisée de l'un des tout premiers groupes bancaires français recherche un SPECIALISTE OBLIGATIONS FRANÇAISES. Vous serez chargé de la gestion du portefeuille de l'établissement, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

L'Enseignement Supérieur. Vous justifiez d'une première expérience indispensable de cette fonction (3 ans environ) et possédez une connaissance approfondie des marchés obligataires. Vous exprimerez dans cette mission votre goût du travail en équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 5502, à MEDIA P.A. - 53, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

L'IMMOBILIER

apartements ventes 1er arrdt PRÈS DES QUAIS PONT-NEUF, 5 P. 5e arrdt 1 et 3, RUE POLIVEAU IMM. NF STDG, BEAU 2 p. cuis, entr., 48 m², et s/c, mardi 14 h à 17 h.

locations non meublées demandes Paris PDG AMÉRICAIN recherche 4/5 pièces dans quartier. M. FRAZER 42-55-18-87. RÉSIDENCE CITY recherche pour multinationales APPTS HAUT DE GAMME Paris réels avec min. 2 chambres et VILLAS Paris Ouest-Est. T. (1) 45-27-12-19.

DEMANDES D'EMPLOIS AOUT 10 ans CASERNE TRIANVAL. 76019 PARIS. T. : 39-58-78-08. VILLE DE LAGN Avez 50 000 habitants vacants UN DIRECTEUR pour un Métron des Arts et Lettres

ASSISTANT(E) D'ÉTUDES chargé(e) du suivi des candidatures commercialisées du parc de la Vilette. SOCIÉTÉ IMPORT-EXPORT CA 80 450 000 F CA 87 1 700 000 F CA 88 1 800 000 F CA 89 3 000 000 F

ÉLÈVES INFIRMIERS(ES) PSYCHIATRIQUES par concours. Formation 3 ans après bac terminale 5 000 F. RÈGION OUEST ATTACHE DE DIRECTION DE LA FONCTION PERSONNEL

RE A ISTRIE ALIMENTAIRE ? ES VENTES (BRUTAGE)

C.I.B.L.E

RESPONSABLE COMMERCIAL CONFINE

LA P. CONSEIL

Économie

Le rapport 1988 de la Cour des comptes

L'Etat ne connaît pas le nombre exact des agents qu'il emploie

Les salaires des fonctionnaires ont représenté en 1986 - charges sociales comprises - 240 milliards de francs, soit presque 20 % des dépenses publiques totales. L'ampleur de ces sommes, écrit la Cour des comptes dans son rapport 1988, et l'importance des créations récentes données à la politique de la fonction publique ont conduit la Cour à entreprendre une enquête d'ensemble sur la gestion des personnels civils de l'Etat (1 990 010 fonctionnaires titulaires et 287 564 agents non titulaires fin 1986).

Si quelques ministères (finances, PTT) disposent de systèmes d'information leur permettant de connaître avec précision et dans des délais réduits l'état exact de l'ensemble de leurs personnels, « cette situation, qui devrait pourtant être la règle, est loin d'être générale », écrit la Cour qui cite notamment le cas des ministères de l'équipement (« connaissance insuffisante des effectifs réels »), de l'agriculture, de la défense.

Les déficiences des systèmes d'information et les habitudes de facilité prises en période de croissance régulière des effectifs font qu'aujourd'hui les administrations ne disposent que d'instruments de prévision souvent rudimentaires, ce qui vaut tant pour la gestion des emplois que pour celle des coûts de rémunérations principales.

« Au sujet de la politique menée depuis 1984 pour réduire le nombre des fonctionnaires, la Cour écrit : « Pendant de longues années, l'Etat a vu ses effectifs croître de façon continue. Ainsi, entre 1956 et 1980, le nombre des personnels civils employés a augmenté de près d'un million, soit un rythme moyen annuel de progression supérieur à 40 000 agents. Ce phénomène a particulièrement touché certains ministères. Ainsi l'éducation nationale qui employait 314 000 agents en 1956 en comptait 983 000 en 1980, tandis que, pour la même période, le ministère des PTT voyait ses effectifs passer de 240 000 à 450 000.

« Cette création continue d'emplois supplémentaires, ralentie à la fin des années 70, a repris à un rythme rapide entre 1981 et 1983, cette période étant marquée au total

par la création nette d'environ 31 500 emplois civils. L'annonce à partir de 1984 d'une politique globale de réduction des effectifs de l'Etat (1) marque donc une rupture importante. Elle s'est exprimée par un objectif de réduction annuelle des effectifs de 1 %, objectif porté à compter de 1984 par la suppression nette opérée par les lots de finances successives (y compris celle de 1988) de près de 38 700 emplois civils.

Le rapport poursuit : « L'absence de choix réel qui caractérise trop souvent la mise en œuvre de l'objectif général de réduction des effectifs n'est pas satisfaisante. Elle empêche de faire porter en priorité les efforts sur ceux des services dont les missions sont appelées à décliner ou sur ceux où les gains de productivité permis notamment par les techniques nouvelles de gestion sont les plus élevés. En sens inverse, la prolongation de cette pratique pourrait à terme conduire dans certains cas à vider progressivement de leur substance certaines structures administratives, notamment de petite taille.

Le travail à temps partiel

La Cour aborde ensuite le travail à temps partiel qui s'est beaucoup développé dans la fonction publique, mais dont le succès pose précisément quelques problèmes.

« Les pouvoirs publics ont entendu en 1982 favoriser le développement rapide du travail à temps partiel au sein de la fonction publique. A cet effet, l'ordonnance du 31 mars 1982 a accordé des modifications importantes au dispositif législatif existant. Elle a reconnu à chaque fonctionnaire le droit, sous réserve des nécessités du service, d'accomplir une activité à temps partiel qui ne peut être inférieure au mi-temps. Elle a assuré aux bénéficiaires des garanties complètes en matière notamment d'avancement, de congés et de possibilité de reprise ultérieure d'une activité à temps plein. Elle a enfin prévu que le temps de travail perdu du fait des autorisations ainsi données serait globalement compensé dans chaque département ministériel par le

recrutement de fonctionnaires titulaires.

« Ce cadre très souple a permis un essor important du travail à temps partiel. Le nombre de fonctionnaires titulaires des services civils de l'Etat exerçant leur activité sous cette forme a ainsi doublé en quatre ans passant de 72 865 au 31 décembre 1982 à 147 715 au 31 décembre 1986. Le travail à temps partiel dans 93 % des cas sollicité par des femmes, c'est plus de 13 % des fonctionnaires titulaires de sexe féminin qui bénéficient de ce régime.

« Une telle progression a été rendue possible par le fait que les administrations n'ont que très exceptionnellement opposé les nécessités du service aux demandes des agents. Il est révélateur de ce point de vue que la plupart des ministères n'ont établi aucune statistique des décisions de refus opposées.

« Si le principe même du travail à temps partiel n'est pas en cause, il n'en demeure pas moins que son développement rapide a eu des incidences sur le fonctionnement des services. Plus de trois cinquièmes (2) des agents à temps partiel ont en effet choisi d'exercer leur activité à 80 %, quotité de travail qui correspond dans les faits le plus souvent à une absence le mercredi. Ainsi, par exemple, à la Direction générale des Impôts, 20 % environ des agents de la catégorie C ne travaillent pas le mercredi. Une telle concentration provoque inévitablement des difficultés d'organisation du service. Particulièrement sensibles dans les unités de travail

de petite taille, elles peuvent imposer, lorsque s'y ajoutent d'autres facteurs d'absentéisme, la fermeture, certains jours, de services normalement ouverts au public.

« Le développement du travail à temps partiel entraîne également des effectifs au travail pour un nombre inchangé d'emplois budgétaires à plein temps alourdit les coûts en matière de recrutement, de formation initiale et d'installation matérielle.

« Pour conclure, le rapport note : « Succédant à une période caractérisée par d'importantes créations d'emplois, la politique de réduction des effectifs civils de l'Etat amorcée en 1984 n'a fait sentir que très progressivement ses effets au point que, globalement, le nombre total d'agents employés par l'Etat au

1^{er} janvier 1987 demeurait sensiblement supérieur à ce qu'il était six ans plus tôt.

« Si l'impact réel de cette politique demeure réduit et ses conséquences sur le fonctionnement des services peu perceptibles, la rupture qu'elle marque autorise d'ores et déjà à en tirer plusieurs enseignements significatifs.

« Les modalités retenues pour sa mise en œuvre, inspirées du souci de limiter les difficultés initiales, devront être réexaminées si la politique engagée en 1984 se prolonge. Des choix plus explicites devront alors être faits, prenant notamment appui sur une réflexion à moyen terme concernant les missions et l'organisation des administrations concernées. De même, les conséquences d'une telle orientation sur la gestion d'ensemble des personnels devront faire l'objet d'un exa-

men attentif en vue notamment d'assurer une plus grande fluidité dans le déroulement des carrières et l'affectation des personnels et de maintenir un niveau annuel minimum de recrutements.

« Indépendamment des décisions qui pourraient être prises à l'avenir quant à l'évolution globale des effectifs de l'Etat, il apparaît à la Cour que les méthodes actuelles de gestion des emplois et des crédits, héritées d'une période de facilité, souffrent d'insuffisances nombreuses et qu'un vigoureux effort de modernisation s'impose afin de parvenir à une gestion plus claire et plus rigoureuse.

(1) Cette politique ne concernait pas les enseignants, la police, le ministère de la justice.
(2) Education nationale non comprise.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Technocic La Sicav de la conquête du futur

Actif net au 6.07.1988 : F 94.991.179
Valeur liquidative au 6.07.1988 : F 1.125,10
Performance du 31.12.1987 au 6.07.1988 : + 19,19 %
Dividende 1987/1988 : F 31,58 + F 5,84 d'avoir fiscal mis en paiement le 7 juillet 1988

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Mimral 36.15 code ASSOCIC.



Le Président Michel Richou a déclaré : « Vous avez eu raison d'avoir confiance dans Technocic, dont la gestion prudente, peut-être préjudiciable en période d'euphorie boursière, lui a permis de briller au palmarès de l'après-octobre 1987 et dans les classements suivants des Sicav. Nous continuerons d'observer les règles d'équilibre entre les différents postes du portefeuille et à investir dans des sociétés produisant ou utilisant des technologies de pointe, quels que soient leurs secteurs, mais en veillant toujours à ce qu'elles respectent un strict cahier des charges. »

(A.G.O. du 7 juillet 1988)

Toutes ces obligations sont vendues. Le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.



Crédit Commercial de France

AS 50.000.000
Obligations 13¼% 1988-1991
Prix d'émission des obligations: 101¼%

Crédit Commercial de France

- Banque Bruxelles Lambert S.A. • Hambros Bank Limited
- Kreditbank International Group • Norddeutsche Landesbank Girozentrale
- Westdeutsche Landesbank Girozentrale
- Algemene Bank Nederland NV • ASLK-CGER Bank
- RACOB Savings Bank s.c. • Bankers Trust International Limited
- Banque Internationale de Luxembourg S.A. • Banque de Luxembourg S.A.
- BHF-BANK • CERA Banque d'épargne
- Crédit Communal de Belgique S.A./Gemeentekrediet van België NV.
- Credit Suisse First Boston Limited • DG BANK Deutsche Genossenschaftsbank
- Dresdner Bank Aktiengesellschaft • Swiss Volksbank
- Union Bank of Switzerland (Securities) Limited • Vereins- und Westbank Aktiengesellschaft
- Westpac Banking Corporation

Nouvelle Emission • le 18 juillet 1988

Fragile SNCF

La SNCF se redresse plus vite que prévu. Elle n'a perdu que 4,370 milliards de francs en 1986 (alors que ses dirigeants attendaient 4,600 milliards de francs), 3,859 milliards de francs en 1986 (contre 3,8 prévus) et 1,831 milliard en 1987 (contre 2,200 prévus).

La SNCF remplit son contrat de plan signé avec l'Etat qui prévoit l'équilibre des comptes en 1989. Ce bon résultat « est dû pour une grande part à une conjoncture financière favorable (baisse des taux d'intérêt et du dollar), jointe à une politique active de gestion de la dette en devises ». Les charges financières nettes sont tombées de 10,4 milliards de francs en 1984 à 8,6 milliards en 1986. Ces facteurs ne se reproduiront pas, alors que le chiffre d'affaires voyageurs, lui, plafonne et que celui des marchandises régresse inévitablement.

La Cour des comptes estime donc que le rajeunissement de la société nationale ne sera durable qu'à condition d'améliorer la rentabilité de l'exploitation et d'assainir la structure du financement de l'entreprise. Pour remplir la première condition, la SNCF devra « remettre en cause son outil de production » dans le domaine des marchandises et mieux gérer les services voyageurs d'intérêt régional. La Cour cite quelques lignes disparates : Montmédy-Lançon avec une moyenne de deux voya-

geurs par train et Langres-Culmont-Chalindrey avec trois voyageurs par train. La Cour conseille l'emploi d'autorails légers ou le transfert du trafic sur des autocars. Enfin, une simplification de l'organisation de la SNCF pourrait réduire les dépenses.

Dans le domaine financier, la Cour évalue à 120 milliards de francs le niveau de la dette atteint en 1982, compte tenu de la construction des lignes TGV Atlantique et Nord. « Dans la situation où se trouve la SNCF, toute entreprise s'attachant à augmenter ses fonds propres : 18,8 milliards de francs en 1986, c'est peu de choses... »

La Cour recommande donc à l'Etat d'« évaluer les concours qu'il y a lieu d'apporter à la SNCF pour le maintien ou le développement de services d'intérêt général dans des conditions telles que l'entreprise soit incitée à rechercher les formes d'exploitation les plus efficaces et les moins coûteuses ».

La SNCF répond que les accords passés avec les régions au sujet des services voyageurs ne sont pas des facteurs d'immobilisme. Le recours à l'autorail est projeté pour 1989 en Bretagne. De même, l'emploi de trains de marchandises de plus en plus lourds et suivis par informatique produit d'importantes gains de productivité.

AL F.

PARIS-MONTREAL
A/R à 2490 F
Départ le mardi 16 et 23 août 1988



Carrefour du Canada
5, Place André Malraux - 75001 Paris
Tél : 40 15 06 60 - Métro Palais Royal
• Autres dates à partir de 2800 F

Un gel des terres très frileux

Continuement à l'ouest de l'océan Atlantique, les températures sont restées en dessous de zéro pendant plusieurs jours, ce qui a entraîné un gel des terres très frileux. Les agriculteurs ont dû prendre des mesures pour protéger leurs cultures et leurs animaux.

Le service des agriculteurs a été sollicité pour fournir des conseils et des produits nécessaires à la lutte contre les maladies et les parasites. Les agriculteurs ont également été encouragés à utiliser des méthodes plus écologiques pour protéger leur environnement.



Les agriculteurs ont également été encouragés à utiliser des méthodes plus écologiques pour protéger leur environnement. Les services agricoles ont été sollicités pour fournir des conseils et des produits nécessaires à la lutte contre les maladies et les parasites.

Marchés financiers

Privatisation et vacances parlementaires

L'Etat néerlandais ne semble pas pressé de laisser les Dutch State Mines (DSM), ses anciens charbonnages entièrement reconvertis à la chimie, abandonner leurs habits publics. Frévue à l'automne, la privatisation par entrée de DSM à la Bourse d'Amsterdam n'a pas lieu avant, au mieux, le début de l'année prochaine. M. Onno Ridding, ministre néerlandais de l'économie et des finances, a lui-même dit que l'opération serait retardée. La privatisation doit en effet être acceptée par les deux chambres. Or le Conseil d'Etat n'a renvoyé le texte au ministre que deux jours seulement avant les vacances parlementaires, trop tard donc pour faire voter la loi.

En attendant, M. Ridding a enfin apporté des précisions. Personne ne savait quelle participation l'Etat néerlandais voulait céder. « Entre 30 % et 40 % », précise le commu-

qué émanant de ses services, qui ajoute : « Des mesures seront prises pour favoriser la dispersion des titres et empêcher toute prise de contrôle indésirable. »

Même partielle, cette privatisation sera la plus importante jamais réalisée sur le marché d'Amsterdam. La valeur boursière de l'entreprise est estimée par les milieux financiers entre 2 milliards et 3 milliards de florins (5,98 et 8,96 milliards de francs), soit 90 à 100 florins (270 à 300 F) par action. Quand cette première phase de privatisation sera achevée — une nouvelle cession de participation sera étudiée après — DSM devra verser 350 millions de florins de dédommagement à l'Etat.

Car pour l'opération, il a été convenu de ne pas détacher de la maison-mère sa branche gaz naturel (DSM Aargas EV), qui alimente le groupe mais aussi tout le pays en énergie. Ce virement, assure-t-on, ne pèsera pas sur la capacité financière de l'entreprise.

En 1987, DSM a dégagé un bénéfice de 442 millions de florins (1,33 milliard de francs) dont 112 millions ont été versés à l'Etat, sur un chiffre d'affaires de 8,98 milliards de florins (26,9 milliards de francs). Les années de déficits du temps de la reconversion sont bien révolues. — A. D.

Conflit entre Nouvelles Frontières et Minerve

La société Nouvelles Frontières que préside M. Jacques Maillot, vient d'engager un référendum pour faire lever l'exécution d'une somme de 7 000 000 F accordée à Minerve et plus que compensée par ce transporteur et les quelque 5 000 000 F dont le tribunal de commerce de Paris a reconnu le principe au profit de Nouvelles Frontières et qui seront liquidés en octobre.

Nouvelles Frontières ajoute qu'elle vient de saisir la cour d'appel de Paris de l'ensemble du contentieux qu'elle avait engagé contre Minerve. « notamment pour faire annuler l'ensemble des contrats d'affrètement de la compagnie, point sur lequel le tribunal de commerce avait oublié de se prononcer. » (Le Monde daté 17-18 juillet).

L'information des petits porteurs

La BNP se pourvoit en cassation

Condamnée en appel pour ne pas avoir informé l'un de ses clients de la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire (Le Monde du 23 juillet), la BNP a décidé, vendredi 22 juillet, de se pourvoir en cassation contre le jugement de la cour d'appel de Paris.

Les banquiers craignent que la décision du tribunal ne fasse jurisprudence. Elle les obligerait ainsi à informer tous leurs clients de l'évolution financière des sociétés dont ils sont porteurs de titres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALEURS DE FRANCE

Le 15 juillet 1988, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 338,51 F (341,28 F le 30 juin 1988).

A la même date, l'action de « VALEURS DE FRANCE » cotait 336 F (337 F le 30 juin 1988).

sefimeg

Option de paiement du dividende en actions

Les actionnaires ont cette année la possibilité de percevoir leur dividende (23,20 F par titre) en actions nouvelles émises au prix de 362 F. Il leur suffit pour cela d'informer l'intermédiaire financier de l'option choisie entre le paiement en espèces ou en actions d'ici le 19 août 1988.

Au-delà de cette date, le dividende sera automatiquement versé en espèces et ce, à partir du 26 août 1988.

Schlumberger

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 1988

Pour le deuxième trimestre de 1988, le bénéfice net de Schlumberger est de 144 millions de dollars, soit 0,53 dollar par action à l'issue de la période, pour la même période, il était de 30 millions de dollars, soit 0,11 dollar par action. Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 1988 est de 1,35 milliard de dollars; il était de 1,1 milliard de dollars pour le deuxième trimestre de 1987, soit une augmentation de 22 %. Ces résultats tiennent compte d'un gain de 35 millions de dollars (soit 0,13 dollar par action) provenant de la vente de la division Electricité Contrôle et Transformateurs de Schlumberger Industries.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré que « pour le deuxième trimestre de 1988, le chiffre d'affaires des Services pétroliers a atteint 677 millions de dollars, en augmentation de 20 % par rapport à la même période de 1987, alors que le nombre moyen d'appareils de forage en activité ne progressait que de 15 %. L'amélioration du chiffre d'affaires est due à la fermeture des prix des services et à une augmentation des prix de marché. La faiblesse des prix du pétrole et du gaz n'a eu pour l'instant que peu d'influence sur l'activité des compagnies pétrolières; néanmoins, si l'érosion des prix se poursuit au deuxième semestre, l'activité de forage en Amérique du Nord, globalement plus soutenue en fin d'année, en sera affectée. »

Euan Baird a également précisé que « les résultats du deuxième trimestre de Schlumberger Industries se sont maintenus au niveau record de premier trimestre. Les commandes importantes de chaque unité permettent de prévoir de bons résultats tout au long de l'année 1988 ».

Pour le premier semestre de 1988, en incluant le gain exceptionnel de 35 millions de dollars, le bénéfice net de Schlumberger est de 245 millions de dollars, soit 0,90 dollar par action; il était de 35 millions de dollars, soit 0,13 dollar par action, pour le premier semestre de 1987. Le chiffre d'affaires est de 2,65 milliards de dollars pour le premier semestre de 1988; il était de 2,21 milliards de dollars l'an dernier.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indice général de base 100 = 28 décembre 1987

15 juillet 22 juillet

Valeurs françaises, rev. variable	122,5	120,9
Valeurs industrielles	122,7	122,8
Valeurs étrangères	117,8	117,8
Pétrole-Energie	123,8	123,9
Chimie	125,4	123,7
Métallurgie, mécanique	137,7	138,3
Electricité, électronique	135,8	138,1
Bâtiment et matériel	118,4	116,7
Ind. de commerce, non alt.	123,3	118,8
Agriculture	136,7	136,8
Distribution	112,7	109,9
Transport, info, services	137,9	137,1
Assurances	130,7	128,5
Crédit banque	112,4	111,2
Stock	81,8	80,1
Immobilier et finance	88	86
Investissement et portefeuille	123,9	120,8
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs francs, rev. fixe	104,6	104
Exportations de base	105,8	105,3
Exportations de base	104	104
Sociétés	104,8	104,8
Base 100 en 1980		
Valeurs francs, rev. variable	3001,22982	
Valeurs étrangères	3823,9917,2	
Base 100 en 1972		
Valeurs francs, rev. variable	453,1	427,8
Valeurs étrangères	520,8	528,8
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des ind. francs, rev. fixe	120,8	120,1
Exportations de base	119,3	119,8
Exportations de base	120,8	119,8
Sociétés	122,3	121,8

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

13 juillet 1988

Total actif	744 006
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	107 055
ECU	57 008
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 891
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	74 054
Concours au Trésor public	49 840
Titres d'Etat (bons et obligations)	52 153
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	360
Effets privés	128 738
Effets en cours de recouvrement	24 942
Total passif	744 006
dont	
Billets en circulation	236 874
Comptes courants des établissements réservés à la constitution de réserves	73 258
Comptes courants du Trésor public	35 888
Comptes spéciaux du Fonds de stabilisation des changes - Comptes de décaissements de droits de tirages spéciaux	8 652
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	73 904
Reserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 065

TAUX DES OPERATIONS

Taux de la dernière opération	7 %
Taux des opérations à sept jours	7,50 %
Taux des opérations à trois mois	8,50 %
Taux des avances sur titres	10,50 %

TOKYO, 22 juillet

La baisse reprend

La légère reprise enregistrée samedi sera étirée de courte durée.

La baisse a repris au Kabuto-cho dès le début de la semaine. L'ouverture matinale ne laissait guère de doute sur l'orientation du marché. Après trois quarts d'heure d'échanges, l'indice Nikkei reculait déjà de 5,41 points. L'écart allait continuer à se creuser et, à la clôture, le baromètre de la Bourse japonaise s'établissait à 27 183,53, soit à 117,81 en dessous de son niveau précédent (-0,43 %).

Ces allongements se survenant dès dit aux hésitations de investisseurs à prendre des initiatives, comme en témoigne le très bas niveau de l'activité, avec seulement 630 millions de titres échangés contre 1,7 milliard vendredi.

Le commentateur boursier attend avec une certaine impatience la publication mercredi prochain du PNB pour le deuxième trimestre.

Le Monde PUBLICITE FINANCIERE 45-55-91-82, poste 4330

FAITS ET RESULTATS

● **Canal de Suez** 60 % d'AMS Packaging. — A la suite d'une opération boursière achevée le 20 juillet dernier, le groupe décaisse désormais 60 % du capital d'AMS Packaging. Les dirigeants et actionnaires d'origine d'AMS Packaging conservent 25 % du capital. Les 15 % restants sont détenus dans le public. Fin juin, Canal avait annoncé son intention d'acquiescer à la majorité du capital d'AMS Packaging (conditionnement de luxe pour la parfumerie), pour continuer avec sa propre branche santé-beauté un groupe représentant un chiffre d'affaires proche du milliard de francs, le premier mondial sur les marchés de l'emballage plastique pour la pharmacie et la cosmétologie. AMS Packaging (300 millions de francs de chiffre d'affaires prévus cette année) continuera d'être cotée au second marché de Paris.

● **Entreprise Oil** accroît ses intérêts en mer du Nord. — La compagnie pétrolière britannique a racheté pour 160 millions de livres (1,7 milliard de francs) d'intérêts pétroliers en secteur britannique de la mer du Nord à la société américaine Texas Eastern. Elle va ainsi doubler ses participations dans trois blocs contenant du pétrole et du gaz en secteur britannique. Ces blocs incluent les gisements pétroliers de Beryl et de Ness. Beryl dispose aussi de réserves de gaz qui n'ont pas encore été exploitées. La participation actuelle (10 %) d'Entreprise dans ces blocs représente environ 16 % de sa production totale. Un partenariat d'Entreprise Oil a, en outre, indiqué que la compagnie

pourrait augmenter ses revenus avec un gazoduc installé sur place. Ces sociétés ont des réserves financières par émission à 440 pence plus de 36 millions de titres. ICL, le numéro un britannique de la chimie, qui est actionnaire à 25 % de la compagnie pétrolière, a décidé de maintenir sa participation en souscrivant à cette émission à hauteur de près de 40 millions de livres.

PARIS

Second marché (réaction)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AGP.S.A.	281	281	IN2	182	183 90
Amstel Assoc.	521	526	Int. Metall Service	305	305
Asynal	234	240	La Compagnie Electric.	414	415
BAC	444	440	Le Figaro	353	
B.D. Demoulin & Assoc.	270	270	Lois Investissement	242	243 20
B.L.C.M.	548	548	Locamot.		173
B.I.P.		406	Medin Industrie		
Bolton	378	380	Montabg. Médias	134	133
Bolton Technologies	670	680	Neoprog. Informat.	415	415
Bolton	1000	1000	Mitsubishi	113	116
Chimie de Lyon	1375	1375	MALM.	549	530
Calsonic	741	740	Motex	231	228
Canal Plus	586	578	Neos-Datam	641	615
Carif	598	590	Olivetti-Logis		185
C.A.L.-Le Fig.	277		Os. Gen. Fr.	304	306
C.E.L.I.D.	123	134	Procton (C. in. à P.A.)	39 80	37 80
C.E.S.E.P.	905	920	Prisma Assurance	481	481
C.F. Equip. Elect.	238	238	Publicis. Filippot		439 80
C.F. Equip. Elect.	690	710	Rand	677	680
C.F. Equip. Elect.	1408	1405	Re. Ch. Ind. Edouard		139
C.F. Equip. Elect.	736	730	Re. Ch. Ind. Edouard		139
Compt. d'Equip.	500	480	S.C.G.P.M.		322
C.N.I.M.			Sigla	380	365
Concept	270	277	Same-Mat	500	500
Coindis	192	192	S.E.P.	1480	1489
Coindis	425 40	430	S.M.T. Equip.	303	276
Dacia	191 40	197 80	Sofidag	532	530
Dapla	4630	4615	Sopas	236	209 80
Davilly	1000	1000	T.F. 1	240	247
Devil	525	526	Urbis	128	128
Dinard-Lab	1130	1138	Union Financ. de Fr.	289	486
Dinard-Lab	132	128 70	Valeurs de France	336 80	336 80
Edylin Informat.	22 80	22 80			
Finor	480	480			
Genal	487	500			
Guy Depommé	885	880			
IAE	211 80	210			
IDA	218	218			
LES	138 80	138 80			

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 22 juillet 1988

Nombre de contrats : 5 637.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Accor	448	27	-	-	-
CEZ	288	48	-	5,45	10
EP-Agriologie	328	19	28,58	-	-
Lafarge-Campet	1398	85	-	8	78
Michellia	180	28	-	6,50	11
Milb	1508	47	89	-	-
Paribas	368	44	-	5,58	11
Peugeot	1290	91	141	64	-
Saint-Cobain	480	39,80	-	12	-
Société générale	368	13,58	-	-	-
Thomson-CSF	288	11,50	21	-	-

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 22 juillet 1988

Nombre de contrats : 38 919

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	103,05	101,80	108,75
Précédent	103	101,75	108,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 88	Déc. 88	Sept. 88	Déc. 88
102	1,41	1,27	0,30	1,62

INDICES

CHANGES		BOURSES		
Dollar : 6,20 F ↑		PARIS (INSEE base 100: 31-12-87)		
		21 juillet	22 juillet	
		Valeurs françaises	121,9	122,2
		Valeurs étrangères	118,8	117,4
		(S.M.F. base 100: 31-12-81)		
		Indice général CAC	348,5	349,9
		(S.M.F. base 1000: 31-12-87)		
		Indice CAC 40	1 289,28	1 294,29
		NEW-YORK (Indice Dow Jones)		
		21 juillet	22 juillet	
		Industrielles	2 129,44	2 068,99
		LONDRES (Indice Financial Times)		
		21 juillet	22 juillet	
		Industrielles	1 469,9	1 479,4
		Mines d'or	216,2	214,7
		Fonds d'Etat	87,95	87,88
		TOKYO		
		23 juillet	24 juillet	
		Nikkei Dow Jones	27 381,34	
		Indice général	2 152,63	

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SEIZ MOIS	
	+ base	+ haut	Rep. + ou dép.			
SE-UL	6,170	6,200	- 58	- 48	- 185	- 88
Sem.	5,172	5,139	- 103	- 74	- 197	- 160
Yen (100)	4,702	4,704	+ 95	+ 118	+ 196	+ 227
DM	3,3783	3,3732	+ 66	+ 83	+ 127	+ 159
Floris	2,972	2,991	+ 51	+ 63	+ 104	+ 122
FF (100)	16,1003	16,1298	+ 4	+ 94	+ 28	+ 166
ES	4,8575	4,8621	+ 127	+ 147	+ 239	+ 266
L (1 000)	4,5566	4,5522	- 166	- 132	- 232	- 282
F	10,7794	10,7818	- 338	- 322	- 622	- 554

TAUX DES EUROMONNAIES

	3 M		6 M		9 M		12 M	
	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987
SE-UL	7 3/4	8	7 1/2	8 1/8	7 1/8	8 1/8	7 1/8	8 1/8
DM	4 3/4	5 1/2	4 1/2	5 1/8	4 1/2	5 1/8	4 1/2	5 1/8
Floris	6 1/2	7 1/4	6 1/4	7 1/8	6 1/4	7 1/8	6 1/4	7 1/8
FF (100)	6 1/2	7 1/4	6 1/4	7 1/8	6 1/4	7 1/8	6 1/4	7 1/8
ES	2 7/8	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8
L (1 000)	9 7/8	10 3/8	10 1/2	11 1/8	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/4
F	9 3/4	10 3/8	10 1/2	11 1/8	10 7/8	11 3/8	10 7/8	11 3/4
E. Imp.	6 5/8	7 1/8	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matière par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 22 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlements mensuels and SICAV.

Comptant (indication) and SICAV (indication) 22/7

Table of Comptant and SICAV values, including Obligations, Actions, and Hors-cote.

Cote des changes and Marché libre de l'or, including exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-81-82, poste 4330

Second marché PARI, 36-15, and various financial notices and advertisements.

